

LES MONUMENTS ANCIENS DE BOULOGNE

PAR

M. CAMILLE ENLART

ANCIEN MEMBRE DE L'ECOLE DE ROME

Boulogne, comme toutes les villes du Nord de la France, est pauvre en monuments anciens et en a cependant possédé beaucoup, mais depuis l'époque où les premières invasions barbares décidèrent nos ancêtres à supprimer tous les ornements inutiles de leur cité pour en bâtir des remparts, jusqu'à la démolition de notre ancienne Cathédrale, vendue par ordre du Directoire, on a abattu presque autant d'œuvres d'art que l'on en élevait.

La série de ces désastres toujours croissants commence au XIV^e siècle, avec la chute du grand clocher de Notre-Dame ; elle reprend en 1544 : la ville est alors bombardée puis occupée militairement six ans par les Anglais qui n'y entretiennent que les fortifications et, en leur qualité de protestants nouveaux convertis, font la guerre aux ornements des églises. En 1567, les protestants de France, à leur tour, s'en prennent avec une fureur sauvage à toutes les œuvres d'art d'un caractère religieux. L'époque arrive alors où les travaux d'entretien et d'amélioration deviennent plus nuisibles que les bombardements et les ravages : le XVII^e siècle embellit la Cathédrale à sa façon, démolit Saint-Jean et laisse crouler la tour de Caligula ; le XVIII^e commence par défigurer le Château, puis St-Wlmer et le Beffroi, transforme en moëllons le grand portail de Notre-Dame, détruit Sainte-Catherine, les anciennes fontaines, les halles et la nef de Saint-Nicolas ; puis ses dernières années sont employées à la destruction de la Cathédrale et de ce qui restait de S. Wlmer ; notre siècle s'est contenté de faire disparaître les dernières vieilles maisons et les derniers vestiges de l'ancienne Cathédrale. Voilà pourquoi cette notice sur nos monuments sera surtout leur oraison funèbre.

Document



0000005615834

CHAPITRE I.

MONUMENTS ROMAINS DE BOULOGNE.

La Cité romaine de Boulogne, dont le Docteur Hamy a montré l'importance et décrit la topographie dans une autre partie de ce recueil, avait à coup sûr un certain nombre de beaux édifices; malheureusement ils ont été détruits jusqu'au dernier vestige : les premiers ont disparu au temps de Carausius ; les derniers il n'y a guère plus d'un siècle.

Les monuments romains connus de Boulogne sont la Tour d'Ordre, un petit temple retrouvé dans l'ancienne cathédrale, deux édifices sous la rue de Lille, une partie des remparts de la Haute Ville et les débris d'édifices démolis qui leur ont servi de matériaux ; enfin, une série de monuments funéraires conservés au Musée.

Tous ces monuments ont fait l'objet d'excellentes notices, aussi ne les décrirai-je que très sommairement : la Tour d'Ordre a été étudiée en 1863 par M. Egger dans la *Revue Archéologique* (1); le temple sous Notre-Dame par M. l'abbé Haigneré dans sa *Notice sur la Crypte*; les remparts romains ont été signalés par M. de Caumont dans le *Bulletin Monumental* (2) et les fouilles qu'on y a faites ont été l'objet d'intéressantes notices de MM. Sauvage, Rigaux et V.-J. Vaillant (3); enfin, ce dernier dans

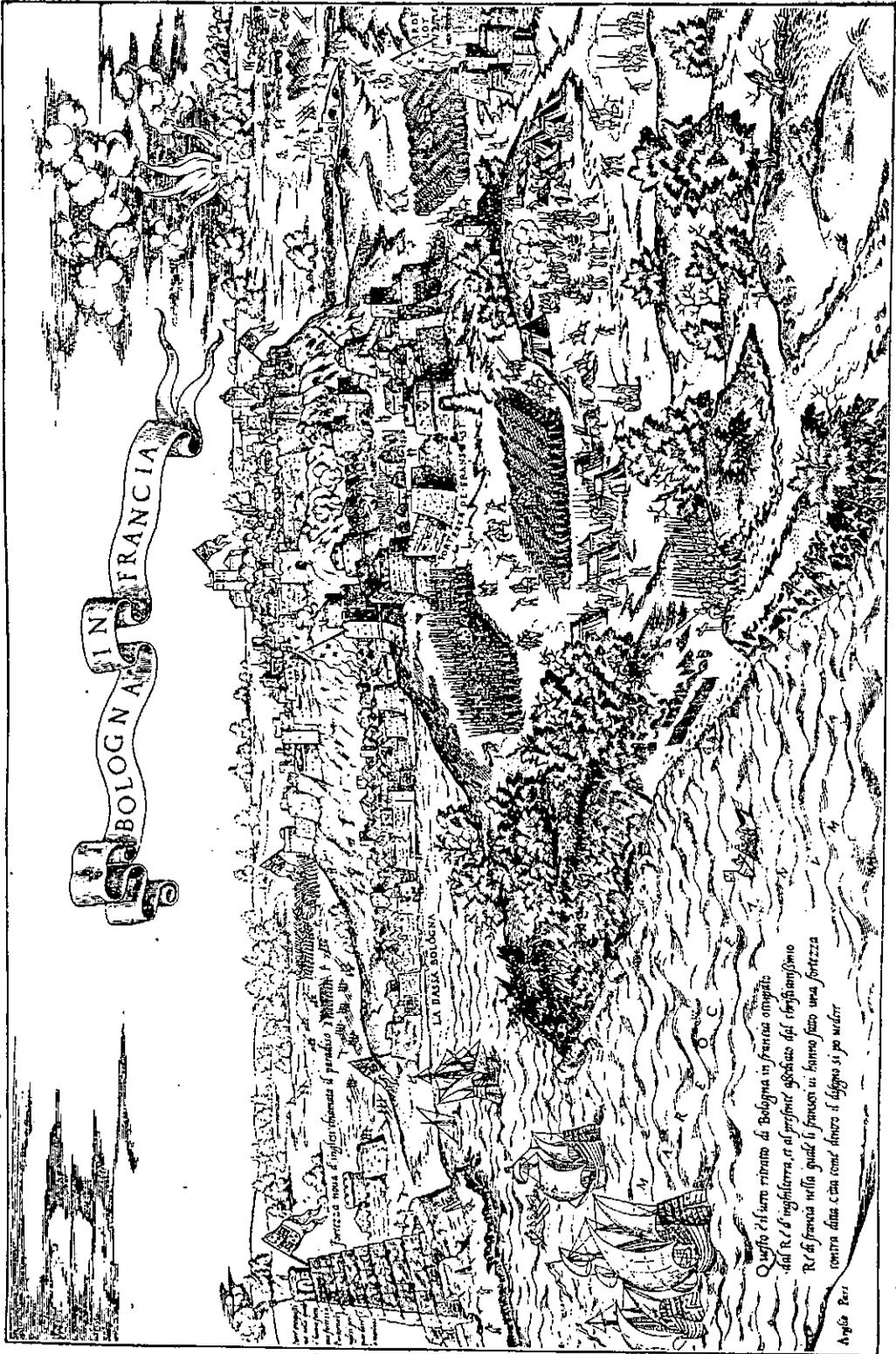
(1) Année 1863. — Voir aussi la *Tour d'Ordre, étude historique et archéologique à propos d'une notice de M. Egger* par M. l'abbé D. Haigneré. Boulogne 1864, in-8°.

(2) Année 1861, p. 268-270.

(3) M. V.-J. Vaillant a tenu le public au courant des fouilles de Boulogne dans divers articles du journal *l'Impartial*; une notice sur les fouilles de la Porte Neuve a été publiée en 1895 dans *l'Illustration* par M. Rigaux; enfin une lettre sur *Le rempart romain de Boulogne et Lottius Secundus* a été publiée par M. V.-J. Vaillant dans les *Mémoires de la Société Académique*, t. xvii (1895) p. 470, et un mémoire de M. Sauvage, dans le *Bull. de la Soc. Acad.*, t. v.

PPN 0R36*58 76





A BOLOGNA IN FRANCIA

Questo è il vero ritratto di Bologna in Francia, dipinto dal R. e S. ingegnere, e al presente, Giacomo Agli, che fu compagno del Re di Francia nella quale il francese si hanno fatto una fortezza contro d'una città come ancora il giorno si può vedere.

Angelo Perzi

un ouvrage considérable : *Épigraphie de la Morinie*, a étudié avec le plus grand soin les monuments funéraires romains trouvés à Boulogne.

La Tour d'Ordre fut élevée, au rapport de Suétone, par Caligula au moment où revenant de son inutile expédition de Germanie il reçut la soumission spontanée d'un prince breton et trouva ce prétexte à rentrer en triomphe. Le monument qu'il laissa sur nos côtes était donc un édifice triomphal destiné à attester jusqu'aux côtes de Bretagne la gloire du César qui l'avait élevé ; mais en même temps c'était un de ces grands travaux d'utilité publique dont l'exécution honore tant l'antiquité romaine : c'était un phare gigantesque, émule de celui d'Alexandrie. (1)

Il convient d'observer que ce phare n'était exceptionnel que par ses dimensions ; comme monument triomphal, il avait ses analogues : on sait que Trajan se fit élever un trophée sur les bords du Danube ; comme phare il rentrait dans une classe de monuments aussi connue et bien plus nombreuse encore : un bas-relief du Musée Torlonia montre le phare d'Ostie (2) et quelques graffites symboliques des premiers siècles chrétiens montrent des phares (3) ; une série de vestiges de phares romains ont été, du reste, reconnus en regard de Boulogne sur la côte anglaise, il y en avait deux à Douvres : la Tour d'Ordre faisait donc partie d'un ensemble de travaux de ce genre.

Une autre remarque intéressante à noter, c'est que pour ce monument, comme en général pour tous ceux que les invasions

Il faudrait citer un grand nombre d'articles pour établir la bibliographie des antiquités romaines de Boulogne. Signalons entre beaucoup d'autres, Dr E. Hamy : Fouilles exécutées dans le sol d'une maison rue de la Porte Gayole. *Bulletin de la Société Académique*, t. IV., 371. Héron de Villefosse, *Note sur l'Épithaphe d'un marin de la flotte britannique*, *ibid* p. 374. V.-J. Vaillant. *Notes boulonnaises, Classis Britannica Classis Samarica Cohors I Morinorum, L'estampille ronde de la flotte de Bretagne*, Boulogne, 1889, in-8°.

(1) Suétone. *Vie de Caligula* § 44 et 46, « In littore Oceani... et in indicium victoriae, altissimam turrem excitavit, ex qua, ut pharo, noctibus ad regendos navium cursus ignos emicarent. »

(2) *Album du Musée Torlonia*.

(3) De Rossi, *Roma sotterranea* t. II, cf., Martigny. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes et Ardaillon. Quomodo graeci collocaverint portus atque aedificaverint*. P. 47, *De Pharis* L'auteur y constate que les très anciennes tours de guet ou de signaux des ports ne sont pas des phares proprement dits ; le phare d'Alexandrie est bien le premier exemple de ces monuments ; ils deviennent fréquents au III^e s. Les phares de Sigée, Apamée, Abydos, ceux de Bosphore, et autres exemples de la Méditerranée sont tous romains.

barbares avaient laissé debout, le Moyen-Age a utilisé et entretenu l'œuvre des Romains, et que c'est au XVII^e siècle si méprisant pour le Moyen-Age et si admirateur de l'antiquité qu'il faut imputer toute entière la honte de la destruction de cet édifice aussi remarquable qu'utile. Les préjugés sont si forts et si anciens qu'on ne doit pas négliger une occasion de montrer quels ont été les siècles civilisés et quel a été celui de la véritable barbarie.

A l'époque des invasions, la Tour de Caligula avait été assez solide pour décourager le vandalisme et pour supporter l'abandon, et assez utile pour inspirer le respect. Charlemagne, qui restaura tout ce qu'il put des institutions utiles des Romains, l'avait fait réparer (1), la féodalité qui fortifiait jusqu'aux églises et qui fit des châteaux de toutes les ruines romaines, trouva un donjon tout fait dans la tour que le Moyen-Âge appelait *Tour d'Ordre* (*turris ardens*); ce fut un fief en même temps qu'un phare; lorsque la ville fut fortifiée, elle joua son rôle de tour de guet et de signaux et de poste avancé commandant la côte et le port. En 1544, pour renforcer cette excellente position et pour la rendre susceptible de porter de l'artillerie et aussi pour opposer un soutènement aux éboulements de la falaise, les Anglais entourèrent la Tour d'Ordre d'un bastion carré en brique ayant à chacun de ses angles un saillant de même plan: deux massifs de ces murailles sont tout ce qui reste aujourd'hui sur l'emplacement du phare de Caligula. Au XVII^e siècle, non-seulement la municipalité avait cessé d'entretenir le phare et les travaux de drainage (2) qui protégeaient sa base contre les éboulements, mais on laissait extraire les pierres de la falaise, tant et si bien qu'en janvier une partie de la Tour d'Ordre s'écroula; le 30 juillet le reste de l'édifice s'abîmait (3) sur la pente de la falaise où la glaise mouvante a depuis lors englouti ceux de ses débris que les voisins n'ont pas recueilli comme matériaux.

La forme de la tour de Caligula nous est connue par des descriptions de Montfaucon (4), Le Quien (5) et Luto (6), par une

(1) Aimoin L. IV. c. 99. *Annales Francorum Petavini* (Hist. des Gaules t. V. p. 61 A.) *Ann. Franc. Mettenses* (*ibid.* p. 357 B) Adon (*ibid.* p. 323 C)

(2) Puits et canaux de plomb, signalés par Luto, p. 72.

(3) *Ephémérides* de Jacques Prévot. Bibl. nat. ms lat. 41,066.

(4) *L'Antiquité expliquée*.

(5) *Hist. de Boulogne*, ms. p. 17 de la copie de la Biblioth. de Boulogne.

(6) Ms. de la Bibliothèque de Boulogne, p. 72.

médaille de Commode⁽¹⁾ et par quelques vues de Boulogne : celle du siège de 1544, celles de Chastillon⁽²⁾ de Duviert⁽³⁾ et de Mérian⁽⁴⁾ ;

Montfaucon et Henry en ont tenté des restitutions et M. A. Marmin en a fait exécuter un petit modèle en bois déposé aujourd'hui au Musée Industriel de Boulogne. Parmi ces figures, celle de Joachim Duviert datée de 1611 est de beaucoup la plus exacte.

C'est avec raison que Le Quien et Montfaucon ont comparé l'appareil de la Tour d'Ordre à celui du palais des Thermes de Paris. C'était, en effet, un petit appareil de pierre alterné avec des rangs de briques, mais il avait ceci de particulier que les romains avaient tiré parti des différences de ton de la pierre des falaises de Boulogne : certaines, en effet, sont jaunes, d'autres bleues : on avait fait alterner ces deux couleurs et dans ce qu'il a vu des débris de la Tour d'Ordre, Luto a compté l'alternance suivante : 1^o trois assises de pierre grise ; 2^o deux de pierre jaune ; 3^o deux lits de briques ; 4^o trois assises de pierre grise ; 5^o trois lits de briques ; 6^o trois assises de pierre jaune ; 7^o deux de pierre grise ; 8^o deux de briques ; 9^o deux de pierre jaune ; 10^o trois de pierre grise.

Le mortier au sable de mer était mêlé de coquilles et de brique broyée.

Le plan de l'édifice était un octogone, d'environ 64 pieds de diamètre, soit de 24 pieds de côté. La hauteur était à peu près égale à la largeur de la base, mais la construction était pyramidale et divisée en 12 étages dont chacun était en retraite d'un pied et demi sur le précédent, de façon à former une superposition de galeries extérieures et la silhouette d'une pyramide ou d'un monstrueux télescope. Ce devait être, à tout prendre, quelque chose de souverainement laid et de très difficile à entretenir. Quelque bizarre que soit cette disposition, elle est loin d'être exceptionnelle dans l'architecture des romains, qui inspirés sans doute par les pyramides de l'Égypte firent vo-

(1) Revers représentant la flotte de Bretagne en vue du phare. Cohen. *Desc. hist. des médailles impériales*, t. III, p. 183 et pl. III. A. de Barthélémy *Manuel de numismatique ancienne*, atlas n° 214.

(2) *Mém. Soc. Acad. T. XVIII 1898 in-8°*. Ces deux figures sont reproduites plus loin dans l'étude de M. Voisin sur le port de Boulogne.

(3) *Topographie Française 1648. La Tour d'Ordre ou le Vieil Homme*, reprod. pl. XX. de l'*Album Historique* de M. A. de Rosny.

(4) Vue et plan de Boulogne dans la *Topographia Galliae*, Francfort, 1656.

lontiers des mausolées circulaires à étages en retraite, tels que le mausolée d'Adrien. Un reste de tout petit édifice romain qui sert aujourd'hui de socle de calvaire sur la place de Saint-Paulien (Haute-Loire) présente une sorte de réduction de ce que pouvait être la silhouette de la Tour d'Ordre.

Comment les douze étages en retraite de celle-ci reposaient-ils les uns sur les autres sans que le bas de la pyramide fût un prodigieux empâtement de maçonnerie ? Evidemment, les étages inférieurs étaient entourés de galeries circulaires intérieures formant un soulèvement nécessaire à l'aplomb des parois de la partie haute : c'est ainsi que fut bâti au XII^e siècle le clocher de la cathédrale du Puy en Velay, où la salle basse est entourée d'un collatéral dont les arcades et piliers portent la partie haute beaucoup plus étroite de cette tour, mais d'autres artifices rendent la silhouette de celle-ci aussi élégante que celle de la Tour d'Ordre devait l'être peu.

A l'intérieur du phare existaient au XVII^e siècle trois chambres voûtées superposées, reliées par un escalier en vis. Chacune avait une baie cintrée au midi ; la chambre centrale, à mi-hauteur de la tour, avait quatre baies regardant les points cardinaux ; sur trois ou quatre faces de chacun des autres étages existaient de simples arcatures. C'est du moins ainsi qu'il semble que l'on doive comprendre la description de Le Quien. Les salles intérieures ne correspondaient-elles donc pas avec l'ordonnance extérieure ? On ne le saura jamais ; on ne saura jamais non plus ce qui, dans tout cela, avait été rebâti au cours du Moyen-Age. La lanterne terminale, toutefois, avait dû être refaite sous Charlemagne et depuis ; elle semble avoir été carrée avec quatre grandes arcades, et plus hautes que les étages romains. D'après la gravure italienne du siège de Boulogne par Henri II⁽¹⁾ comme d'après Montfaucon, le feu se faisait dans des grilles où l'on mettait des étoupes imbibées d'huile et de poix ; ces grilles étaient emmanchées sur des hampes que l'on fixait sur les galeries extérieures. Il est probable qu'à l'origine le feu devait se faire dans le lanternon terminal qui pouvait affecter une forme analogue à celle de nos fours à ciment.

La figure du siège de 1544 montre de grandes baies vitrées au rez-de-chaussée de la tour, et entre le quatrième et le cin-

(1) Reproduite pl. XXVI de l'Album historique de M. A. de Rosny.

quième étage une bretèche gothique ajoutée sans doute depuis le XIV^e siècle pour la défense, au-dessus de la porte d'entrée.

Un temple de Mithra existait dans la Grande-Rue, vis-à-vis du Musée (1).

Le petit temple de la Haute-Ville a été découvert sous Notre-Dame lors de la reconstruction de cette église, et M. l'abbé Haigneré qui assistait aux fouilles a relevé avec soin toutes les particularités de l'édifice (2) dont il a publié une restitution. « Il mesurait » nous dit-il, « vingt mètres de long sur dix mètres de large. Ses murs ressemblaient exactement à ceux des remparts du *castrum* et présentaient encore une hauteur d'un mètre quarante centimètres. Les encoignures étaient reliées par d'énormes pierres de Marquise, construites en grand appareil et percées de mortaises à queue d'aronde. L'intérieur n'offrait plus aucune trace de pavé mais on a retrouvé à l'extérieur une grande partie du trottoir de deux mètres de largeur qui régnait autour de l'édifice, et qui était bordé de larges dalles, aussi en pierres de Marquise, creusées en caniveau pour servir à l'écoulement des eaux du toit. L'édifice était perpendiculaire à la rue de Lille et parallèle au rempart à peu près régulièrement, et il avait son entrée sur la façade du nord, où l'on ne voyait plus aucune trace de muraille. Au milieu de ces ruines gisait un très beau chapiteau... un torse de statue mutilée... a été trouvé au même endroit. » (3)

La statue est celle d'un guerrier, peut être un Dieu Mars, portant un baudrier et une ceinture sur laquelle on distingue deux rangs d'écaillés imbriquées.

Le chapiteau (fig. 1) est dans le style gallo-romain du III^e ou IV^e s. ; c'est un chapiteau dorique dont le coussinet a été taillé en couronne de feuilles d'acanthé, et le tailloir enjolivé de postes et d'oves. Il fait corps avec un tronçon de fût couvert de feuilles de chêne imbriquées sur chacune desquelles repose un gland.(4)

(1) Voir la notice du Dr Hamy (*Statuettes anciennes provenant d'un sanctuaire de Mithra (Musée de Boulogne) Bulletin de la Soc. Acad.*, t. III, p. 390, 451 et ci-dessus *Boulogne romain*, p. 43.

(2) *Notice sur la crypte*. Edition de 1863, p. 44 à 51. (figures).

(3) *Boulogne V*. I. page 23. cf. Dr Hamy *Boulogne romain*, p. 41-42.

(4) Ce chapiteau conservé dans la crypte a ses analogues dans un certain nombre de musées lapidaires, à Rouen, à Nérès, à Sens et au musée de Boulogne dans une base attique adhérent à un tronçon de fût à feuilles imbriquées, dirigées la pointe en haut. Ce dernier provient de Carly. Dans la figure ci-jointe, les dentelures très mutilées des feuilles ont été omises par le dessinateur.

Il n'est pas impossible que cette décoration ait été limitée à la partie supérieure du fût, car on a trouvé avec ce chapiteau un



(Fig. 1). Chapiteau du Temple de la Haute-Ville

autre fragment de fût lisse du même diamètre adhérant à une base attique. Un fragment de frise du même style a été trouvé avec ce chapiteau. Un fragment de gros fût orné a été trouvé il y a quelques années dans les terrains au-dessous de la porte des Degrès et avait été recueilli par MM. Lacour frères, entrepreneurs de travaux pu-

blics. J'ignore ce qu'il est devenu. Il était couvert de pampres.

La construction des remparts romains de Boulogne, qui amena la démolition de certains édifices du haut empire, dut être l'œuvre de Carausius avant sa lutte contre Constance Chlore, comme l'a expliqué ci-dessus le Dr Hamy.⁽¹⁾ Une inscription trouvée sous Notre-Dame et déposée au Musée donne le nom de Corio, fils de Javus, entrepreneur, qui avait exécuté une partie de ce rempart.⁽²⁾

Ces remparts furent élevés en grande hâte comme le furent toutes les enceintes romaines de Gaule, au moment des invasions. Ils devaient être flanqués selon l'habitude de petites tours demi circulaires et être construits dans leur partie supérieure en petit appareil avec chainages de brique, tandis que la partie inférieure pour mieux résister à la sape, était faite de très gros blocs. On a vu plus haut, par la description de M. Hamy, que le noyau de ce rempart existe encore, dans la masse de la construction, et qu'il est formé de pierres noyées dans un ciment rosé. A Boulogne comme à Arlon, à Sens, à Saintes, à Narbonne, la base est composée de débris de monuments que l'on démolit à partir de la fin du III^e siècle pour se procurer en toute hâte et sans grands frais quantité de belle pierre. Ces monuments étaient surtout les tombeaux alignés le long des routes, mais on mit aussi à contribution les temples et amphithéâtres.

(1) *Boulogne romain* p. 37-38.

(2) Voir E. Desjardins, *L'Inscription Romaine de la Cathédrale, Mémoires de la Soc. Acad.*, T. V, p. 481, et *Bulletin*, T. I, p. 226.

Toutes les fois que l'on a fouillé à la base du rempart, on y a trouvé des débris intéressants. Les derniers en date semblent être du IV^e au VI^e siècle ; les plus beaux et les plus anciens, du I^{er} siècle de notre ère.

Les terrains situés sous la porte des Degrès ont fourni, comme on l'a dit, un fragment de fût de grosse colonne couvert de pampres sculptés ; c'est là une ornementation de basse époque qui se rencontre à Constantinople et assez souvent en Algérie, du IV^e au VI^e siècle. De basse époque également sont les deux tronçons d'entablement à modillons trouvés dans la porte des Dunes et déposés au Musée. On y remarque une mollesse et une incertitude de formes qui accusent une grande décadence ; on y trouve des traits multipliés et un travail en méplat qui procèdent de l'imitation des sculptures en bois ; c'est un autre signe d'une époque fort avancée.

Les fouilles de la porte Neuve ont fourni, au contraire des morceaux d'un très beau style : on a, au Musée, un énorme entablement orné d'une doucine couverte de très amples feuilles d'eau qui provient certainement d'un grand édifice ; le Musée n'a que le moulage d'un autre fragment d'entablement de plus de 3 m. de long resté sous le rempart et qui est un des plus gracieux spécimens de l'art gallo-romain des premiers siècles : au-dessus de deux cavets, le second orné de traits en torsade, on y trouve une frise divisée en caissonnements carrés occupés alternativement par une rosace de quatre petites feuilles dentelées trilobées et par une palmette d'acanthes.

De beaux blocs de grand appareil avec fragments de moulures et trous de louve ont été extraits du même endroit et déposés à l'extérieur et auprès de la porte ; ils proviennent aussi de grands édifices⁽¹⁾. D'autres pierres extraites du même endroit ont appartenu à des monuments funéraires : c'est un fragment de grande pyramide imbriquée rappelant celle du tombeau des Secundini à Igel, et une stèle très remarquable qui date certainement du premier siècle de notre ère (fig. 2) : elle se termine en fronton sur les angles duquel sont accroupis deux lions. Au-dessous, dans une niche, est la figure en pied et à demi-grandeur naturelle d'une défunte tenant de la main droite un épi ou un rameau lustral et de la gauche un coffret à

(1) Voir le *Boulogne Romain* du D^r Hamy, p. 37, note 3.

encens (*acerra*). C'est non loin du même emplacement, dans le talus du ravin en avant de la Tour Notre-Dame que l'on a trouvé une stèle d'homme d'une composition analogue et d'un mérite un peu moindre. Elle est au musée. Dans une niche à



Fig. 2. — Stèle trouvée en 1895. — Gravure extraite de *l'Illustration* (photographie de M. Meys)

coquille se tient debout un personnage tiers de nature, barbu, vêtu de la toge, tenant le rameau lustral et *Pacerra*.

A l'intérieur de l'enceinte ont été reconnus des vestiges d'édifices romains: la construction de l'égoût de la rue de Lille a amené la découverte d'un *balneum* près du parvis Notre-Dame, et près de la place celle de l'extrémité d'un grand édifice au-dessus duquel s'est élevée l'abbaye de Saint-Wlmer. On y a trouvé les bases de deux beaux piliers de pierre carrés ornés d'une doucine. Ces débris sont au musée (1).

Le Dr Hamy a décrit (*Boulogne Romain* p. 33 à 36) les anciens bâtiments de l'administration de la flotte et les briques et tuiles portant l'estampille de la *Classis Britannica*.

Le cimetière de l'Est est un des endroits de Boulogne qui ont fourni le plus d'antiquités romaines.

Des fouilles entreprises en 1878(2) y ont amené la découverte d'une sorte de parquet de terre cuite assez curieux, formé de tuilaux étroits disposés en épi. Autour de la pièce ainsi pavée, un bourrelet en béton régnait à l'intersection des murs et du pavement. Ce pouvait être une salle de bains mais non de bains chauds, car il n'existait pas d'hypocauste sous ce pavement, mais un épais lit de béton sous lequel des lits de pierre sèche étaient disposés en épi.

Mais ce que le cimetière de l'Est a surtout fourni, ce sont des tombes romaines alignées autrefois le long des voies qui menaient à Téroouanne et à Amiens; une série d'inscriptions, quelques cippes de pierre, quelques cercueils de plomb, des quantités de poteries fort variées, une admirable collection de verreries romaines sont sortis de ces terrains pour enrichir le musée de Boulogne. M. l'abbé Haigneré s'est préoccupé le premier d'y faire quelques fouilles régulières, puis, sur des propriétés privées avoisinant le cimetière, un entrepreneur a fait à plusieurs reprises des fouilles mercantiles assez fructueuses, dont, heureusement, M. V. J. Vaillant a pu contrôler une partie; enfin, M. le Dr Hamy, membre de l'Institut, a dirigé en ces derniers temps des fouilles méthodiques très sérieuses qui ont produit un grand nombre de découvertes intéressantes dont on a pu lire plus haut un résumé fort clair.

(1) Voir Ern. Deseille. *Bases de piliers de l'époque romaine trouvés dans la rue de Lille.* (Bull. de la Soc. Acad. t. IV, p. 374).

(2) Voir Alph. Lefebvre. *Notice sur des vestiges de constructions romaines trouvés dans le Cimetière de l'Est.* (Bull. de la Soc. Acad. t. II, p. 196. Mémoires t. V p. 248.)

CHAPITRE II.

LES GRANDES ABBAYES : Eglise Abbatiale et Cathédrale Notre-Dame de Boulogne. — Eglise Abbatiale Saint-Wlmer.

I. — EGLISE ABBATIALE ET CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE BOULOGNE. — L'église Notre-Dame⁽¹⁾ paraît-être la plus ancienne de la cité de Boulogne et le siège qu'occupa son évêque, mais dès le VII^e siècle un même titulaire réunit les évêchés de Boulogne et de Térouanne⁽²⁾, ainsi qu'en témoigne la légende de Saint-Omer.

La cathédrale est située presque parallèlement à l'une des

(1) Sur l'histoire de cette église, on peut consulter les livres suivants: *Gallia Christiana* t. X Alphonse de Montfort, capucin, *Histoire de l'ancienne Image de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer*, Paris, Lamy, 1634, in-12.

Jacques d'Auvergne, minime, *Poème héroïque sur l'histoire de l'Image Miraculeuse de N.-D. de Boulogne*, Lille, Chrisostome Malte, s. d. (1682) in-48.

Antoine Le Roy, chanoine et archidiacre de Boulogne, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, Paris, Claude Audinet, 1681, in-8. Nouvelle édition, Paris, Jean Couterot et Boulogne, P. Battut, imprimeur 1682, in-8. 3^e édition, Boulogne, Battut 1704, in-8.

Hédouin, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne par Antoine Leroi (sic) continuée jusqu'en 1839*. Boulogne Le Roy Mabilille 1839 in-8.

Le chanoine D. Haigueré, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, Boulogne, Berger frères, 1857 in-18. 2^e édition, 1864, in-12; *Etude sur la légende de Notre-Dame de Boulogne*, Boulogne 1863 in-8; *Dictionnaire Historique du Pas-de-Calais*, Boulogne, t. I. Arras, 1880, in-8; *Etude sur l'existence d'un siège épiscopal dans la Ville de Boulogne avant le VII^e siècle*, Boulogne, 1856, in-8; *Notice sur la crypte de Notre-Dame de Boulogne*, Boulogne, Aigre, 1851, 2^e édition, Paris, Didron 1859, 3^e éd., Boulogne, 1863. *Cartulaire de l'abbatiale de N. D. de Boulogne, mém. de la Soc. Acad.* LXIII p. 89. *Inventaire du mobilier de l'ancienne cathédrale Notre-Dame de Boulogne. Janvier-Mars 1791 (Mém. de la Soc. Acad. 1891-1894, p. 193).*

Courtois, *Rapport sur la crypte de Notre-Dame de Boulogne*, *Mémoire de la Soc. des Antiquaires de la Morinie*, t. IX, 2^e partie, p. 355.

Lipsin, *Martyrologe de l'église de Boulogne (Mém. de la Soc. Acad. t. VI)*.

E. Deseille, *L'année boulognaise. (Mémoires de la Société Académique, 1886)* A. de Rosny *Album historique*. Boulogne 1892 in-plano et *Trois documents inédits sur Notre-Dame de Boulogne (Mémoires de la Société Académique, t. XVII 1896.)*

(2) Sur l'ancien évêché de Boulogne, voir l'étude de M. l'abbé Haigueré, ci-dessus indiquée et aux preuves de l'histoire de Le Roy, les pp. 255 et 256 de l'édition de 1682.

grandes rues qui divisent en quatre quartiers le castrum de la haute-ville, son chœur touche à la courtine des remparts. C'est la disposition de la plupart des cathédrales anciennes : Chartres, Châlons-sur-Marne, Châlons-sur-Saône, etc. C'est, en effet, vers l'extérieur de la ville que les premiers chrétiens purent trouver le plus facilement un terrain, et il est probable qu'ils ne furent d'abord autorisés à élever des églises que dans les faubourgs. Au Nord de cette cathédrale et tout auprès était située une petite et très vieille église dédiée à St-Jean Baptiste et qui a dû être le baptistère ; on voit encore sa tour surmontée d'une petite flèche carrée dans la vue de Duviert de 1611 ; elle a disparu au XVIII^e siècle, sauf peut-être quelques vieux murs, malheureusement cimentés, situés à l'emplacement qu'on lui assigne (1). L'ancien propriétaire de cet emplacement m'a dit y avoir jadis trouvé et détruit une aire en béton. — Luto, diacre de Boulogne, dit dans ses Mémoires Historiques (2) que St-Jean était voûté et avait des fonts baptismaux, et qu'on voyait près de l'autel la figure en pierre d'un abbé à genoux. Cette église appartenait à Notre-Dame, ce qui est une raison de plus de croire qu'elle en était l'ancien baptistère.

L'église de Notre-Dame fut rebâtie en 1104 par Ste-Idé, qui y installa des chanoines réguliers comme elle venait de le faire à St-Wlmer (3) ; l'ancienne cathédrale devint une de leurs abbayes ; elle releva plus tard de la maison mère d'Arrouaise, qui avait été fondée en 1190 au diocèse d'Arras.

La date de construction, 1104, ressort d'un passage d'un vieux légendaire que le chapitre de Boulogne possédait en 1682. Le chanoine Ant. Le Roy, historien de Notre-Dame de Boulogne en cita en cette année dans ses preuves (4) un fragment relatif à la translation de Boulogne à Téroüanne en 1134, du chef de St-Maxime, évêque. On y lit : « Ecclesia Beate Marie ante 30 circiter annos a Sancta Itta, seu Ida, Matre Godefridi Bullonii, comitis Boloniensis et primi Jerosolymorum regis christiani

(1) A l'extrémité orientale de la rue St-Jean, à l'emplacement de la maison qui porte le n° 31.

(2) P. Luto, *Mémoire pour l'Histoire de la Ville de Boulogne et de son comté, contenant description de l'état présent de la Ville et du Pays.* — Bibliothèque de la Ville de Boulogne ms. n° 169 A.

(3) Gallia Christiana. t. x.

(4) Le Roy, op. cit. édit. 1682 p. 259 « Ex vetusto legendario capituli Boloniensis de relatione capituli S. Maximi Episcopi ex Ecclesia Bolon, ad Teroüanensem, an 1134.

constructa fuerat, et plurimis Reliqui [is] Sanctis e Syria et Palestina ab eodem Godefrido et Balduino ejus fratre, transmissis, intracta et ornata ». L'original de ce texte est malheureusement perdu, mais il ne pouvait être que très postérieur à la fondation dont il parle, puisque Sainte-Idé et Godefroy de Bouillon y sont désignés comme des personnages historiques dont le souvenir n'est plus récent ; l'auteur donne même du nom de la première une variante, Ita, qui est la prononciation du pays ; quant au second, il est qualifié à tort comte de Boulogne, alors qu'il n'était qu'un cadet de leur Maison. Enfin le mot *circiter*, achève d'enlever une valeur absolue à ce texte. (Quant aux *e* cédillés qui s'y rencontrent, ils ne prouvent rien ; l'éditeur du XVII^e siècle en a mis systématiquement partout où il a rencontré des *e* simples, alors que l'orthographe classique de son temps voulait *æ*).

Néanmoins, comme l'auteur du légendaire a dû être un clerc de l'église de Boulogne et vivre au Moyen-Age, lorsque l'église possédait encore ses archives, il devait être bien placé pour connaître les documents relatifs à la fondation de Ste-Idé dont l'église de Boulogne s'était attachée dès l'origine à conserver le souvenir qui fut celui d'une bienfaitrice en même temps que celui d'une sainte. Toutefois, la vie de Ste-Idé par le moine du Wast⁽¹⁾, son contemporain, ne parle pas de cette fondation : il dit qu'elle en fit trois après la mort de son mari⁽²⁾. (Cette mort eut lieu entre 1084 et 1093)⁽³⁾.

Le moine du Wast parle ensuite de la fondation de Saint-Wlmer, de celle du Wast et de celle de La Capelle : ce silence d'un auteur contemporain et bien renseigné ne laisse pas que d'ébranler fortement l'autorité du légendaire.

Le Roy admet comme certaine l'antériorité de la fondation

(1) Bolland, *Acta Sanctorum*, April t. II XIII avril. De B. Ida vidua, comitissa Boloniæ in Gallo-Belgica. — Vita auctore, monacho Wastensi comito, cap. II, p. 143. *Virtutes ejus in viduitate, monasteria fundata miracula patrata*. L'édition est très défectueuse, comme l'a montré M. l'abbé Haigueré.

(2) « *Edificans nempe prius in animo, docta instinctu divino, quæ postea in numero apparuere trino* ».

(3) Les auteurs de l'art de vérifier les dates font mourir Eustache II, en 1093, par cette seule raison fort peu critique que dans les lettres que St-Anselme adressait à la comtesse Idé, les dernières où il lui dit de saluer le comte pour lui, se trouvent au livre X du recueil de ses lettres et que ce livre finit en 1093. Mais il commence longtemps avant et d'autre part nous voyons qu'à la fondation de l'abbaye d'Andres en 1084, Ste-Idé intervient seule : si son mari eut vécu, il aurait dû l'autoriser. La date de la mort du père de Godefroy de Bouillon est d'autant plus difficile à établir que son fils aîné et successeur portait le même nom que lui.

de Saint-Wlmer par rapport à celle de Notre-Dame, qui n'a dû sa préséance sur l'abbaye voisine qu'à son ancien titre de cathédrale. On verra que Saint-Wlmer datait de 1080 à 1108 (1).

Mais on le verra aussi, cette église, comme Notre-Dame, existait déjà dès longtemps alors, et il ne faut pas confondre les deux fondations avec les deux reconstructions qui eurent lieu presque en même temps. La bonne foi et la bonne critique exigent de ne laisser aucune illusion au lecteur sur la valeur de la source qui fournit cette date. Mais que Notre-Dame ait été bâtie ou rebâtie par Sainte-Idé ou par son fils Eustache, et que cela ait été en 1104, un peu avant ou un peu après, son architecture n'en indique pas moins très clairement le premier quart environ du XII^e siècle ; quant aux débris des églises antérieures, trois fois incendiées selon la tradition recueillie par Le Roy, il ne s'en retrouve pas et l'on peut admettre avec M. l'abbé Haigneré qu'elles furent en bois.

En 1212 il se fit dans cette église au dire de Jean d'Ypres (2) de grands et nombreux miracles et les pèlerins y affluaient. L'argent qu'ils durent apporter, permit d'exécuter des travaux importants ; en 1293, une fondation de chapellenie dut donner lieu à d'autres constructions ; en 1307, l'abbé Laurent de Conde, jeta les fondements d'un chevet neuf. En 1361, Charles V, alors Dauphin, étant venu à Boulogne au devant de son père qui revenait de Londres fonda l'autel de la Vierge. En 1367, la grande tour s'éroula sur le chœur et sur la chapelle de la Vierge ; entre 1389 et 1416, le grand portail fut refait aux frais du duc de Berry, mari de Jeanne de Boulogne. En 1544, le clocher fut de nouveau abattu dans le bombardement et les Anglais, maîtres de la ville, rasèrent la chapelle de Notre-Dame. En 1552, des ornements provenant de Saint-Nicolas de Calais, entre autres un jubé furent donnés à Notre-Dame à la suite de la démolition de cette église ; en 1567, l'évêché de Boulogne fut rétabli, après la chute de Téroüanne ; dès 1553, le chapitre de Téroüanne avait été transféré à Boulogne, mais l'année même du rétablissement de son titre de cathédrale, l'église fut saccagée

(1) Gall. Chr. X, Instrumenta. col. 397, eb. VII. Cf. ci-dessous p. 209.

(2) « Eodem anno (1212) ad laudem et gloriam Jesu Christi et suae gloriosissimae matris in Boloña supra mare plurima fiunt miracula, magnusque populi confluxus ex omni parte regni et inde ortum habuit peregrinatio ad beatam Mariam in Boloña que adhuc est » Ipénius, *Chron. S. Bertini*. — Martene *Thesaurus novus anecdotorum* t. III, col. 693.

par les Huguenots ; de 1620 à 1624, on rebâtit la chapelle de la Vierge ; de 1667 à 1668, le chœur fut clos et décoré à grand frais ; en 1718, on badigeonna ; le XVIII^e siècle vit aussi détruire le grand portail et ouvrir quatorze chapelles latérales dans la nef. On trouve encore la trace de tous ces remaniements, en étudiant les vestiges beaucoup trop rares et les dessins beaucoup trop peu précis et trop peu nombreux qui ont survécu à la destruction de l'édifice, vendu le 21 juillet 1798 à des spéculateurs qui le démolirent.

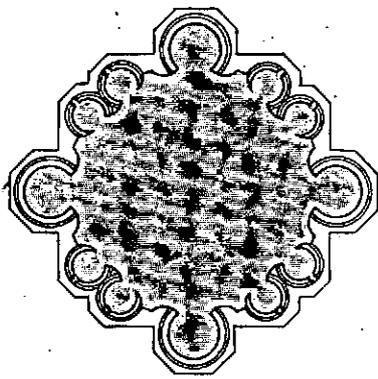
Ce sanctuaire a été un des plus célèbres de la chrétienté : du XIII^e au XVI^e siècle, il a été ce qu'est Lourdes de nos jours. C'est du XIII^e siècle que paraît dater la Vierge assise en bois⁽¹⁾ qui reçut l'hommage de Louis XI, pour le comté de Boulogne⁽²⁾, la visite et les dons de tous nos rois et d'une foule d'autres personnages et qui, échappée on ne sait comment aux Anglais, enlevée en 1567 par les Huguenots et retrouvée en 1607, périt enfin sur un bûcher en 1793. C'est aussi au XIII^e siècle que dut apparaître la légende qui la fait arriver en bateau à Boulogne en 636.⁽³⁾

(1) Cette statue est figurée sur les sceaux des abbés de N. D. au XIII^e siècle ; sur une sculpture au-dessus de la porté d'un moulin du XV^e siècle à Brunembert, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne ; au-dessus des deux portes du moulin du XVI^e siècle à Moulin-l'Abbé (ces moulins appartenaient à l'abbaye). On possède quelques mauvaises gravures du XVII^e siècle figurant Notre-Dame de Boulogne. Quant aux enseignes de pèlerinage en plomb ou en étain du XV^e siècle, on en possède un grand nombre, notamment au musée de Cluny (voir Forgeais, *plombs historiés trouvés dans la Seine*, Paris 1858 in-8°. A. Leleuvre. *Etude sur les plombs ou enseignes de pèlerinages* (Mém. de la Soc. Acad. t. 1^{er}) et A. de Rosny. *Mém. de la Soc. Acad.* t. XIII p. 184 et *Album historique*). Malheureusement ces plaquettes sont assez informes, mais en résumé toutes ces figures concordent entre elles et concordent avec les statues de Notre-Dame des Miracles de St-Omer et de Notre-Dame de Boulogne la Grasse (Somme, arrondissement et canton de Montdidier) qui passent, à tort ou à raison pour copiées sur elle. Tous ces documents concourent à nous montrer une vierge du XIII^e siècle, ou tout au plus de la seconde moitié du XII^e, assise, et sans le moindre rapport avec l'effigie debout qui a été popularisée à Boulogne depuis la restauration du culte.

(2) Chroniques de Jehan Molinet. Chr. nat. franc. t. XLIV, 1828, liv. 40, p. 23.

(3) Le règne du roi Dagobert et particulièrement la date de 636 est la date d'un certain nombre de pieuses légendes de cette région. L'histoire du bateau se retrouve aussi à plusieurs exemplaires ; le crucifix miraculeux de Rue est également arrivé en bateau, et Saint-Josse ayant faim, vit arriver sur la Canche à Dommartin trois bateaux chargés de vivres, que l'abbaye a pris pour armes. La légende de Notre-Dame atteint son plus grand développement dans le ms. 5126 de la bibliothèque de l'Arsenal, du XV^e siècle, aux armes d'Antoine, bâtard de Bourgogne, intitulé : *La manière de la fondation et augmentation de l'église de Notre-Dame de Boullongne*. On y voit dans 9 enluminures, la Vierge débarquant à Boulogne, y traçant le plan d'une église, y faisant trouver un trésor, dirigeant la construction et finalement dotant l'église de reliques et d'objets précieux. Malheureusement, ni dans les figures, ni dans le texte, il n'y a rien d'historique, aussi n'ai-je pas fait figurer cet ouvrage dans ma bibliographie. Il a été publié

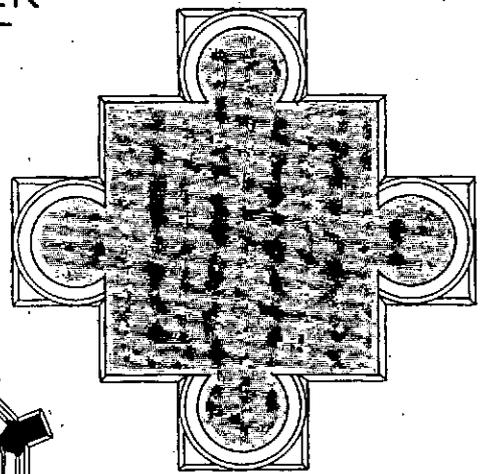
CATHÉDRALE DE BOULOGNE-SUR-MER



PLAN DES PILIERS DU CHŒUR



1 MÈTRE

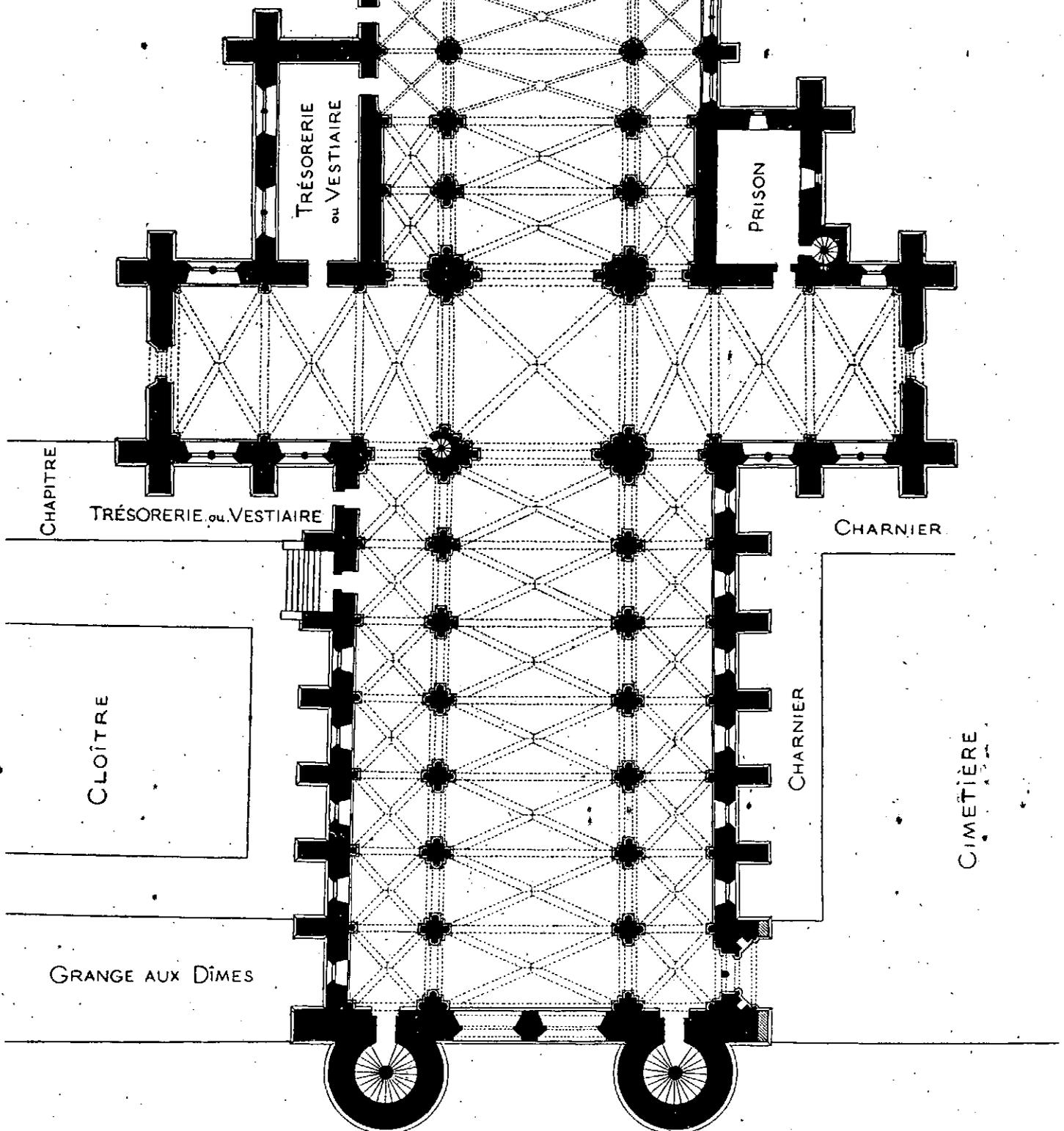


PLAN DES PILIERS DE LA NEF

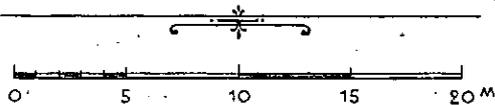


1 MÈTRE

COUR DE L'ABBAYE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



0 5 10 15 20 M



Parmi les événements importants dont l'église qui nous occupe fut le théâtre, il faut mentionner le mariage d'Edouard II, roi d'Angleterre et d'Isabelle de France, en 1308, qui fut la cause première de la guerre de cent ans.

Les divers éléments que l'on peut utiliser pour la restitution de l'église Notre-Dame sont très faibles pris individuellement, mais en les confrontant on peut arriver à des données précises sur l'ancienne cathédrale de Boulogne.

Nous avons sur cette église quatre histoires fort bonnes,⁽¹⁾ mais bien peu de détails sur son architecture. M. l'abbé Haigneré a donné sur sa crypte une notice fort intéressante où l'archéologie tient quelque place. Depuis lors, M. A. de Rosny a publié deux très précieux états des dégâts commis en 1567 par les Huguenots.⁽²⁾ Ces documents permettent d'ajouter plusieurs éléments de restitution à ceux que fournissent les fondations et les débris de l'édifice, les anciennes vues de la ville, et un plan partiel exécuté en 1772.⁽³⁾

Toutes les fondations de l'ancienne cathédrale existent sous la nouvelle église qui en suit à peu près les contours et en a utilisé tous les points d'appui ; c'est sur un excellent plan moderne publié dans la notice de M. l'abbé Haigneré que j'ai tracé celui que je donne, après avoir relevé moi-même l'ancienne crypte et l'emplacement des anciens piliers encore visibles dans les constructions actuelles.

On trouve des renseignements sur les dimensions de l'édifice

par M. l'abbé Haigneré dans son étude sur la légende de Notre-Dame de Boulogne, 1854, in-8° et dans l'*Album historique* de M. A. de Rosny. Un vitrail du XVI^e siècle à Rigny-le-Ferron (Aube) donne une suite analogue d'épisodes de la même légende, et elle y a fait un pas de plus en empruntant le cygne du célèbre chevalier ancêtre des comtes de Boulogne : il remorque en effet le bateau de Notre-Dame comme celui du chevalier sur les sceaux de la ville.

Ces figures ont dû avoir un prototype dans les vitraux ou les tapisseries du XV^e siècle existant à Notre-Dame de Boulogne. Le Roy signale ces tapisseries.

(1) Voir la note bibliographique en tête de cette notice.

(2) *Trois documents inédits sur Notre-Dame de Boulogne* (Mém. de la Soc. Acad. de Boulogne, t. XVII).

(3) Ce plan comprend les trois dernières travées du bas-côté et du croisillon sud (archives départ. du Pas-de-Calais. Dépôt de Boulogne G. 8). Il avait pour but de constater authentiquement l'emplacement de la paroisse St-Joseph, établie dans la cathédrale. Il est hors de doute qu'il est inexact, car le pilier qui est sous la tour a été indiqué semblable aux autres, et il est impossible qu'il ne fut plus fort ; pour l'élévation nous avons des données dans la gravure du siège de Boulogne en 1544, publiée en 1788 par la *Société des Antiquaires de Londres*, dans les diverses vues de Boulogne que M. A. de Rosny a réunies dans son *Album Historique* et dans la vue de Boulogne en 1611 par Joachim Duvier, publiée en 1898 par le R. P. Hamy dans les *Mém. de la Soc. Académique de Boulogne*.

dans l'inventaire de 1567 et dans l'acte de vente du 3 thermidor an VI (21 juillet 1798) qui la définit "un bâtiment de 47 toises, 3 pieds de long, sur une largeur réduite de 3 toises, 12 pieds et une hauteur d'environ 7 toises, 4 pieds jusqu'à l'entablement".⁽¹⁾

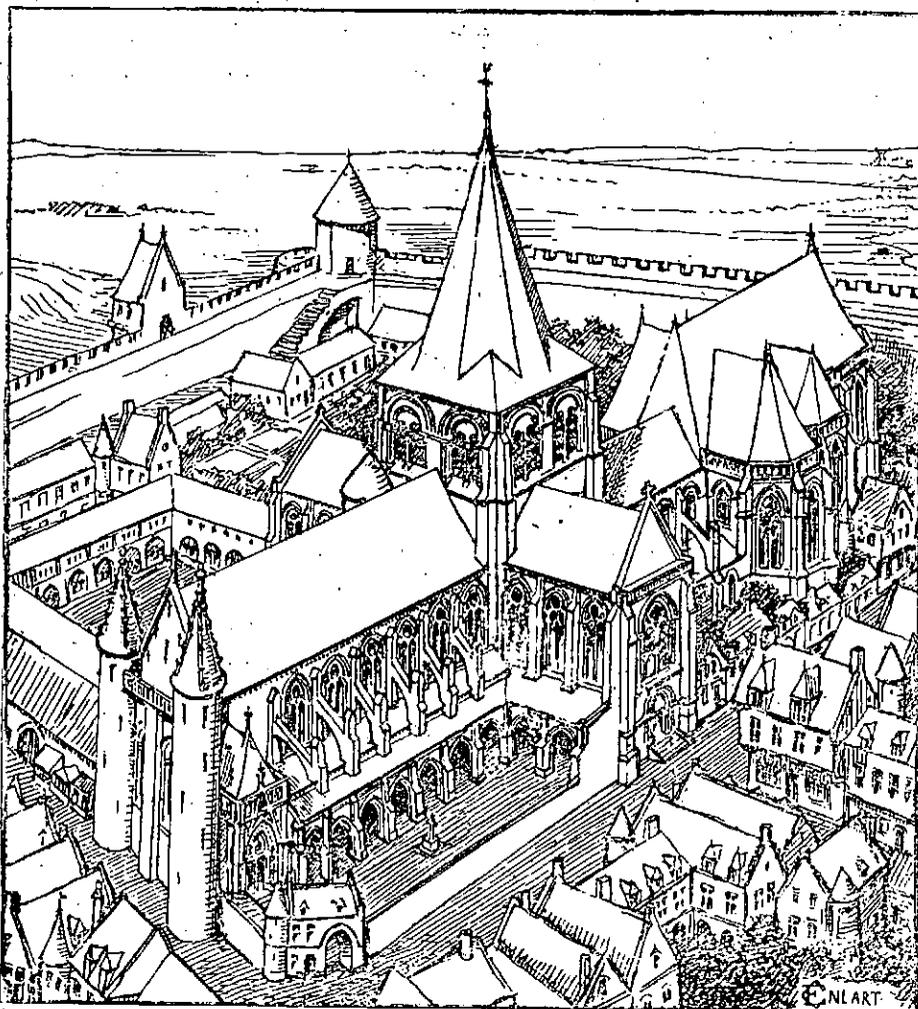


Fig. 3. — Eglise Notre Dame de Boulogne, (entre 1550-1567), croquis de restitution.

Quant à l'inventaire des dégâts, il nous apprend beaucoup de détails; principalement les mesures des portes et fenêtres et des toitures.

(1) Publié par Ern. Deseille. *L'Année Boulonnaise* second semestre, Boulogne, 1886 (Mém. de la Soc. Acad.) p. 376.

Un certain nombre de détails de sculpture de l'ancienne église sont conservés dans la crypte de l'église actuelle.⁽¹⁾

Nous avons aussi de cette église deux descriptions manuscrites du siècle dernier qui donnent d'utiles renseignements.⁽²⁾ Elle était bâtie en calcaire oolithique d'Honvault et de Marquise et ne portait aucune trace d'architecture antérieure à Sainte-Idé. Dans ses substructions on n'a trouvé de construction antérieure qu'un temple gallo-romain à riches et curieuses sculptures.⁽³⁾ L'église (fig. 3 et planche hors texte) se composait d'une nef romane de sept travées, d'un transept profondément remanié à l'époque gothique et d'un chœur commencé en 1302 que précédaient deux travées romanes; le clocher s'élevait sur le carré du transept, la façade ouest était flanquée de deux tourelles cylindriques, comme à la cathédrale et à St-Nicolas de Tournai et à Saint-Nicolas de Gand; elle n'avait pas de portail; elle donnait sur une ruelle, rue de la Clef, et c'est en face de la voie principale, dite rue Notre-Dame⁽⁴⁾ (aujourd'hui rue de Lille), que s'ouvrait le grand portail, dans la première travée. Le grand portail de Saint-Wlmer était également latéral parce que la face Nord de l'église donnait sur la place du marché. A Notre-Dame, une raison de cette disposition pouvait être le vent de mer, fort à craindre sur ce point culminant de la ville comme le prouve l'église actuelle où tourbillonnent des courants d'air glacé. Au nord de la nef, étaient adossés le chapitre et le cloître de l'abbaye,⁽⁵⁾ en face de la rue dite encore du Cloître; au flanc sud s'adossait le cimetière entouré d'un charnier.

Rien ne permet d'indiquer la date de ce charnier. Il est vraisemblable de penser qu'il fut construit en même temps que le nouveau portail auquel il était attenant, c'est-à-dire de 1389 à 1416. Il fut détruit par l'évêque de Partz de Préssy, qui construisit son petit séminaire sur l'emplacement du cimetière au XVIII^e siècle.

Le chœur roman était élevé sur une crypte de 14^m de long

(1) Voir la notice citée de M. l'Abbé Haigheré sur la Crypte.

(2) Scotté de Velinghen et Ph. Luto.

(3) Voir ci-dessus, p. 170.

(4) Une autre partie de la rue était dite des Cuisiniers; c'est là qu'étaient installés les traiteurs qui hébergeaient les pèlerins.

(5) L'abbaye a fait place au bâtiment de l'évêché, aujourd'hui couvent des Dames de Marie Réparatrice, dans l'enclos de l'évêché. Il n'y reste rien d'antérieur au XVII^e siècle.

sur 9^m65 de large que divisaient trois nefs de quatre travées, deux rangs de colonnes de 2^m60 de haut sur 50^c de diamètre et auxquelles des demi-colonnes semblables répondaient dans les murs; la voûte devait être une voûte d'arêtes avec doubleaux intermédiaires comme à la crypte de Nesle qui est analogue et de date très-peu antérieure. La dernière travée à l'est de cette crypte était divisée, comme celle de Nesle, par deux petits murs, en trois chapelles (1) Les marches du chœur devaient s'appuyer à la paroi occidentale de cette crypte où l'on pénétrait par deux portes latérales ouvertes dans la première travée de ses bas-côtés et desservies par des escaliers formant un coude à angle droit autour des gros piliers du carré du transept. Il est très regrettable que le milieu du mur oriental de cette crypte ait été défoncé en 1827 sans qu'on ait pris note de ses dispositions; il est très vraisemblable qu'il a été droit sur toute sa longueur comme dans la crypte de Nesle. Ce mur aurait en ce cas, comme à Nesle, terminé le chevet de l'église. Le ciment et la peinture rendent malheureusement impossible la vérification des reprises de l'appareil. Si le chœur n'avait pas été rectangulaire, il faut supposer que la crypte qui nous reste était suivie à l'est d'une seconde salle, d'une *confession* pratiquée sous le sanctuaire (2).

C'est au-dessus de la crypte que se trouvaient les deux travées du chœur datant de l'époque romane; elles avaient des collatéraux: le chœur ne suivait donc pas le plan de celui de Nesle; Luto assimile entièrement la disposition de ces deux travées à celle de la nef et Luto paraît s'être rendu compte des reprises: nous en verrons la preuve. Il nous dit que l'église « est d'une structure très antique depuis le portail jusqu'aux premières arcades du chœur; le haut ou le chevet est beaucoup plus récent et de l'ordre gothique; les piliers des arcades de la nef et les premiers du chœur sont massifs et les ornements de

(1) Les chapelles de la crypte de Nesle avaient été remaniées au XV^e siècle mais leur plan ne semble pas avoir été modifié.

(2) Il existe dans les cartons de la Commission des monuments historiques un relevé de la crypte de Notre-Dame de Boulogne et un relevé de celle de St-Bertin; ce travail est de M. Morey, architecte. Par une incroyable méprise, il a assimilé à la construction romane une rotonde construite à la suite de cette crypte et dans les fondations du chœur de 1307 par Monseigneur Haflreingue en 1827. Cette rotonde sert à porter le dôme de la nouvelle cathédrale. — M. Morey a ajouté au bout du couloir qui est à l'est de la crypte de St-Bertin, une rotonde du même genre, il m'a été impossible de savoir sur quelles données. Le portail figuré en élévation avec le plan de la crypte de Boulogne appartient au manoir abbatial de Moulin-l'Abbé, il est figuré assez inexactement de même que tous les autres détails.

leurs chapiteaux marquent que c'est un édifice construit sous la première race de nos rois⁽¹⁾ » et plus loin il répète : « le grand portail, la nef, la croisée et les deux premières arcades de chaque côté du chœur que l'on a fermées de maçonnerie, sont d'une structure fort ancienne à ce qu'il paraît aux habiles connoisseurs, de la première race de nos rois. »⁽²⁾

Il y a erreur sur l'attribution de date, mais il est évident que le caractère des arcades était le même, dans la nef et dans ces deux travées. Il y avait donc deux travées au moins de déambulatoire. Il ne dut jamais en exister davantage : M. l'abbé Haigneré mentionne des fondations en forme d'abside à pans coupés trouvées à quelque distance à l'est de la crypte et détruites aussitôt. Il ne s'explique pas leur existence et les croit peu anciennes.⁽³⁾ N'aurait-ce pas été l'ancien sanctuaire, conforme en ce cas pour le plan à celui de St-Wlmer. L'église bâtie vers 1104 était donc terminée à l'est par deux travées de chœur, accostées de collatéraux de même longueur et suivies d'une abside simple à pans coupés, ou peut être fermées à l'est par un mur droit.

Le plan de la partie orientale de l'église fut profondément modifié à partir du XIII^e siècle. Ce fut d'abord dans la seconde moitié de ce siècle que l'on accola au nord de la crypte romane une autre crypte. Les bases de ses six colonnes rappellent les colonnettes du château et du beffroi ; elles étaient composées d'un tore déprimé surmonté d'une baguette et posé sur un socle octogone. Le style des peintures qui couvrent ses murailles indique la même date. L'architecture de cette salle était très élégante et très légère, ses colonnes étaient extrêmement grêles ; le profil de leurs bases indique la fin du XIII^e siècle ; à l'est, deux piscines en plein cintre cantonnaient l'autel surmonté d'une fenêtre. Cette crypte pouvait être le sous-sol d'une chapelle dite chapelle l'évêque et fondée par Jacques de Boulogne, évêque de Térouanne, et terminée probablement en 1293, puisque cette année-là l'évêque se préoccupa d'en assurer le service par un acte où il la désigne ainsi : « Capella quam ibi

(1) Ms. cit. p. 9.

(2) Ibid. p. 377, 378.

(3) Notice sur la crypte de N.-D. de Boulogne, édition de 1863 p. 48.

de novo constitui fecimus. » (1) Si cette identification est exacte, la *chapelle l'Evêque* aurait été celle qui reliait le croisillon nord au déambulatoire et la crypte s'étendait sous une travée de celui-ci en même temps que sous la chapelle rectangulaire. On verra qu'elle dut être détruite lors de la reconstruction du chœur.

En 1307, le 15 mai, l'abbé Laurens de Condete avait posé la première pierre d'un vaste chevet neuf (2).

Ce chœur polygonal était entouré d'un déambulatoire et de cinq chapelles également polygonales en saillie sur l'alignement des deux premières travées de ce déambulatoire et s'arrondissant en une demi-rotonde d'un très bel effet. Le plan était analogue à celui de la cathédrale de Tournai. La chapelle du fond, consacrée à la Vierge et tangente au rempart, était sensiblement plus grande : c'était l'usage alors et ici plus qu'ailleurs cette chapelle attirant un concours de fidèles et une abondance d'ex-voto qui exigeaient ces dimensions.

L'œuvre de Laurent de Condete était la partie la plus belle du monument ; on l'appelait le "cul de lampe" comme nous l'apprend Luto : « Ce qu'on appelle, » dit-il, « le cul de lampe de l'église de Boulogne; lequel s'étend au-delà du chœur et s'ouvre et s'élargit en manière de dôme, est un ouvrage des plus hardis et digne de l'admiration de ceux qui s'y connoissent. » (3) Ce que Luto appelle *le chœur*, ce sont les deux premières travées de chevet, travées encore romanes, dont les arcades étaient bouchées, nous dit-il encore, (4) cela évidemment pour deux raisons, car cette partie avait été très ébranlée par la chute du clocher, et c'était dans ces deux travées que se trouvaient les stalles, adossées aux clôtures de brique des arcades. L'emploi de la brique semble indiquer un travail du XVI^e siècle; entre l'époque romaine et cette date il ne semble pas qu'on ait rien bâti en brique à Boulogne. Ces clôtures transformaient en couloir étroit et peut-être sombre le commencement du déambulatoire, et le visiteur qui arrivait par ces passages au chevet élargi « en ma-

(1) A. Le Roy, (preuves) p. 276 de l'édition de 1682.

(2) Chronique française anonyme finissant en 1308. Bibl. Nat. ms. fr. n° 751; voir à la p. 735 du t. XXI des *Historiens des Gaules et de la France*, qui donne la leçon fautive *Condece*. Le texte est celui-ci : M. CCC. II. En cet an fit comencier l'abbé Laurens de Condete. le neuf cavech de l'église Nostre-Dame-de-Boulogne, le XV^e jour de May. »

(3) Bibliothèque de Boulogne ms. p. 377.

(4) Ibid.

nière de dôme, » c'est-à-dire de rotonde, devait être plus frappé de son effet d'épanouissement, de lumière et de légèreté.

Les collatéraux de la nef dont l'un fut démoli seulement en 1827 pour la construction de la nouvelle église, étaient purement romans. Leurs doubléaux et la seconde voussure de leurs arcades étaient portés sur de grosses colonnes engagées, couronnées de lourds chapiteaux à ornements barbares de faible relief, semblables à ceux de la crypte (fig. 4); les figures de lions furieux et de chimères s'y mêlaient à des feuillages ou à des rinceaux entrelacés; des têtes de monstres ou des volutes formaient les angles; certaines corbeilles étaient tout à fait lisses; les tailloirs étaient épais, entaillés de moulures très simples; une partie de ces chapiteaux a été utilisée ou déposée dans la crypte où l'on voit encore en place quelques-unes des lourdes bases attiques à scotie à peine creusée (fig. 15).

Quatre fenêtres des carolles existaient en 1567 (deux de chaque côté) et mesuraient 60 pieds carrés de surface (1). Aux bas-côtés de la nef, s'appuyait au nord le cloître, au sud le charnier. Toutefois, les notes manuscrites de Le Roy nous montrent qu'il existait quelques fenêtres basses au nord. Le cloître, en effet, était en contre-bas de l'église. Quant aux arcades, elles étaient très probablement de tracé brisé, comme à Lillers et au Wast; le tracé du pilier indique qu'elles avaient une seconde voussure; les voussures n'avaient certainement aucune moulure; cela fut de règle jusqu'au milieu du XII^e siècle.

Les piliers de la nef étaient carrés, cantonnés de quatre colonnes; les grandes arcades étaient donc doublées; quant aux bas côtés, s'ils ont été voûtés à l'origine, ils n'ont pu recevoir que de simples voûtes d'arêtes; il est assez probable qu'ils n'ont eu que de simples doubléaux avant le XIII^e siècle; des vestiges de deux travées du collatéral probablement au sud du chœur, sont reproduits d'une façon trop vague dans une aquarelle pittoresque de feu M. Macnza (fig. 5), qui semble bien représenter les ruines de la cathédrale au commencement de ce siècle (2) et dont je dois la possession à la générosité de M. V. J. Vaillant qui l'avait découverte. La nef de Notre-Dame devait ressembler

(1) *Inventaire des dégâts*, p. 23.

(2) C'est ma vue de la cour de récréation de l'institution Hallreingue, avec un fragment des ruines de Notre-Dame.

beaucoup à celle de la collégiale de Lillers; elle était également dépourvue de voûtes.

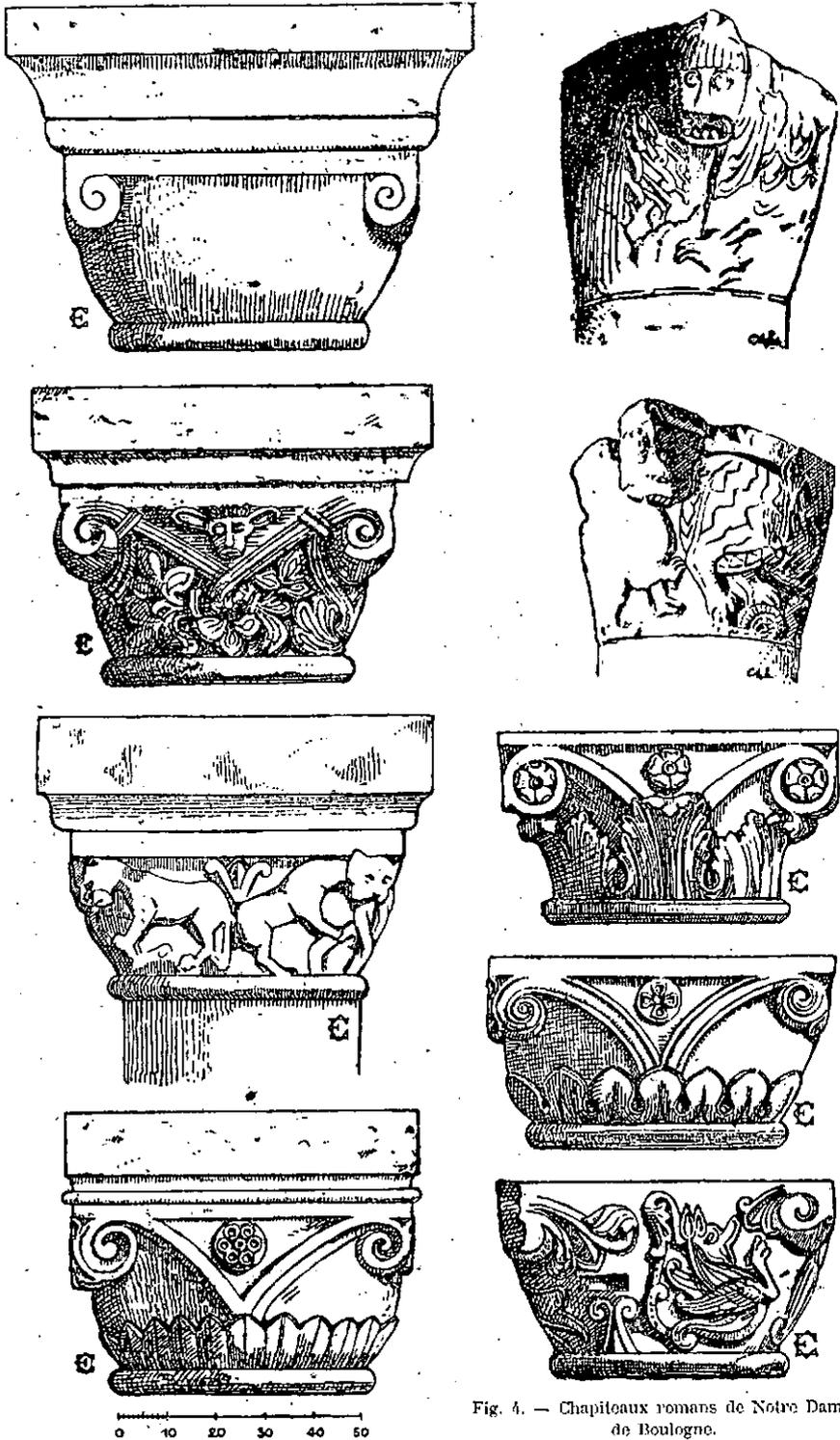


Fig. 4. — Chapiteaux romans de Notre Dame de Boulogne.

Les demi-colonnes du côté de la nef portaient originai-
 rement les extrémités des fermes d'une charpente apparente où
 les poutres d'un plancher de bois, comme à Lillers, plutôt que
 des doubleaux comme à Cérisy-la-Fôret. Les fenêtres primitives

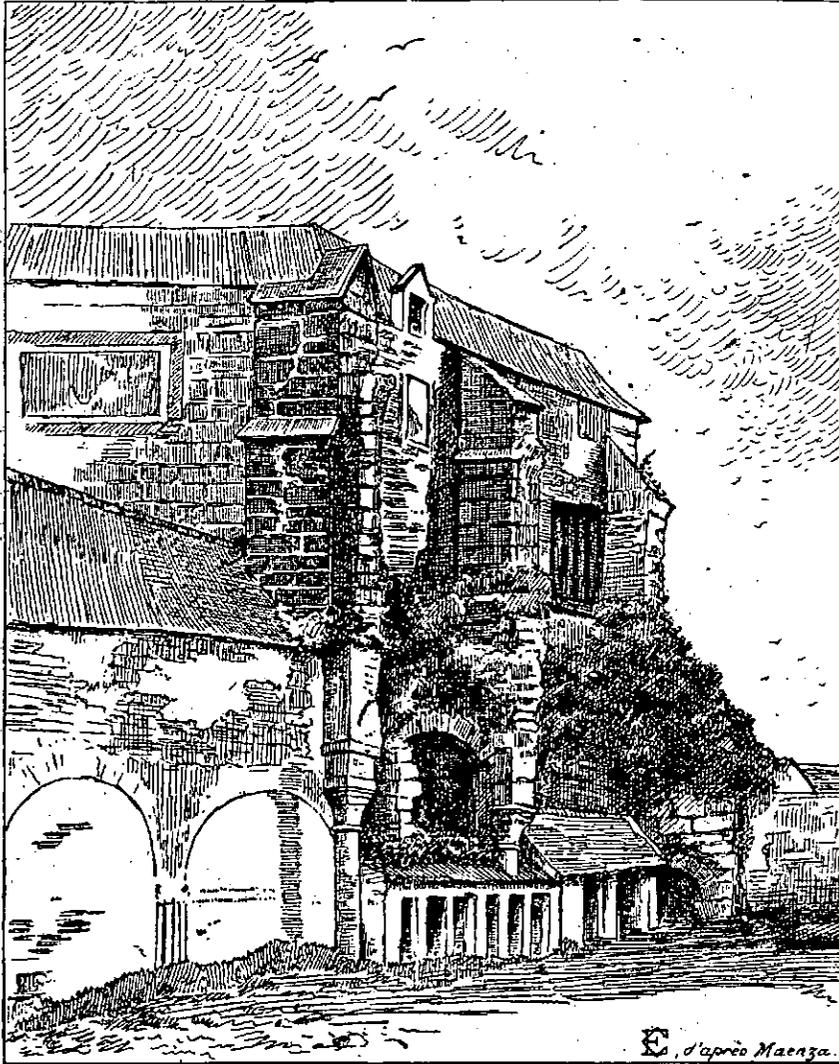


Fig. 5. — Détail des ruines d'après une aquarelle de M. Maenza

de la nef devaient être semblables à celles des deux travées
 romanes du chœur, c'est-à-dire en plein cintre et mesurant le
 double des fenêtres des bas-côtés, soit 120 pieds de surface.(1)

(1) *Inventaire des dégâts* p. 21.

La travée occidentale de la nef n'avait pas de fenêtres latérales. Au XIII^e siècle, le vaisseau central reçut des voûtes d'ogives qui nécessitèrent l'adjonction d'arcs boutants, bien visibles sur le dessin de Duviert. L'aquarelle de feu M. Maenza montre que les culées étaient couronnées de petits toits en bâtière. Elle représente probablement les deux anciennes travées du chœur. Le transept était simple; dans son angle sud-est étaient logées les prisons du chapitre. C'est devant l'entrée de ce cachot, dans le croisillon sud, près du petit portail, qu'était placée la statue colossale de Saint-Christophe qui devait comme les statues similaires encore existantes, dater du XV^e ou plutôt du XVI^e siècle.⁽¹⁾

En même temps que l'on voûtait la nef et les bas-côtés, au XIII^e siècle les fenêtres hautes de la nef furent agrandies et reçurent la forme de celles de Notre-Dame de Paris: une grande baie en tiers-point divisée en deux formes de même tracé soutenant un grand cercle simple.

Un triforium existait-il entre ces fenêtres et les grandes arcades, comme à Lillers, à Saint-Etienne de Beauvais et dans la plupart des grandes églises? Cela est probable; il pouvait être composé, comme dans les exemples précités, de baies en plein cintre subdivisées en deux formes de même tracé, avec colonnette centrale et semblables aux baies du clocher. Ce triforium fut-il également remanié au XIII^e siècle? Cela est possible.⁽²⁾ La corniche de la nef était très remarquable: elle datait de la fin du XII^e siècle et avait été démontée et très restaurée au XIII^e siècle, quand les murs furent surhaussés.

C'est à tort que M. l'abbé Haigneré a cru cette corniche romane⁽³⁾

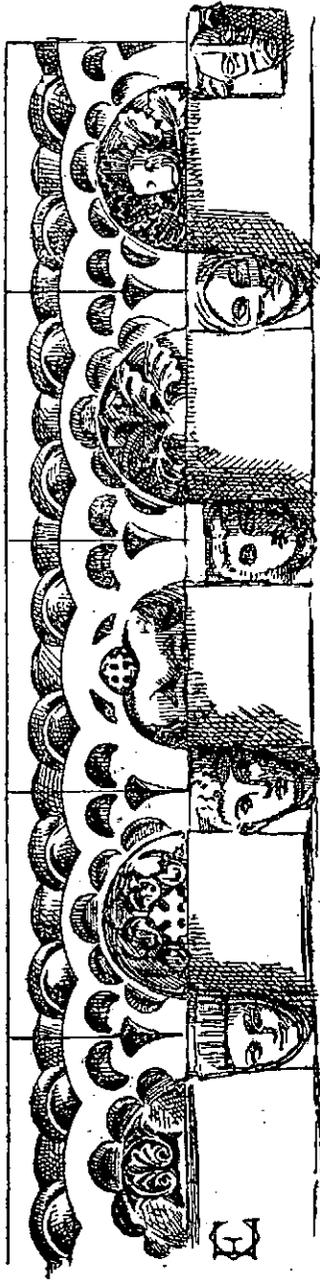
La place de la corniche de Notre Dame sur les murs de la nef n'est pas douteuse: on la voit figurée dans la gravure du siège de 1544, qui montre bien son importance; mais un

(1) Il en existait de semblables à Notre-Dame de Paris, à la cathédrale d'Amiens et dans la plupart des grandes églises. La dévotion à Saint-Christophe devint à la mode lorsque se répandit l'opinion qu'il suffisait d'avoir vu l'image du Saint pour être préservé tout le jour de mort subite. L'expression « post culum Christophori » est employée dans les actes capitulaires de Boulogne pour signifier « dans la prison ». Voir E. Desaille, *Année Boulonnaise*.

(2) Une double base attique sur socle commun et un tailloir à larmier faits pour deux colonnettes jumelles ont été trouvés dans une maison bâtie avec des débris de la cathédrale et font partie de la collection de M. Lipsin à Boulogne. Les débris viennent d'un cloître ou plus probablement d'un triforium; ils portent des marques de tâcherons en chiffres romains et sont peints en rouge et en vert.

(3) *Notice sur la crypte*, édition de 1863, p. 53.

passage de Luto, que M. l'abbé Haigneré dit se rapporter à la corniche de la nef, paraît désigner celle du charnier qui entourait l'enclos du cimetière, ou plutôt celle du bas côté auquel ce charnier était adossé : voici le



Corniche de Notre Dame de Boulogne

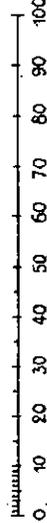


Fig. 6.

« au haut du mur du charnier qui est à droite de la nef de l'église, et qui fait face au cimetière, se remarquent quantité de têtes antiques, les unes couronnées d'un simple diadème, les autres dont le diadème est orné, et d'autres avec des casques. Ce mur est l'ouvrage de Ste-Ida et l'on croit que ces figures représentent les anciens comtes de Boulogne qui vivoient avant cette comtesse. » Cette dernière assertion est erronée, mais on verra qu'elle a son utilité ; quant à la mention qui paraît bien désigner le mur du bas-côté, elle peut porter à supposer que sa corniche avait aussi été refaite ; Luto ne mentionne que celle-là, parce qu'elle devait subsister seule : l'incendie des combles avait mis en 1567 les chéneaux de la nef hors de service ; le procès-verbal des dégâts le constate : « Les galeries plommées et garde-droits qui portoient les combles ruinés. . . . » La corniche faisait retour sur la façade ouest, sous la galerie qui passait devant le pignon, rebâti en retraite dans la restauration du XIII^e siècle.

Philippe Luto montre par sa description que la refaçon des

(1) Bibl. Boul. ms., 169 A. p. 378, note marginale.

voûtes était très apparente (1) : il attribue, on l'a vu, la nef au temps de la première race des rois de France ; plus loin, il dit que les Normands ont du détruire les voûtes dans la construction desquelles il voit la restauration de Ste-Idé. L'anachronisme est énorme, mais la constatation est juste et puisque ce qui est pour lui la restauration de Ste-Idé est pour nous le XIII^e siècle, son attribution de la corniche du bas-côté sud à Ste-Idé témoigne d'une refaçon qui y fut faite au XIII^e siècle.

Sur les cinq arcatures qui nous en restent, une seule porte des feuillages du style de ceux des chapiteaux de Dommartin et du chœur de Saint-Germain-des-Près, terminés en 1163 ; une autre a les mêmes feuillages qu'un chapiteau de St-Wlmer qui date de 1256 ; les autres sont aussi dans le style du XIII^e siècle, enfin, trois des têtes formant modillons qui recevaient ces arcatures subsistent et sont du XIII^e siècle ; une tête de femme porte la toque à mentonnière du temps de Saint-Louis.(2) (fig. 6).

Les arcatures sont en plein cintre comme dans d'autres corniches du XIII^e siècle aux églises d'Hénin-Liétard et de Notre-Dame de Saint-Omer ; cette dernière est presque aussi belle que celle de Boulogne. La persistance des corniches à arcatures à l'époque gothique caractérise l'architecture de l'est de la France et de la région germanique.

Dans la corniche de Boulogne, les arcatures sont creusées en absidioles tapissées de feuillages et abritant parfois un motif en haut relief ; agneau pascal, tête de bête. Leur extradors et leurs retombées sont contournés d'une entaille polylobée(3) et profondément creusée qui produit un effet riche et vigoureux. Des motifs analogues se voient dans une châsse du XIII^e siècle du trésor de la Cathédrale de Tournai et au triforium du chœur de la Cathédrale de Tolède.(4)

Les chéneaux étaient doublés de plomb, ceux du chœur avaient outre leurs gargouilles, sept tuyaux de descente en plomb.(5).

(1) Haigneré, Hist. de N. D. de B. édit^e 1864, p. 192.

(2) J'ai complété le dessin avec une tête de même provenance recueillie par feu M. Lacour et donnée au musée, et j'y ai ajouté un modillon de l'ancienne corniche romane conservée dans la crypte.

(3) Ce dessin rappelle un peu celui d'une autre corniche à arcatures du XIII^e siècle, à l'église de Chissey (Jura).

(4) Ce monument pourrait être l'œuvre d'un artiste de nos contrées, Pierre de Corbie. Voir ce que j'en ai dit dans un article : *Villard de Honnecourt et les Cisterciens*, publié en 1895 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

(5) *Inventaire des dégâts*, p. 19.

Le pignon et le comble de la nef avaient été considérablement surhaussés, les rampants mesuraient six toises de haut et dix-neuf de long⁽¹⁾, ils étaient couverts d'ardoise. Le pignon de la façade avait cinq ancrés de fer.

A la façade s'ouvraient deux fenêtres romanes en plein cintre.⁽²⁾ Au-dessus, une galerie à balustrade régnait à la base du pignon et reliait le sommet des tourelles d'escaliers, percées de simples archères et couronnées de flèches gothiques à crochets qui, visibles dans les représentations de 1611 et 1702, avaient disparu entre cette date et 1720 pour faire place à deux poivrières d'ardoise.

Le transept avait été remanié comme la nef ; peut-être même davantage. Il avait la même hauteur de murs que la nef, mais un comble moins élevé. Des galeries extérieures régnaient de même au bas des pignons ; chaque croisillon avait trois travées avec fenêtres semblables à celles de la nef ; aux extrémités existaient de très larges fenêtres ; les deux ensemble formaient une surface de vitraux de 944 pieds carrés.⁽³⁾ Un meneau épais divisait ces baies en deux formes principales ; le tympan de celle du nord avait été bouché après les dégâts de 1567, car Duviert indique deux baies accolées.

Au centre du transept s'élevait une grosse tour carrée que portaient certainement quatre arcades de tracé brisé, ce tracé plus résistant ayant apparu sous les tours centrales plus tôt qu'ailleurs. Depuis le siège de 1544, cette tour fort analogue à celle de Saint-Martin de Boscherville ou à la lanterne de la cathédrale de Tournai, n'avait plus qu'un étage surmonté d'une flèche d'ardoise. Cet étage prenait naissance un peu au-dessous de la hauteur des combles de la nef qui ne s'y appuyaient point mais étaient coupés par une croupe à l'est.

Du côté du chœur, la tour centrale restait tout-à-fait dégagée, les deux travées romanes qui l'avoisinaient n'ayant pas été surhaussées au XIII^e siècle. La tour centrale semble avoir été renforcée de huit contreforts aux angles. Au nord-ouest, elle avait une tourelle d'escalier cylindrique ; elle possédait sur

(1) *Inventaire des dégâts* p. 19.

(2) Cette disposition se retrouve à l'église de Mareuil-Caubert (Somme) où une corniche à arcatures analogue à celle de Notre-Dame de Boulogne passe à la base du pignon. (Voir mon *Arch. romane dans la région picarde*, Pl. XVI).

(3) *Inventaire des dégâts* p. 22.

chaque face deux grandes baies en plein cintre subdivisées en baies géminées de même tracé. La tour de Borre près Hazebrouck (XI^e ou XII^e siècle) et celle de Clerques en Boulonnais (XIII^e siècle) sont des réductions très exactes du même modèle.

Au-dessus de cet étage du Beffroi avait existé un autre étage et une flèche, construction magnifique qui s'écroura dans une tempête, la nuit du 13 décembre 1367; nous lisons le récit de ce sinistre dans la seconde continuation de la chronique de Guillaume de Nangis, publiée par d'Achery.⁽¹⁾

Ce clocher paraît, d'après les expressions du chroniqueur, avoir été d'une grande magnificence; les ravages que causa sa chute permettent de croire qu'il était composé d'une grande masse de pierres; la flèche était en pierre probablement. Quant à sa forme, il est malheureusement difficile de s'en rendre compte, car il faisait partie d'une série de clochers qui, comme celui de Lillers, ont eu le même sort: le vent de mer, les innombrables guerres, le manque d'entretien et il faut probablement ajouter le manque de solidité de ces constructions, ont fait qu'il ne nous en reste plus que deux complets, antérieurs au XV^e siècle, dans la région du nord, le petit clocher de Guarbecques⁽²⁾ de 1150 à 1170 environ et la flèche d'Esquerdès, du XIII^e siècle, sur une tour du XII^e.

Le clocher de Notre-Dame dut, après le désastre, recevoir de nouveau un second étage, car dans la gravure du siège de 1544 nous voyons un reste de ce couronnement, dont les ouvertures paraissent fort étroites et allongées: ce nouvel édifice fut alors détruit dans le terrible bombardement qui dura deux mois et où Notre-Dame fut le point de mire des assiégeants. Le journal rimé de l'un des assiégés, le prêtre Alléaume Morin⁽³⁾ nous l'apprend et nous fait savoir que la voûte du bas de la tour fut assez solide pour résister à la chute des parties supérieures et des

(1) Acta autem sunt hæc isto anno 1367. — Eodem anno in mense decembri, in nocte sanctæ Lucie Virginis fuit tantus flatus ventorum et ita vehemens in partibus Flandriæ et Brabantie sicut alias numquam fuit visum... et quod mirabile fuit, ex magno ventorum impulsu campanile de ecclesia Beate Mariæ de Boloña canonicorum regularium, quod erat pulcrum valde nimis et forte, illa nocte corruit, et tectum chori sub eò demolivit, et ulterius voltas lapideas fregit ex suo casu similiter et quassavit, et nihilominus multa alia magna campanilia, alib ventorum impulsu ceciderunt.

(2) Voir ma monographie de Guarbecques dans *l'architecture romane dans la région picarde*. Amiens 1895 in-8° p. 216 et suiv.

(3) Publié par M. Morand au t. 218 des *Documents inédits*.

cloches. Les débris de la tour et les projectiles enfoncèrent au contraire les voûtes du sud-est de la nef et du collatéral.

- (35) ... Le jedy ensuivant, nuit de l'Assomption
De Marie.....
La cloche de l'église fut quasy mis à plat.
- (36) ... Ils battirent si bien la tour et le clochier
Qu'il n'y demeura rien, sans nul layens bleschier.
- (52) ... Après soleil couchant, a huit ou a neuf heures
Ce jour fut tresbuchant le clocher, dont je pleure.
- (53) ... La voulte de la tour ne fut de rien gastée
Elle recout ses cloches, tant estoit bien voultée.
La nef fut effondrée par devant la paroisse
Tout cheut cette journée sans faire cas atroisse [Var.: catastrophe].

L'étage inférieur du clocher avait certainement aussi résisté ; du moins les faces nord et ouest de cet étage de la tour romane se conservèrent-ils jusqu'en 1798.

Le chœur était achevé en 1367, lorsqu'il eut beaucoup à souffrir de la chute du clocher et ses parties hautes dérasées ne furent jamais rétablies : le vaisseau central resta presque à la hauteur du déambulatoire et des chapelles⁽¹⁾ ; cet ensemble était couvert d'un groupe de toits très compliqués, à pénétrations multiples. Le toit central était en ardoise, ceux des chapelles étaient en tuile, comme ceux des bas côtés de la nef. Les piliers du chœur étaient des faisceaux de grêles colonnettes couronnées de groupes de chapiteaux octogones à feuillages variés, dans le type ordinaire du XIV^e siècle mais conservant une certaine ampleur⁽²⁾ Les bases étaient formées de deux tores séparés par une gorge et élevées sur des socles octogones ornés d'une moulure. La partie inférieure de ceux de la chapelle de la Vierge est encore visible dans la crypte actuelle⁽³⁾ Ces piliers étaient au nombre de douze décorés comme ceux de la Sainte-Chapelle de Paris, des chœurs des cathédrales de Troyes et de Magdebourg et de plusieurs autres églises, de niches abritant les statues des Apôtres considérés symboliquement comme les piliers de

(1) La même mutilation existe dans la nef de Saint-Sauve de Montreuil depuis les ravages des Espagnols en 1537.

(2) J'en ai recueilli un débris ; un autre morceau se trouvait à l'entrée de la crypte il y a peu d'années ; un chapiteau est conservé dans la même crypte. (fig. 10).

(3) C'est du tracé de ces piliers quatre fois répété que procède la restitution des piliers du chœur dans le plan ci-joint : je n'en garantis pas autrement l'exactitude : les groupes de deux colonnettes devaient être plus espacés.

l'église. Deux débris de dais à frontons, d'un bon style, qui se voient dans la crypte doivent avoir abrité ces statues ; la même collection lapidaire conserve une très belle gargouille (fig. 7) en

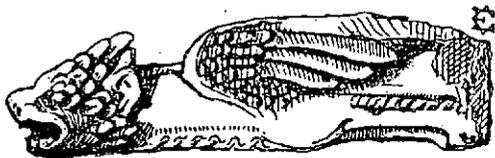


Fig. 7. — Gargouille conservée dans la Crypte.

forme de dragon ailé qui, d'après son style, doit provenir également de l'édifice de Laurent de Condete. On en a conservé également des meneaux garnis de co-

lonnettes à fût aminci. Les fenêtres des chapelles étaient divisées en deux formes.

Les chapelles qui accostaient celle de la Vierge étaient dédiées à Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Jacques et Sainte-Apolline ; elles sont désignées dans cet ordre en 1567 (1) et Sainte-Apolline (2) étant la dernière vers le croisillon nord, il semble bien que la série commence vers le sud. Il existait aussi une chapelle Sainte-Anne, une chapelle Saint-Jean et peut-être encore un autel de Saint-Augustin, car l'inventaire de 1567 mentionne une « vieille porte du chœur... estant prez Saint-Augustin ». Un « huis du costé de Saint-Pierre » semble n'avoir pas été une porte extérieure : c'était sans doute celle d'un escalier. Les Huguenots ruinèrent onze autels dans l'église (3) : le maître-autel, ceux des cinq chapelles du chevet, celui de la chapelle au nord-est du transept ; celui de la paroisse qui se trouvait probablement dans le croisillon sud, puisqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles la paroisse occupait le bas-côté sud de la nef ; les trois autres autels étaient soit dans la partie droite du déambulatoire, soit plus probablement sur les côtés et sur la plate-forme du jubé où il était de règle d'en placer.

Les cryptes avaient été comblées lorsque furent entrepris les travaux du chœur et il semble que la trésorerie ait été élevée alors sur une partie de la crypte gothique puisque cette trésorerie paraît être contiguë à la chapelle Sainte-Apolline d'après l'inventaire de 1567. (4)

(1) *Inventaire des dégâts* p. 18.

(2) Cette chapelle avait en 1630 changé son vocable pour celui du S. nom de Jésus. (*Ibid.* p. 18, note de M. A. de Rosny).

(3) Même document, p. 15.

(4) p. 18.

La chapelle Sainte-Anne avait au-dessus de l'autel une fenêtre de 192 pieds de surface ; auprès se trouvait une autre verrière de vingt pieds seulement.⁽¹⁾

La maîtresse fenêtre de la chapelle Saint-Jacques n'avait que 80 pieds, cette chapelle avait deux autres fenêtres, les chapelles Saint-Pierre et Sainte-Apolline avaient chacune une verrière de cent pieds carrés ; la chapelle Saint-Nicolas avait deux verrières.⁽²⁾

Une petite verrière existait "au dessous de la chapelle Saint-Jean",⁽³⁾ ce pourrait-être dans la crypte du XIII^e siècle ; en ce cas elle n'aurait été comblée qu'après 1567, mais cette hypothèse est très peu vraisemblable.

Lorsque en 1367, le grand clocher tomba, les ressources de l'abbaye devaient être épuisées par les dernières constructions et les pèlerins venaient moins nombreux et moins riches depuis que durait la guerre de Cent Ans : on répara comme l'on put ; les chapiteaux que l'on refit portent le caractère de la fin du XIV^e siècle, il y en a un groupe dans le musée de peinture de la ville et un isolé dans la crypte de Notre-Dame ; ils sont en craie blanche que l'on fit sans doute venir d'Étaples, par mer ; cette matière légère, facile à extraire et à travailler devait être économique et d'autre part, l'occupation de Calais par les Anglais devait gêner l'exploitation des carrières de Marquise.

La construction avait, du reste, marché lentement ; en 1361, lorsque le dauphin Charles était venu à Boulogne, la chapelle de la Vierge restait encore inachevée : c'est, je pense, ce qu'indique le fait de la fondation faite par lui d'un autel devant la statue miraculeuse de Notre-Dame,⁽⁴⁾ mais cette chapelle paraît encore avoir été ruinée par la chute du clocher : vers 1520, c'était une chapelle provisoire en bois d'après le curieux tableau que nous fait Erasme dans ses *Colloquia Familiaria* d'une église de la *Virgo Parathalassia* qui par toutes sortes de détails semble désigner Boulogne.⁽⁵⁾

(1) p. 21.

(2) P. 22 et 28.

(3) P. 28.

(4) Le Roy. *Hist. de N. D. de B.* éd. de 1682, p. 57 ; preuves, p. 267 à 272. Haigneré. *Hist. de N. D. de B.* éd. de 1864, p. 87.

(5) *Peregrinatio religionis ergo.* Edition Elzévir p. 811. Le sanctuaire de la *Virgo Parathalassia* est donné comme situé en Angleterre, mais ressemble d'autre part beaucoup à

Les fouilles de 1895 à la Porte-des-Degrès ont fait retrouver divers débris qui semblent provenir de Notre-Dame. Parmi ceux-



Fig. 8. — Culot du XV^e siècle.
(place des Victoires)

ci, un ange à grande robe, aux ailes éployées, du XV^e siècle ayant porté une retombée de voûte où une statue. Ce motif se relie à un larmier horizontal. Une de ces figures forme un culot plus important et de même style : c'est un petit personnage vêtu appuyé sur des béquilles. Un culot en tous points semblable (fig. 8) est encastré dans le mur d'une maison du XVIII^e siècle au n^o 41 de la rue appelée Place des Victoires ; un troisième culot figurant un béquillard bossu avait été donné anciennement au Musée d'où il a disparu vers 1880. Deux bons-

hommes semblables, sans béquilles mais l'un d'eux ayant un bandeau autour de la figure, ont été encastrés sous les angles du toit d'une maison du XVIII^e siècle, dans un passage intérieur au n^o 35 de la rue Thiers (fig. 9). Ils ont été détruits récemment. Il est probable que cette petite cour des miracles provenait de la chapelle de Notre-Dame restaurée après le désastre de 1367. Ces personnages portent des costumes du XV^e siècle, et ces nombreux éclopés semblent bien une représentation des pèlerins qui venaient demander leur guérison à la Vierge miraculeuse. Un sixième culot de même provenance représenté une grosse tête de nègre (fig. 9) ; il est encastré à l'angle de la rue dite place des Victoires et de la rue du Vivier.

Boulogne : il est desservi par des chanoines réguliers, possède une chapelle de Saint-Pierre et une merveilleuse relique de Saint-Lait ; il s'y trouve un riche trésor mais le vent de mer fait rage à travers les portes béantes et les fenêtres sans vitraux. Quant à la chapelle provisoire de la Vierge, elle est indiquée comme située au nord, et décrite en ces termes : «... in eo templo, quod inabsolutum dixi, est sacellum angustum ligneo tabulato constructum, ad utrumque latus per angustum ostium admittens salutatores. Lumen est exiguum, nec fere nisi ex cereis, fragrant odor naribus gratissimus... si introspecies... dicas deorum esse sedem, adeo gemmis auro argentoque nitent omnia... »

D'autres détails tels que le puits miraculeux et la maison transportée par miracle sont empruntés à d'autres pèlerinages célèbres ; l'auteur a fait de ces divers traits un type synthétique.

Le XVI^e siècle fut pour l'église une période de ruine ; bombardée pendant deux mois en 1544, elle servit d'arsenal aux Anglais pendant leur occupation, ils rasèrent la chapelle de la Vierge pour faire un boulevard ; elle touchait en effet aux remparts.

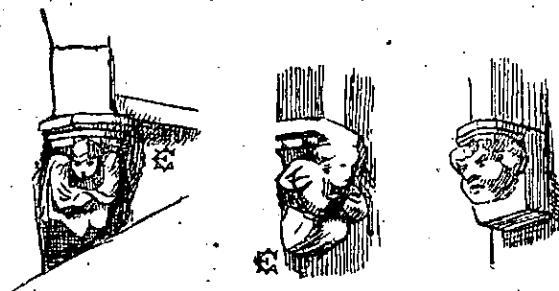


Fig. 9. — Culots du XV^e siècle

En 1389, le duc de Berry épousa Jeanne, comtesse de Boulogne ; en 1416, il mourut. Entre ces dates extrêmes, il fit refaire le grand portail, ce qui prouverait que les réparations

du chœur et du clocher étaient finies ; le portail, en pierre de Marquise (1) était très riche. Le Roy nous dit (2) que « le duc y fit élever une grande figure de la Vierge dans un bateau accompagné de sa représentation et de celle de la princesse Jeanne, sa femme. Dans l'un des côtés du mur étoit taillée l'histoire de l'arrivée de l'image et dans l'autre quelques-uns des principaux miracles, le tout entrelacé de fleurs de lys... » Dans ses notes manuscrites, récemment acquises par la Bibliothèque de Boulogne, Le Roy est plus explicite ; on y lit : « Au grand portail de la cathédrale costé du cimetièrre, paroist au milieu une grande Vierge dans un bateau et aux 2 costez, les représentations d'un seigneur et d'une dame de la façon qu'on représentoie alors les personnes de la 1^{re} qualité comme sont les Roys de France aux portaux de Notre-Dame de Paris et de St-Deny et ce qui fait croire que ce sont les statues d'un comte et d'une comtesse de Boulogne, de Jean de Berry et de Jeanne sa femme, ainsi que l'assure l'histoire manuscrite des miracles. — Les murailles, à droite et à gauche, sont décorées de plusieurs figures de plusieurs miracles, autrefois faites par l'intercession de N.-D. de Boulogne, entr'autres on y peut encore remarquer de petits enfants morts que l'on tient

(1) Il est à remarquer que ces pierres fort dures et qui se taillaient d'ordinaire au ciseau ont été taillées ici au marteau, comme on le faisait pour la craie en Picardie, d'où les ouvriers ont dû être appelés.

(2) Le Roy. Hist. citée p. 79. M. de Champeaux a omis de parler de ce portail dans son bel ouvrage sur les travaux d'art du duc Jean de Berry.

par les pieds et d'autres d'une autre manière.⁽¹⁾ Se voit aussi les figures de quelques hommes manchots, toutes les dites figures entremeslées de fleurs de lys, ce qui peut encore davantage faire croire que c'est le dit Jean de Berry, comte de Boulogne qui a fait faire le dit portail. » — Antoine Scotté, historien Boulonnais⁽²⁾ qui attribue la construction de la cathédrale à la comtesse Mahaut, femme de Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste, donne une description analogue en se méprenant sur le sujet ; « au côté » dit-il « et en dehors estoient les figures en



Fig. 10. — Débris du grand portail et du chœur conservés dans la Crypte

grand relief de pierres de taille des diets Philippe de France et comtesse Mahault de Boulogne, et au-dessus de ce portail estoit aussy en relief de pierres de taille la figure de la maison et ferme nommé le moulin-l'Abbé, que ladicte comtesse Mahault adonné...⁽³⁾ » Les sujets dont parle Le Roy étoient sculptés dans une suite de quatre-feuilles, un par assise, sur les tableaux du portail ou s'effilaient des colonnettes prismatiques dont on conserve dans la crypte les bases et les chapiteaux (fig. 10). L'un

des sujets semble représenter la Nativité; un autre l'Adoration des Mages. Un autre (fig. 11) semble, il est vrai, représenter la Vierge faisant creuser pour trouver le trésor : la composition rappelle une des miniatures du manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Les médaillons en quatrefeuilles rappellent ceux des portails de la cathédrale de Lyon et des Libraires à celle de

(1) C'était tout simplement le massacre des Innocents.

(2) Scotté de Velinghen (Antoine personnat de Besinghen et d'Embry.) *Description de la ville de Boulogne-sur-Mer et du pays et comté du Boulugnois et de tout ce qu'ils contiennent de plus remarquable. Le 26 janvier 1720, Additions depuis faites.* Bibl. Boul. ms. n° 163, 2 vl. in-f° t. I^{er}, 2° ms. Original B. Boul. nouv. acq. sans n°.

(3) Moulin-l'Abbé, commune de Wimille, canton et arrondissement de Boulogne, voir le chapitre *Monuments des environs de Boulogne*.

Rouen. Les statues s'abritaient sous des dais dont il reste des débris, la voussure antérieure était décorée d'une série de redents en arc trilobé⁽¹⁾, disposition qui se retrouve au grand portail de St-Sauve de Montreuil, qui est de même date. — Un très beau torse vêtu d'un surcot à pélerine est gardé dans la crypte; il peut provenir de la statue du duc. Celle-ci était évidemment à genoux en regard de celle de la comtesse, de chaque côté de la Vierge, comme le duc Philippe le bon et sa femme au portail de la Chartreuse de Dijon. Le tympan était



Fig. 11. — Débris du grand portail et d'un chapiteau de chœur (appartenant à l'auteur).

sans doute ajouré; un compte publié par M. Vaillant⁽²⁾ mentionne deux grandes vitres faites et posées par Jehan Leleu, maistre vitrier au-dessus du portail en la basse église de Nostre Dame, pour la décoration de la paroisse en 1615 ou 1616; Jehan Meurin, peintre verrier à Boulogne les avait peintes, ainsi que les armes de la ville. Cela semble s'appliquer au tympan du portail qui avait contenu deux formes et au-dessus un motif de remplage propre à recevoir un écusson; ce vitrage aurait été d'autant plus utile que la première travée de nef semble n'avoir pas eu de fenêtre, du moins au nord elle en était dépourvue.

Scotté s'est mépris sur l'identité des donateurs du portail et Le Roy sur le sens de ses figures; le tableau des petits enfants morts représentait le Massacre des Innocents et sur les débris conservés dans la crypte, on voit encore la Nativité et l'Adoration des Mages. Quant à la figure du manoir abbatial de Moulin l'Abbé, il se peut très bien qu'elle ait existé sur le portail, car on trouve des exemples analogues: l'abbaye Cistercienne des Trois Fontaines, près Rome, a, sous la voûte du porche qui lui sert d'entrée, des peintures du XIII^e siècle, avec inscriptions représentant les domaines du monastère; à Vauhalla (Seine-et-Oise) la liste des redevances dues au monastère est gravée sur un portail; inversement, l'église de Villeneuve l'Archevêque, près Sens, qui appartenait aux archevêques de cette ville a, sur

(1) Il en reste des claveaux dans le musée lapidaire de la crypte.

(2) *Notes Boulonnaises. Deux peintres boulonnais, 1610 (?) 1690, Joseph Yvart, 1649-1728*, par V. J. Vaillant, Boulogne, Simonnaire, 1884, in-4°, p. 26.

son portail du XIII^e siècle, une figure sculptée de la cathédrale de Sens.

La statue de la Vierge, enlevée par les Anglais, avait été retrouvée et replacée en 1627, puis refaite en 1668.⁽¹⁾

Outre le grand portail, Notre-Dame de Boulogne possédait encore, à l'extrémité sud du transept, un portail à deux vantaux avec guichets.⁽²⁾ Il était dit de Saint-Christophe⁽³⁾ car la statue colossale de ce saint était placée au sud du transept. Du côté nord, une porte semblable s'ouvrait en regard, sur le cloître : chacun de ces portails avait 8 pieds de large et de 11 à 12 de hauteur.⁽⁴⁾ Du côté nord également existait une porte menant au cloître dans l'angle voisin de la salle capitulaire⁽⁵⁾ et une autre porte faisait communiquer la cour de l'abbaye avec la chapelle Sainte Apolline qui dépendait du chœur. Cette petite porte mesurait 5 pieds de large sur 9 de haut.⁽⁶⁾ Un huis intérieur « du costé St-Pierre⁽⁷⁾ » devait être une porte d'escalier.

L'inventaire de 1567 mentionne la grande porte du côté du *gril*⁽⁸⁾ sans qu'il soit possible de discerner si elle appartenait à l'abbaye ou à l'église. Elle semblerait toutefois être le portail principal par ses dimensions et la place qu'elle occupe en première ligne. Elle possédait deux vantaux de 6 pieds de large sur 20 de haut, un guichet, 2,000 clous à tête de diamant, pentures, serrures, etc. Il existait deux grandes portes consécutives : évidemment celle de l'enclos du cimetière et celle de l'église. Mais il est assez difficile aussi de savoir ce qu'était le *gril*.

On peut se demander si cette mention ne concorderait pas avec une anecdote rapportée par Erasme : le pèlerin de la *Virgo parathalassia* raconte, en effet, que sous le guichet d'une porte d'enceinte de l'enclos de l'église, il vit un grillage ou claié de fer (*cratis ferrea*) qui avait pour but d'empêcher que l'on franchit cette porte autrement qu'à pied : il existe encore, en

(1) Actes capitulaires G. n° 56. Cf. Descille *Année boulognaise*, p. 377. Cf. Haigneré. *Histoire de Notre Dame*, p. 235.

(2) *Trois documents inédits*, publiés par M. A. de Rosny, p. 29.

(3) Ibid. p. 8. (*Procès-verbal touchant la vieille Image Notre-Dame qui a esté desrobée* (12 octobre 1567).

(4) Ibid. *Inventaire des dégâts*, p. 29.

(5) Ibid. p. 29. Elle était à deux battants.

(6) Ibid. p. 30.

(7) Ibid. p. 30.

(8) *Inventaire des dégâts* p. 29.

effet, devant la porte de quelques églises rurales de l'Artois et aussi dans le Midi, des fosses couvertes d'une treille de fer qui ont pu servir de défense, mais surtout ont servi et servent encore à gratter la boue des semelles des paroissiens. Ici, la grille avait été posée en mémoire d'un miracle de la Vierge qui avait fait passer par l'étroit guichet un cavalier poursuivi par ses ennemis et qui s'était recommandé à elle. Il ne convenait pas qu'un autre cheval pût franchir le même seuil. (1) Des plaques de cuivre sur la porte et dans l'église portaient l'une la figure du chevalier, l'autre le récit du miracle.

En 1550, quand le retour des Français permit de la rendre au culte, l'église était mutilée, saccagée, et le bombardement avait abattu le haut de la tour et démoli le croisillon nord ainsi que le "trincq tout nouveau fait qui estoit riche et beau" (2). Qu'était-ce que le *trincq* ? L'éditeur de la chronique de Morin l'ignore ; Godefroy n'en sait pas davantage ; M. A. de Rosny qui a publié d'autres mentions du *trincq* dans le procès-verbal de 1567 propose d'y voir une clôture en avant du jubé (3) et surtout il rapproche des textes (4) tous empruntés au XVI^e siècle et à la région du nord. Il remarque, en outre, que dans le dialecte de nos contrées *trinque* signifie *tranche* et *trinque à fu* courtine de cheminée. Aux citations qu'il fournit on peut en ajouter d'autres de même époque et de même provenance : en 1518, un bourgeois de Douai, Jacques Le Saige, note dans la relation de son pèlerinage en Terre Sainte qu'une pierre précieuse est encastree

(1) Voici le texte d'Erasmus : Ad latus itaque septentrionale (c'était bien là le côté de l'abbaye) porta quaedam est. non templi, ne quid erres, sed septi, quo tota clauditur area templo adjacens. Ea ostiolum habet perpusillum, quale videmus in valvis nobilium, ut qui velit ingredi primum tibiam periculo exponere cogatur, deinde caput etiam submittat. . . Narrabat mystagogus olim virum equestris ordinis equo insidentem per hoc ostiolum elapsum e manibus niuisi qui jam fugienti imminabat. . . Ostendebat in ostio laminam cupream clavis affixam, que habebat imaginem equitis servati, eoque cultu quo tum anglica gens utebatur, quem et in vetustioribus picturis videmus. . . barbatus erat non aliter quam caprae, et universa vestis nullam habebat rugam, adeoque non erat major corpore ut strictu corpus ipsum redderet angustius. . . erat et altera lamina cellae figuram ac magnitudinem referens. . . subter ostiolum erat crasis ferrea, que peditem tantum transmitteret : non conveniebat ut eques post eum calcaret locum quem prior eques Virgini consecrasset. »

(2) Alléaume Morin, journal rimé.

(3) A. de Rosny, *Trois documents inédits*, etc., p. 30, n. 2.

(4) 1509-1510. S. Amé de Douai : « Avoir fondu et fait les candelliers tant du *trincq* autour du cœur et de l'escapèrche ». — « Les deux moulures aux deux lez du *trincq* ». — « Avoir bué le drap du *trin* de l'église ». 1574. Saint-Pierre d'Aire : « Deux autres blanches courdines servant à couvrir les imaiges du *trincq* ».

dans le pavement de Saint-Marc de Venise « devant le *trin* »⁽¹⁾ et qu'à l'église des Augustins de Rhodes il « y a contre le *trin* des *cordeliers* (très probablement leçon incorrecte pour *candeliers*), et y percheusmes les armes de Lallain ».⁽²⁾

Pour en revenir au *trincq* de Notre-Dame de Boulogne, l'inventaire de 1567 mentionne une porte à deux vantaux sous le *trincq*⁽³⁾ et les ferrailles du *trincq*⁽⁴⁾ dont fait peut-être partie une barré à cadenas ; il y est dit encore qu'avant que le *trincq* fût fait, le chœur avait une porte dont on conservait encore les deux grands panneaux.⁽⁵⁾

De tous ces rapprochements, il semble bien résulter que le *trincq* était une clôture du chœur, mais si c'eût été une clôture du côté du déambulatoire, il se trouverait deux portes et non une à celui de Boulogne et l'un des textes de Jacques Le Saige n'aurait plus de sens. M. A. de Rosny le place donc bien en avant du chœur. Mais pourquoi le mettre en avant du jubé ? Cette seconde barrière n'existe nulle part, et comment l'addition d'un *trincq* eût-elle, en ce cas, entraîné l'enlèvement des portes du chœur ? Cet enlèvement et l'établissement du *trincq* étaient récents en 1567. Cette opération semble bien ne faire qu'une avec le transfert à Notre-Dame du jubé de Saint-Nicolas de Calais. On peut dire plus : à mon sens, le *trincq* et le jubé ne font qu'un : ce sont deux noms d'une même chose : tous les textes qui portent *trin* ou *trincq* peuvent s'appliquer à un jubé, et le mot doit provenir de *lectrinum letrin*, dont on aura retranché la première syllabe prise à tort pour l'article *le* ; reste une considération qui a évidemment empêché M. A. de Rosny d'aboutir à cette conclusion, c'est l'emploi simultané des deux mots dans le procès-verbal de 1567, mais ce procès-verbal est rédigé par plusieurs maîtres de divers corps de métier : le maçon ouvre la liste et nous parle du jubé ou *pepitre* sans dire mot du *trincq* ; le menuisier et le serrurier viennent à leur tour et nous parlent de *trincq* sans dire mot du *pepitre* : chacun a parlé à sa façon d'un même objet.

(1) Edition Dutbillœul, Douai, 1851 in-4, p. 41.

(2) Ibid. p. 155.

(3) *Inventaire des dégâts* p. 25.

(4) Ibid. p. 27.

(5) Ibid. p. 30.

Je pense donc que *trin* ou *trincq* signifie rien d'autre que jubé.

Le jubé, qui de Saint-Nicolas de Calais avait été porté à Notre-Dame, avait, comme la plupart des jubés gothiques, une suite de bas-reliefs sur sa face antérieure (1). Celui-ci était décoré de l'histoire de la Passion. Les cinq arcades de ce jubé, encadraient l'une la porte centrale, les autres quatre bas-reliefs, et c'étaient probablement des *arcs Tudor*, car les chapiteaux qui les soutenaient appartiennent au style anglais des XV^e et XVI^e siècles. Ils sont ornés de roses et de hermes, armes des Tudor. Ces arcades comme dans la plupart des jubés de la dernière période gothique, (2)

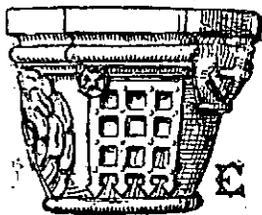


Fig. 12. — Chapiteau du jubé anglais.

étaient en avant de la paroi du jubé ; entre elles et cette paroi était bandée une petite voûte d'ogives dont les retombées vers la nef étaient reçues par des culots formant saillie sur un côté du chapiteau octogone. Sous cette petite voûte étaient disposés de petits autels à droite et à gauche de la porte du chœur.

Les chapiteaux, dont deux subsistent au Musée de Boulogne (fig. 12), sont en pierre d'Anvers ; les six colonnes étaient tout entières de cette pierre, « quasy semblable à pierre de marbre » dit l'Inventaire de 1567 (3). La porte du chœur, dans l'arcade centrale, était à deux vantaux de douze à treize pieds de haut et huit à neuf de large ; les vantaux, d'un travail riche et curieux, étaient décorés d'armoiries et la claire-voie qui formait leur partie supérieure se composait de colonnettes en cuivre tourné. (4) Avant que ce jubé eût été monté, la porte du chœur se composait de deux grands panneaux de menuiserie que l'on avait mis depuis en réserve mais qui furent détruits avec le jubé en 1567. (5)

Les chapelles possédaient des clôtures : celle de Sainte-

(1) Anciens jubés du XIII^e s. à Chartres, Bourges, Le Bourget, tous démolis. Les jubés de ce type empêchaient plus que d'autres de voir le sanctuaire, aussi ont-ils été démolis de préférence aux autres.

(2) C'est la disposition des jubés de Brou, de S^{te} Cécile d'Albi, de la cathédrale de Rodez etc.

(3) *Inventaire des dégâts* p. 16.

(4) *Ibid* p. 30.

(5) *Ibid*. p. 30.

Apolline avait une porte d'entrée monumentale de la même dimension que celle du chœur, et du même curieux travail (1); peut-être provenait-elle aussi de Saint-Nicolas de Calais, car parmi les objets détruits en 1567 se trouvaient aussi « plusieurs clostures et menuiseries, tabernacles (dais) et revers (retables) qui avoient servy à Saint-Nicolas de Calais ».

La chapelle Sainte-Appolline et la chapelle Saint-Pierre avaient encore parmi leurs boiseries « deux forts huis renforcés » qui étaient des portes d'entrée ; il semble donc que la première ait eu deux portes à sa clôture, plus une porte donnant sur l'abbaye. Le maître-autel détruit en 1567 était entouré d'une clôture lambrisée (closture couverte de lambeusiz (2)).

En 1329, l'image de Notre-Dame de Boulogne était abritée sous un tabernacle que la comtesse Mahaut d'Artois fit peindre par son peintre Lignage, l'élève des Boulogne. Ce tabernacle, dit M. J.-M. Richard, devait être une œuvre considérable car le prix convenu s'élève à la somme énorme de 140 livres (3).

L'autel de Notre-Dame, démoli en 1567, était cantonné de « quatre grosses colonnes de pierre noire avecq enrichissements de vassemens (chapiteaux) et soubvassemens (bases) à moderne et antique » en style gothique et Renaissance (c'est-à-dire de la première Renaissance, sans doute). (4) On sait qu'il était d'usage durant toute la période gothique de cantonner les autels principaux de quatre ou quelquefois six colonnes en pierre dure ou en laiton, parfois en bois, entre lesquelles étaient des tringles portant des courtines précieuses ; des figures d'anges surmontaient ces colonnes. C'était là une imitation du tabernacle israélite.

A Notre-Dame de Boulogne, les autels des chapelles de Sainte-Apolline et de Saint-Nicolas étaient cantonnés de deux colonnes de bois ; les courtines latérales devaient donc être tendues entre ces colonnes et le mur du fond.

(1) *Inventaire des dégâts*, p. 30.

(2) *Ibid.* p. 30-32-33.

(3) J. M. Richard *Mahaut d'Artois* Paris 1885 in-8° p. 340.

(4) On a des figures de colonnes de ce genre dans les cathédrales d'Arras, Amiens, Paris, et de nombreuses mentions notamment dans les comptes de Mahaut d'Artois pour l'hôpital d'Hesdin, les Claristes de St-Omer, la Chartreuse de Gosnay.

L'autel de la paroisse était, comme le maître-autel, entouré d'une clôture de bois renforcée de ferrures. Des verges de fer soutenaient des courtines tendues entre quatre colonnes de bois autour de cet autel surmonté d'un retable (*revers*) également en bois et d'une niche à dais (*tabernacle*) abritant des statues.

La cathédrale possédait une *cibolle* (*ciborium*) c'est-à-dire un tabernacle pour la réserve eucharistique : il était « de menuiserie bien peinte et dorée » et un autre meuble analogue « qui avoit servy auparavant. »

On sait ce qu'étaient ces armoires octogones portées sur un pédicule et couronnées de grandes flèches ouvragées. On les plaçait près de l'autel. On en conserve des exemplaires en menuiserie du XIII^e siècle à Senanque (Vaucluse) ; du style flamboyant à Montier-la-Celle près Troyes, à Ancerville (Meuse) ; à St-Savin (Hautes Pyrénées) et dans la collection de Reiset au Breuil Benoist ; d'autres de la Renaissance à Flêtre et à Marquette (Nord), etc.

Parmi les pièces précieuses du mobilier, il faut citer la couronne d'argent cantonnée de huit tourelles contenant des reliques de la Passion.⁽¹⁾ On a cru que cette couronne, détruite seulement à la Révolution, avait été celle de Godefroy de Bouillon et avait été placée sur la tête de la Vierge. C'est de cette opinion que procède la couronne murale de la statue actuelle. En réalité, ce devait être une couronne votive suspendue, analogue de forme aux *couronnes de lumière* d'Aix-la-Chapelle, Hildesheim, etc.

Les stalles détruites en 1567 avaient probablement déjà été refaites en 1550, on les refit une troisième fois en 1627. Les stalles étaient adossées aux deux arcades romanes murées qui fermaient la première travée du chœur. Celles qui existaient en 1567⁽¹⁾ mesuraient « 37 pieds de long de chacun costé et de travers (largeur) 13 pieds ou environ. » Au milieu du chœur, entre ces stalles, se dressait un grand lutrin ou *estaplier* en bois et deux autres plus petits lutrins à ses côtés⁽²⁾. Ce n'était pas tout : deux lutrins de fer, probablement de ces lutrins portatifs dont on conserve des exemplaires à Tournai, à Carpentras, à Toulouse, à Narbonne, à Saint-Sulpice de Favières, servaient à lire l'Épître et l'Évangile, proba-

(1) Voir l'Inventaire de 1791 publié par M. l'abbé Haigneré.

(2) *Inventaire des dégâts* p. 31 « chaises faites en façon de forme ».

blement sur la galerie haute du jubé. Ces lutrins ou *épitaphes* étaient élevés de façon à être bien vus d'en bas, aussi les clercs pour y lire, montaient-ils sur deux *passets* ou petits escabeaux de bois, attachés par des chaînettes de fer⁽¹⁾ comme le sont encore aujourd'hui certaines chaises d'église. Il existait aussi pour les chantres un banc à dos en menuiserie⁽²⁾ et des bancs de bois régnaient le long des murs des collatéraux de l'église⁽³⁾.

Il existait deux chaires à prêcher en bois ; l'une appartenait à la cathédrale et l'autre au curé de la paroisse⁽⁴⁾. Les fonts baptismaux en pierre avaient un couvercle de menuiserie, probablement une de ces pyramides du XVI^e siècle dont on voit encore à Bueil (Indre-et-Loire), St-Riquier et Maisnières (Somme), Ville-Vallouise (Hautes-Alpes).

Il existait naturellement devant la statue miraculeuse un grand tronc : il était fait de « grosses planches avecq trois mollières pour mettre les cierges ». ⁽⁵⁾ Ces *mollières* étaient en bois. Il n'est pas sûr qu'elles fissent corps avec le tronc ; en tous cas, celui-ci était blindé tout autour de ferrailles estimées à la somme de 40 sols tournois⁽⁷⁾. Il existait aussi un petit tronc de bois⁽⁸⁾.

L'horloge détruite en 1567, était un meuble important, analogue sans doute aux horloges intérieures des cathédrales de Beauvais, Bourges et Reims : elle avait une petite chambrette desservie par un ou deux escaliers et deux portes ; dix-huit barreaux de fer ; cinq *treilles de fer* dont une seule mesurait quinze pieds de long sur dix de haut ; ses poids (*plombes*) tombaient dans l'intérieur d'une caisse de bois ou *tuaux*⁽⁹⁾.

Selon un usage fréquent, il existait dans l'église même, près

(1) Ibid.

(2) p. 29.

(3) p. 31.

(4) Ibid.

(5) Ibid.

(6) Ibid.

(7) P. 27. (3) p. 31, (4) p. 32, (5) p. 30. On voit encore dans quelques églises des armoires de ce genre : Ohasine (Corrèze, XII^e ou XIII^e s.). Cathédrale de Bayeux (XIII^e s.). Cathédrale de Noyon (XIV^e s.) Ville-Vallouise (Hautes Alpes XV^e s.) ou des coffres (Noyon XIII^e s. Saint-Martin d'Ypres et Castelnau de Bretenoux XV^e ou XVI^e s.)

(8) *Inventaire des dégâts*, p. 31

(9) Ibid. p. 30.

de la trésorerie, une grande armoire de menuiserie « servant à mettre les ornements » et un grand coffre (1).



Fig. 13. — Tête en pierre peinte trouvée dans la porte des Degrés

Il existait probablement depuis le commencement du XVI^e siècle à Notre-Dame comme dans les églises de Dommartin, Auxy-le-Château, Doullens, Ste-Walburge de Furnes, etc., etc., une mise au tombeau composée de figures en pierre peinte de grandeur naturelle. Une tête mutilée, (fig. 13) sans doute celle d'un Joseph d'Arimathie, et une main tenant une aumônière, ont été trouvés dans la porte des Degrés

et semblent provenir d'un de ces monuments si répandus alors. Le style en est bon.

Quelques pièces de mobilier devaient être très curieuses ; telle la plaque de cuivre avec inscription indiquant la place où la Vierge aurait fait trouver un trésor en 636 (2) ; telle surtout l'effigie équestre en bois peint que la comtesse Mahaut d'Artois avait fait exécuter en 1309 à la ressemblance de son père et mettre dans la chapelle de Notre-Dame (3).

Un ex-voto beaucoup plus modeste, du commencement du XVI^e siècle, retrouvé dans les fouilles de la porte des Degrés, doit provenir de Notre-Dame : c'est une figure en pierre de religieux à genoux devant la Vierge (fig. 14).

Il nous reste quelques détails sur les vitraux : l'inventaire de 1567 mentionne ceux qui furent alors brisés ; ils ne devaient

(1) Ibid. p. 26 et 32.

(2) Voir l'abbé D. Haigneré. *Boulogne T. I.* p. 47 et Dupont *Biblioth. de l'École des Chartes* 1857 p. 458.

(3) En 1312 elle la fit repeindre. Voir J. M. Richard, *Mahaut d'Artois* p. 85 et 335. Une statue équestre en bois d'un sire de Béthsan existait de même dans une chapelle de la cathédrale d'Apt. Un anglais la déroba une nuit en 1828. Le cavalier en pierre de la cathédrale de Bamberg (XIII^e siècle) pourrait être un ex-voto de cette espèce.

pas remonter au-delà de 1550. Le siège de 1544 et la transformation de l'église en arsenal avait dû faire disparaître les



Fig. — Statuette votive trouvée dans la porte des Degrés.

autres. Erasme nous dit, du reste, que déjà peu auparavant, dans l'église de la *Virgo Parathalassia*, le vent de mer s'engouffrait dans certaines fenêtres dépourvues de vitres sans doute à la fois par le fait des accidents, des intempéries et de la misère.

Voici ce que nous dit l'inventaire de 1567 au sujet des vitraux détruits ou endommagés alors.

Deux verrières peintes étaient surtout remarquables : l'une de 120 pieds carrés, avait été donnée par Henri II : il y était figuré avec Catherine de Médicis ; le roi ayant racheté la ville, la reine étant la dernière héritière des Comtes de

Boulogne, il était naturel que tous deux se soient intéressés à cette église. La verrière du feu roi Henri était armée de 9 barreaux et de 80 verges de fer et fixée par 70 clavettes. Tout auprès et probablement en regard était une verrière de même dimension « peinte en histoire ». Le texte ne la désigne pas autrement. On peut supposer qu'elle figurait la légende de Notre-Dame, comme le beau vitrail du XVI^e siècle qui se voit dans l'église de Rigny le Ferron (Aube) et que publiera M. A. de Rosny. L'emplacement de ces vitraux n'est pas indiqué : Le Roy affirme que le vitrail d'Henri II se trouvait dans le haut du chœur avec un autre vitrail aux armes de ce monarque ; d'autre part, l'inventaire de 1567 indique deux verrières blanches au-dessus des formes des chanoines. Ces deux verrières et les précédentes correspondraient aux quatre fenêtres romanes du chœur, mais les verrières blanches n'étaient pas de même taille : elles avaient VI^{xx} XII (132) pieds. On peut donc supposer que les belles verrières étaient à la chapelle de la Vierge et que deux des fenêtres romanes de la partie haute du chœur étaient bouchées.

Une autre verrière peinte se trouvait dans la chapelle Saint-

Jacques ; elle mesurait 80 pieds (1) ; deux autres verrières de 20 pieds et dont l'emplacement n'est pas indiqué, n'avaient qu'une bordure peinte et au centre de chacune les armoiries de *M. de Créquy et sa femme.* (2) Les chapelles de Sainte-Anne, Saint-Pierre et Sainte-Apolline paraissent n'avoir eu que des vitres blanches ; si Saint-Jacques fut plus heureux, il le devait sans doute à quelque riche pèlerin qui avait fait comme le héros d'Érasme, le double voyage de Compostelle et de Boulogne.

D'après Le Roy, les vitraux ornés, tout au moins d'armoiries de donateurs, auraient été plus nombreux : outre les deux verrières d'Henri II, il mentionne dans son livre les suivantes :

En 1565, les héritiers du Maréchal d'Esquerdes avaient fait placer dans le chœur une vitre haute à ses armes. (Le Roy ouvr. cit. p. 287, preuves).

En 1570, Charles IX et sa femme donnèrent la vitre haute du chœur où se trouvaient l'image de la Vierge et la leur (elle remplaça sans doute celle d'Henri II).

L'évêque Claude Dormy, donna une vitre près de celle-ci.

Le maître Adrien Bertrand, donna la suivante.

Le gouverneur François de Chaumail, s^r de Caillacq, l'une des autres (ibid. pp. 166 à 170).

A ces renseignements publiés, les notes manuscrites de Le Roy entrées depuis peu d'années à la Bibliothèque de Boulogne, permettent d'ajouter la liste suivante inédite :

Au côté du château (sud-est) vitre aux armes et figure du s^r de Sauvelet, maître des eaux et forêts du Boulonnais, baron d'Ordre, et vis-à-vis sa femme avec une fille unique derrière elle (armes mi-partie ; au 1^{er} bande d'or et au 2^e fleurs de lys sans nombre) au-dessus de la fenêtre du chœur, étaient les armes de Du Bernet, gouverneur de Boulogne sous Henri IV ; elles étaient timbrées et accotées de gantelets.

On voyait aussi les armes du s^r de Caillacq et de M^e de Senlis, abbé de Combrailles.

Au-dessus de la chapelle du St-Sacrement, vitrail de l'arbre de Jessé donné par un s^r des Bergeries qui en avait donné un

(1) *Inventaire des dégâts* p. 21.

(2) Ibid. p. 21 et 22, voir la note de M. A. de Rosny sur l'identification de ce personnage.

pareil à St-Nicolas et d'autres ailleurs. « A l'ostil St-Christophe » (portail sud du transept) armes de M^{me} Fole (?) disparues au XVIII^e siècle, croix de gueules.

Vis-à-vis de la chaire à prêcher, du côté du cimetière (Sud-Ouest) tout en haut, vitre donnée « par Antoinette Brisse, veuve en premières noces de Nicolas de Martines, vivant procureur des eaux et forêts, trésorier du Boulenois, et en secondes de François de Recques, sr de Gadinant, lieutenant du roi au gouvernement de Monstreuil ».

Une autre, au bas, dans la 1^{re} de la carolle du costé du cloistre (1^{re} travée de bas-côté au nord-ouest) par Anthoine de Bournonville, escuier, sr des Mortiers, enseigne de la Cie d'hommes d'armes de feu M. de Caillacq, vivant gouverneur de Boulogne et Bonne de Lannoy, sa sœur, avec les armes de Bournonville.

« La suivante de M. Anthoine Chinot, escr sr du Val et Jacqueline de Hardenthün avec leurs représentations et leurs armes. »

A une grande fenêtré de la nef du côté du palais espiscopal (nord-est) armoiries « au 1^{er} quartier d'azur au chef d'or chargé de 3 oiseaux de gueules, au 2^d d'argent à la bande de sable ; au 3^e de Mouchi qui est de gueules à 3 macles d'or, à l'escusson en abysme d'argent à la bande de gueules »

« Petite vitre de la carolle du costé de l'ancien cloistre de l'abbaye (nord-ouest) où est représentée une Vierge dans un bateau tenant une bible et dessus la dite bible un reliquaire où estoit le laict de la Vierge, d'une figure assez parlante, y ayant un verre en longueur tout en haut sur un pied d'argent ou autre métal (c'est un reliquaire-monstrance), avec un prêtre à genoux. »

Au-dessus de la sacristie du chœur (sud-est) vitre donnée par Adrien Bertrand, maieur et Jeanne du Wicquet, sa femme.

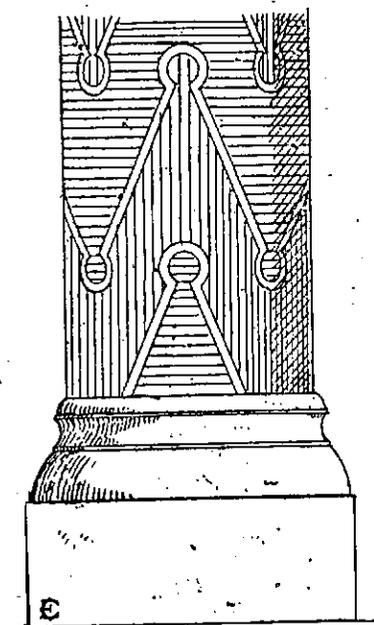
« Proche des orgues, tout en haut, du côté du cimetière » (1^{re} vitre haute sud-ouest) vitre donnée par un sr de Parenty où il restait la moitié de l'escusson.

« Une autre tout en haut, vers la chaire de prédication (côté nord) par Jehan Vaillant, où sont les armes de Lyon. »

« Une autre fort proche où sont celles que prennent M^{rs} de Créquy avec leurs haches mi-parties de quelques levrettes. (1) »

(1) Bibl. Boul. Nouv. acq. Notes ms. d'Ant. Le Roy pp. 57 à 61.

Un certain nombre de peintures murales ont existé et existent encore dans la crypte de Notre-Dame : les chapiteaux romans à corbeille lisse avec simple volute ou à rang unique de



||||| = ROUGE.

=== = BLEU.

Fig. 15.

Base et peinture
d'une colonne de la Crypte

feuilles rudimentaires devaient être complétés à l'aide du pinceau⁽¹⁾. Du reste la crypte était peinte quand on l'a découverte : les fûts des colonnes étaient alternativement peints en brun et en rouge et ceux des deux dernières à l'est, portaient un dessin qu'on a maintenant reproduit partout (fig. 15) : il consiste en un zigzags à pointes arrondies en cercles⁽²⁾ alternativement rouges et bleus, séparés par une ligne blanche. L'effet est excellent autant qu'original.

La crypte du XIII^e siècle était complètement peinte : au bas de ses murs régnait une suite d'arcatures simulées portées sur des colonnettes, et au-dessus une courtine sur laquelle se détachaient des tableaux : les arcatures sont en tiers point avec redents dessinant au-dessous un arc trilobé ; les colonnettes qui les portent ont des chapiteaux à crochets très saillants et des bases attiques dont le tore inférieur déborde largement sur le socle. Au-dessus de l'arcature court une frise de palmettes. Cette frise est jaune et noir ; les arcs, les chapiteaux et les bases sont jaunes rehaussés de traits noirs ; le fond est gris, les fûts sont noirs. Au-dessus de l'arcature, la courtine rouge forme des plis symétriques entre lesquels sont appliqués des panneaux rectangulaires à large bordure grise sertie de deux traits noirs. Dans l'un de ces panneaux, on a pu reconnaître une effigie de Saint-Paul tenant son épée, et comme les voûtes d'ogives de la

(1) Cette disposition s'observe encore à S. Amant de Boixe près Angoulême et à Jumilhac.

(2) Ce dessin se retrouve en Toscane sur des briques de maisons de San Gemignano et dans des peintures murales de San Galvano. Ces exemples ne remontent qu'au XIV^e siècle.

crypte décrivait trois travées sur chacune de ses quatre parois, on ne peut douter que les douze Apôtres n'y aient figuré. L'un d'eux, sans doute patron de la chapelle, était peut-être en vitrail au-dessus de l'autel puisque cette travée centrale de l'est avait une fenêtre.

Il devait exister également à Notre-Dame de Boulogne des œuvres de peintures plus récentes et d'un certain mérite, car en 1532 six peintres d'Amiens : Guillaume Laignel, Antoine de Monceau, Jean Fluin ou Fleun, Jehan Rabaché, Jehan Dubois et Jacques Seillières furent mandés pour restaurer, assez précipitamment il est vrai, toute l'abbaye où allait avoir lieu l'entrevue de François I^{er} et d'Henri VIII.⁽¹⁾

La sacristie de Notre-Dame était logée entre les prisons du chapitre qui faisaient suite au croisillon sud et le rempart, mais la sacristie qui occupe cette place date du XVIII^e siècle et il est probable que l'ancienne était à l'opposé, placée selon l'usage près du dortoir de l'abbaye pour pouvoir être mieux surveillée.

L'abbaye de Notre-Dame était située, en effet, au nord de l'église, dans l'angle du rempart ; elle avait une façade en prolongement du mur occidental de l'église, et une porte d'entrée au bout de la rue Saint-Jean.

Cette porte comprenait une porte charretière à deux vantaux, mesurant 18 pieds de haut-sur 12 à 13 de large, et un guichet ; entre cette entrée et l'église s'étendait la grange aux dîmes de l'abbaye, avec une autre porte charretière de 16 à 17 pieds de haut et 12 de large, munie, pour plus de sûreté, de trois serrures⁽²⁾. Derrière ce magasin, on trouvait le cloître, en regard de la rue qui a conservé son nom. Nous n'avons aucun détail sur ce cloître. Il devait avoir comme tous les cloîtres monastiques un réfectoire à l'opposé de l'église, c'est-à-dire ici au nord, et à l'est une salle capitulaire ; celle-ci occupait l'ouest dans un certain nombre de cloîtres de cathédrales, à Noyon, à Soissons, mais Notre-Dame de Boulogne n'était plus et n'était pas près de redevenir cathédrale quand son cloître fut bâti. Si l'on s'en rapporte encore à l'usage c'est entre la salle capitulaire et l'église que devait se loger le vestiaire et la trésorerie dont il était

(1) Dr Rigollot. *Les œuvres d'art de Notre-Dame du Puy d'Amiens*. Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, série 2, t. v. p. 415.

(2) *Inventaire des dégats*, p. 32.

question en 1567. Le vestiaire avait deux portes communiquant sans doute avec l'abbaye et avec l'église et deux fenêtres; six barres de fer qu'y prirent les huguenots devaient défendre ces fenêtres; l'une avait un panneau de verre blanc de six pieds de surface. Deux tables et un banc formaient le mobilier qu'ils y détruisirent⁽¹⁾

La Trésorerie avait aussi deux portes, une fenêtre à croisée de pierre avec quatre barreaux de fer et deux fenêtres à châssis ouvrants en menuiserie, protégées par deux treilles de fer⁽²⁾; c'était sans doute à deux étages différents car les salles du trésor avaient presque toujours un étage supérieur; c'est entre eux que se trouvait le plancher d'aiselin détruit en 1567.⁽³⁾ Dans cette trésorerie était un coffre-fort à trois serrures. Il existait aussi une *vieille* trésorerie, à deux huis. Il est donc probable qu'il y avait deux sacristies, à l'est et à l'ouest du croisillon sud. La première, du reste, est spécialement désignée en 1567 par l'expression *sacristie du chœur*.

La salle du chapitre avait aussi deux portes, l'une d'elles avait une « clicquette hossoire »; huit petits gonds, quatre *clicques* (verrous?) et des pentures pouvaient venir des châssis ou des volets de ses fenêtres. Celles-ci comprenaient quatre panneaux de verre blanc formant ensemble 15 pieds de surface, la « grande quantité de voirre painctz de même longueur et largeur que celle du Roy » qui y fut détruite devait provenir évidemment de vitraux de l'église que l'on avait démontés pour quelque réparation.⁽⁴⁾

Au chapitre se trouvait un *bureau* surmonté d'une table à écrire. Ce bureau avait deux serrures et quatre *laschures*; et devant se trouvaient un banc et une escabelle.⁽⁵⁾

Deux chanoines avaient en 1567 leur jardin, leur cave et sans doute leurs maisons à part; cinq *relligieux* vivaient dans

(1) Ibid, p. 22 et 30.

(2) Ibid, p. 26 et 30.

(3) Ibid, p. 30.

(4) p. 23. D'après l'estimation, cette quantité de verre peint aurait répondu à deux verrières à peu près de la grandeur de celle du roi et de la verrière historiée. Nous aurions peut-être dans ces quatre verrières à peu près égales et toutes riches, celles des quatre fenêtres romanes du chœur, dont deux démontées alors pour une cause quelconque.

(5) *Inventaire des dégâts*, p. 26 et 32.

les chambres de l'abbaye, sur lesquelles nous avons quelques détails.⁽¹⁾

A l'est du cloître, du transept de l'église au rempart, se trouvait la cour de l'abbaye.⁽²⁾

Après le désastre de 1567, l'église s'était relevée lentement. On refit alors des travées de voûtes sur la nef et les bas côtés, car les notes manuscrites déjà citées de le Roy, mentionnent les armes du sieur de la Hagerie, baron d'Ordre, comme ornant la grande voûte de la nef et la voûte du côté de l'abbaye. On commença par le chœur⁽³⁾, divers dons permirent de refaire aussi la charpente et les autels, mais bien des choses essentielles se firent longtemps attendre : ce n'est que de 1621 à 1624 qu'on rétablit la chapelle de la Vierge, en ruines depuis 1544. Il est toutefois à remarquer que la partie orientale de cette chapelle montre, dans le dernier pilier subsistant, la trace d'une reprise de la fin de l'époque gothique et probablement du XVI^e siècle. La restauration avait dû être commencée à cette date et interrompue.

Une ère de prospérité revint : de 1653 à 1656 on fit à grands frais un maître autel,⁽⁴⁾ de 1667 à 1669, Antoine, duc d'Aumont, gouverneur du Boulonnais, fit exécuter à ses dépens un jubé et une clôture complète au chœur,⁽⁵⁾ on y accumula à profusion les marbres rares et les sculptures habiles. Un grand nombre de morceaux d'une banalité parfaite sont encore conservés dans

(1) La chambre du chanoine Jean du Crocq avait à ses fenêtres neuf panneaux de vitres formant en tout quarante pieds de surface (p. 23 et 33).

La chambre de Frémin Segard n'avait qu'une croisée, de seize pieds carrés, en quatre panneaux.

La chambre de Pierre Ebruyn, avait sans doute deux petites croisées, car on y compte 8 panneaux de verre blanc formant en tout 20 pieds.

Celle de Barthélémy Quinquet, prieur, avait deux portes dont un guichet; celle de Sébastien Linieur avait deux huis et deux croisées, et des boiseries (p. 26).

(2) p. 30.

(3) Haigneré, *ouv. cit.*, p. 197.

(4) Le Roy, *ouv. cit.*, p. 14.

(5) Scotté de Velinghen, *ms. bibl. Boul. nouv. acq.*, p. 73. Ce jubé était en marbre du Boulonnais et du Brabant et Scotté nous dit que l'on fit venir des artistes brabançons pour l'exécuter. Ce détail est confirmé par le style archaïque et tudesque d'un assez bon bas-relief de marbre conservé dans la crypte et représentant le Père Eternel, Adam et Eve.

Il contraste avec le style plus fin et plus français mais moins original du vœu de Louis XIV, dont M. A. de Rosny a publié la reproduction; voir pour plus de détails sur ce jubé, abbé Haigneré; *Ephemerides dans l'Impartial* du 30 octobre 1869, E. Descille, *année boulonnaise* p. 377-378 et A. de Rosny, *Album historique*.

deux chapelles de la crypte et auraient pu fort avantageusement prendre place dans la décoration de l'église moderne. Le meilleur morceau était peut-être le vœu de Louis XIV, bas-relief conservé au Musée. Le chapitre rivalisa de zèle avec lui pour la décoration.⁽¹⁾

En 1627, Georges Hinckell d'Ypres, refit les stalles⁽²⁾ ; en 1672, le frère Médart, capucin, fit au-dessus du jubé une horloge⁽³⁾ (la troisième depuis 1550) tenue par un aigle, et semblable à celle de St-Germain l'Auxerrois; en 1680-82 les orgues furent refaites par Jacques, facteur à St-Omer⁽⁴⁾. Beaucoup de tableaux⁽⁵⁾ prirent place dans l'église; on y remarquait l'*Assomption* de Louis Le Noir (1658) et la *Sainte Thérèse* d'Ant. Théod. Giraux (1789).

Bientôt l'église sembla trop vieille à côté de tous ses accessoires nouveaux; en 1674, on fit venir un badigeonneur de Bruges⁽⁶⁾ où l'on semble avoir été très habile dans l'art mal-faisant de plâtrer et de blanchir les vieilles églises. — En 1718, on recommença l'opération et un témoin oculaire constate avec plaisir que pas une place ne fut épargnée.⁽⁷⁾ — Mais la place ne suffisait plus aux embellissements: on défonça les entrecolonnements des bas-côtés et l'on établit dix chapelles latérales dans la nef; de 1771 à 1784⁽⁸⁾ les chanoines s'efforcèrent de les décorer à qui mieux mieux. Elles se terminaient au grand et beau portail dont on a vu la description.

Jusqu'alors on avait cru devoir l'épargner, mais Monseigneur de Partz de Pressy,⁽⁹⁾ regardé à juste titre comme un des meilleurs esprits de son siècle, était au-dessus de tels scrupules:

(1) V. J. Vaillant, ouv. cit. p. 21 et suiv. A. de Rosny, *Album* pl. xxii.

(2) Voir Deseille, *Année Boulonnaise*, p. 379.

(3) Voir abbé D. Haigneré *Ephémérides (Impartial du 14 mai 1870)*.

(4) Deseille *Année boulonnaise*, p. 379.

(5) Ibid.

(6) Ibid. p. 24.

(7) Scotté, *ms.* cité p. 73 note « L'église cathédrale Notre-Dame de Boulogne fut entièrement blanchie d'un bout à l'autre en 1718, ce qui a coûté 1200 fr. Elle fut blanchie avec des échelles pendues en l'air [on a esté près de trois mois à la blanchir. Achevé le 24 aoust 1718.

(8) Abbé Haigneré, *Dict. Hist. et archéol. de l'arrondissement de Boulogne*. Arras 1883 in-8° t. I. p. 331.

(9) Ce personnage n'a jamais trouvé dans les historiens de Boulogne que des panégyristes. L'Académie d'Arras a couronné un travail de M. l'abbé Haigneré sur sa vie et sur ses œuvres. (Boul. 1858 in-8°) mais celle-ci n'y figure pas et méritait un éloge spécial.

du reste, le portail n'était pas dans la façade et dans l'axe de la grande nef : un tel scandale pouvait d'autant moins durer que la pierre du portail était bonne et que son emplacement, c'est-à-dire le cimetière, était commode et économique à prendre pour bâtir un petit séminaire : Monseigneur de Pressy, digne précurseur des révolutionnaires à qui il donna l'exemple, fit détruire et dépecer en moëllons l'ex-voto du duc de Berry. Il construisit à la place, avec les débris, une hideuse bâtisse que sa mauvaise construction força à démonter au bout de moins d'un siècle. On y a retrouvé tout le portail en morceaux, et, vu l'excellence de la pierre, d'autres administrateurs éclairés l'ont réemployée à bâtir une école communale. J'ai hâte d'ajouter qu'un morceau contenant une arcature, un de ceux qui ne présentaient presque aucun intérêt, a été porté au musée. Pour remplacer le portail détruit, l'évêque de Pressy perça au centre de la façade occidentale, une petite porte enlaidie de pilastres rustiques et de vases, composition de l'architecte Giraud Sanier (1) : Luto, toujours très mal informé, dit au sujet de ce trou : « le portail de cette église n'a rien de beau, il est des plus simple et marque assez l'antiquité de l'édifice (2) » ; il lui semblait trop barbare pour ne pas dater de très loin, c'était le raisonnement inverse qui eut été juste.

Après tant de ravages et surtout tant d'embellissements, notre pauvre cathédrale, était peut-être digne du compliment que lui adressait un voyageur qui passait à Boulogne peu de jours avant la Révolution (3) « nous visitâmes la cathédrale la plus laide que j'ai encore vue. » Mais cette appréciation ne signifie-t-elle pas plutôt qu'on n'était pas encore parvenu à l'embellir selon le goût du XVIII^e siècle ?

Question aujourd'hui malheureusement insoluble et indifférente, puisque soit belle encore malgré toutes les insultes des ennemis de notre pays ou de notre art national, ou rendue grotesque quand même par les mutilations des uns et les travestissements des autres, la vénérable église fut vendue aux démolis-

(1) Abbé Haigheré, *dict. hist. et archéol. de l'arrondissement de Boulogne*, t. 1, p. 331. Le cintre du grand portail subsiste dans le mur de la cathédrale où s'appuie le presbytère actuel.

(2) Luto, *ms. cité*, p. 169.

(3) *Revue de la Révolution* t. II. Juillet 1883. *Documents inédits* (lettre de l'abbé de Rudemare, 1792.)

seurs le 21 Juillet 1798. Ils s'y ruinèrent, tant l'édifice était encore solide, mais ils purent accomplir leur œuvre ; elle fut faite avec une brutalité dont le souci de la valeur des matériaux aurait dû détourner ; ne sachant démolir la flèche de charpente qui couvrait la grosse tour, on y mit le feu ; les colonnes furent sapées par la base et abattues à l'aide de cordes attachées aux chapiteaux.

L'architecte Giraud Sannier, qui a infesté durant plus d'un demi-siècle le pays entier de ses productions, acheta les décombres et en rebâtit ou répara la plupart des maisons de la ville. En 1827, Mgr Haffreingue, prélat protonotaire, entreprit sur le terrain qu'il avait acheté la reconstruction de Notre-Dame.⁽¹⁾ On détruisit le croisillon et le bas-côté qui subsistaient de l'ancienne l'église ; mais des pans de mur encore debout furent utilisés vers l'ouest ainsi que la totalité des fondations. Dès le commencement des travaux, on retrouva la crypte que l'on conserva tout en la défigurant horriblement. On y relia le bas des anciens murs sur lesquels on établit les voûtes qui portent le pavé de la nouvelle église, entièrement excavée. Toutes les pierres sculptées qu'on ne put réemployer comme moellons dans la nouvelle construction sont conservées dans cette vaste crypte, dont les parties anciennes sont classées à juste titre parmi nos monuments historiques.

II. — EGLISE ABBATIALE SAINT-WLMER. — L'origine de l'église et de l'abbaye de Saint-Wlmer situées dans la Haute Ville de Boulogne, entre les rues de Compenage (de l'Oratoire) et des Lormiers (d'Aumont) et la place du marché (Godefroi de Bouillon) est fort obscure. On connaît la légende de Saint-Wlmer⁽²⁾ qui né dans le comté de Boulogne, évangélisa la région de Samer qui lui doit son nom, et y fonda une abbaye bénédictine, où les comtes de Boulogne eurent plus tard leurs tombeaux.

(1) Cette église n'a conservé de l'ancienne que ses souterrains contenant un musée lapidaire. Elle est en style gréco-romain de haute fantaisie et présente un tableau synoptique de tous les vices que peut avoir une architecture ; déjà des désordres graves s'y sont produits.

Mgr Haffreingue qui a été lui-même l'architecte avait malheureusement moins de science et de goût que de zèle.

(2) Voir sur ce saint, outre la légende peu postérieure à sa vie que les Bollandistes ont publiée, les *remarques sur la vie de Saint Wlmer* par M. Rigaux. Boulogne, 1896, in 8° ; l'article Samer de M. l'abbé Haigueré dans le *Dictionnaire Historique du Pas-de-Calais*. La légende de S. Wlmer se trouve dans le ms. français 6987 de la Bibliothèque Nationale.

A l'époque des invasions normandes, les reliques de St-Wlmer furent apportées à Boulogne et mises à l'abri dans l'église qui devait être la propriété des moines de Samer et qui depuis s'appela St-Wlmer. Luto affirme que précédemment elle était dédiée à St-Jean l'évangéliste, mais peut-être la confond-il avec l'ancien baptistère ou avec la chapelle du château. Quoiqu'il en soit, les reliques de St-Wlmer d'une part, de l'autre celles de St-Wandrille apportées de Normandie y trouvèrent asile au moment de l'invasion et s'y trouvaient réunies lorsqu'en 944 le comte Arnould vint y prendre Saint Wandrille pour l'emporter en Flandre. Le chevecier Etienne, le prévôt et le portier de Saint-Wlmer réclamèrent contre cet enlèvement et accusèrent le comte d'avoir pris aussi les reliques de Saint-Wlmer.⁽¹⁾ C'est avec beaucoup de vraisemblance que M. E. Rigaux rattache ces particularités historiques à l'église Saint-Wlmer de Boulogne qui porta le nom de ce saint et qui se trouvait plus tard en possession de certains biens de Saint-Wandrille.

Cette très vieille église, dont il ne subsiste plus aucun vestige apparent, fut rebâtie par les soins de Sainte-Idé, en 1090, suivant l'historien local Scotté de Vélinghen⁽²⁾ ; je ne sais où il avait pris cette date que le *Gallia Christiana* ne donne pas, mais la vie de Sainte-Idé⁽³⁾ écrite très peu de temps après sa mort par le moine du Wast qui l'avait personnellement connue, rend cette assertion vraisemblable : d'après cette source, St-Wlmer fut la première fondation de la comtesse, après son veuvage ; or, si d'après les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, elle fut veuvée en 1193, on a vu ailleurs que cet événement dut avoir lieu plus tôt. La fondation fut faite avec le produit de la vente que la comtesse alla faire de ses terres des Pays-Bas aussitôt qu'elle fut veuve.⁽⁴⁾

(1) Voir E. Rigaux, ouvr. cité, p. 47.

(2) Scotté de Vélinghen (Antoine, personnat de Bezinghen et d'Embry) *Description de la Ville de Boulogne-sur-Mer et du pays et comté de Boulognois*. Bibl. Boul. Ms. 163 p. et Ms. autographe nouv. acq. non classé p. 76.

(3) Bibl. Royale de Bruxelles, Ms. n° 1773 Bolland. Acta Sanctorum Aprilis T. II. XIII. Apr. *De Beata Ida vidua, comitissa Boloriæ in Gallo Belgica. Vita auctore monacho, Wastensi cœvo*. Edit. Henschen d'après le Ms. cité. Le texte est altéré par l'éditeur en nombre de passages ; il est de plus très négligemment lu : dans la phrase citée il y a *locum vulnari* pour *Sancti Vulnari*.

(4) « Cum itaque hoc pio verteret in pectore ut manifestaretur ejus sanctitas » dit son historien « in Alemaniam parentum suorum illam perduxit caritas... Visitatis consanguinitate

On voit par là que l'église existait et appartenait au comte de Boulogne ; il semble y avoir eu aussi une abbaye, malgré l'avis de M. l'abbé Haigneré, puisque le texte porte *ecclesiam locumque*. — Mais on voit aussi que Ste-Idé rebâtit le tout avec l'aide de son fils. La fondation est, en effet, attribuée dans le *Gallia Christiana* à Eustache III, à Idé sa mère, et à Marie, sa femme (1). C'est de 1108 qu'est datée la charte de cession par le comte Eustache et la comtesse Marie, de l'église de St-Wlmer « in civitate Bolonia » en toute franchise aux chanoines réguliers de St-Augustin ; cet acte leur permet d'élire un abbé et est confirmé par Jean, évêque de Térouane (2). — En 1113, il règle par une autre charte les droits respectifs de Notre-Dame et de St-Wlmer. (3) La cession de 1108 est qualifiée de restitution dans sa confirmation faite en 1132 par l'évêque Milon, à la suite d'une restitution faite par Etienne de Blois, successeur d'Eustache, qui avait d'abord usurpé l'église.

Tels sont les documents relatifs à la fondation et à la construction de St-Wlmer ; de leurs textes il ressort : que cette église fut bâtie par Ste-Idé après la mort de son mari (vers 1080) et avant 1108, date à laquelle l'église était bâtie et fut cédée aux chanoines réguliers.

C'est ainsi que Ste-Idé procéda dans ses autres fondations ; elle bâtit d'abord le prieuré du Wast, puis elle y fit venir les moines : la construction de St-Wlmer est un peu antérieure à celles du Wast et de la Capelle, et ses bâtiments en remplaçaient de plus anciens. L'architecture qui subsiste confirme la date que je viens d'établir, sinon l'expression d'*honorificum cœnobium*.

La prospérité de l'abbaye de St-Wlmer fut entravée par l'abbaye de Notre-Dame qui était du même ordre et distante de quelques pas et d'où étaient venus les premiers chanoines réguliers. Jusqu'au siège de 1544, elle végéta sans que son histoire

et affinitate propinquis, Ita eximia mutavit propter argentum que illic habebat ex genere paterno allodia ; quo facto, que diu cogitaverat completura, repedavit ad propria. Everso si quidem ecclesiam locumque [Saneti] Vulmari consilio et adjutorio filii sui (qui) tunc Bolonie comitis, intra civitatis muros immiens honorificum construxit cœnobium : ubi etiam servientes Deo, et unde viverent constituit ».

(1) *G. Chr.* t. x. col. 4611 et inst. 398.

(2) *Ibid.* chap. 7.

(3) *Ibid.* chap. 9.

offre rien de remarquable qu'un sinistre dont on ignore la cause et qui la ruina vers 1256.⁽¹⁾ En 1544, le chœur fut endommagé dans le bombardement.⁽²⁾ En 1550, rendue au culte elle fut bientôt donnée aux chanoines de Téroüanne par Henri II après la ruine de leur cathédrale et devint en conséquence la cathédrale de Boulogne: elle le fut du 31 octobre 1553 au 15 janvier 1567, date à laquelle Notre-Dame sécularisée à la mort de l'abbé Jean de Rébingshes fut donnée à l'évêque.⁽³⁾

Des réparations très importantes avaient été faites alors à St-Wlmer, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Louis du Tertre, lieutenant général de la Sénéchaussée de Boulogne, en date du 16 mars 1556, transcrite dans un des registres aux chartes de la ville d'Amiens, à l'effet de faire proclamer que « le XXII^e jour d'avril prochain venant, sera vendu pardevant nous en la ville de Boullongne au plus offrant et dernier enchérisseur, la couverture de plomb dont est couverte ladicte église de St-Wlmer à Boullongne, et que toutes personnes seront reçues à y mettre enchères, pour les deniers provenans de ladicte vente estre employés à faire un comble neuf à ladicte église et à icelle recouvrir d'ardoises et autres réparations utiles et nécessaires à faire à ladicte église et abbaye, et aussy vous mandans par meisme moyen, faire publier que l'ouvrage dudict comble et couverture d'ardoise de ladicte église et réparation des clochers d'icelle, à livrer toutes matières se baillera ledict jour au rabais. (4) »

En 1568, après le sac de Notre-Dame par les Huguenots, l'évêque et le chapitre revinrent siéger provisoirement à Saint-Wlmer.⁽⁵⁾ Dès le XVI^e siècle, cette abbaye était tombée en commendé et l'évêque Claude Dormy était, du reste, abbé commen-

(1) Haignéré. *Histoire de N. D.*, p. 194.

(2) *Gallia Christiana* t. X. *instrumenta* col. 4611 ch. 29. 1256 juillet ex chartario monasterii (Caroli Locii).

Une très grosse boulle cheit a Saint-Samer,
Ou (il y) avoit grand(e)-foule de gens pour se sauver
En oyant une messe. Cette boulle cheit
Assez priez de l'autel, mais homme ne blescheit.

(3) Journal rimé d'Alléaume Morin : § 41.

(4) Arch. communales d'Amiens. A A 14, fol. 91.

(5) Haignéré. *Hist. de Notre-Dame*, ch. XVI, p. 180 et suiv.

dataire. Le 23 décembre 1600, il y fit une ordination.⁽¹⁾ De 1607 à 1630, l'église recouvra une certaine prospérité : on avait alors retrouvé dans le puits du château de Honvaut l'ancienne statue miraculeuse de Notre-Dame enlevée en 1567 par les protestants⁽²⁾ et ce fut à St-Wlmer qu'elle fut déposée par les soins du frère Vespasien de Fontaine, hermite de Desvres. Cependant, les chanoines de Notre-Dame, dépossédés ainsi d'un pèlerinage qui était leur, firent fermer St-Wlmer tandis qu'ils ouvraient une longue enquête sur l'authenticité de la statue, mais le zèle des pèlerins força de rouvrir la vieille église, les miracles et le concours du peuple établirent l'authenticité de la « benoîte image » ; la cathédrale la revendiqua⁽³⁾ ; dès lors St-Wlmer tomba dans l'abandon. En 1611, nous voyons dans le dessin de Joachim Duviert, sa grosse tour découronnée de sa flèche et de sa partie haute ; toutes les ouvertures de ce clocher semblent dès lors supprimées. En 1613, l'évêque Claude Dormy installa des Minimes dans son abbaye déserte, mais en 1617, ils l'abandonnèrent, n'ayant pas trouvé à vivre dans Boulogne.⁽⁴⁾ En 1619 une délibération du conseil échevinal nous apprend que la tour servait de magasin à poudre à la milice bourgeoise ; c'est sans doute pour cela que ses baies étaient aveuglées. Cette délibération⁽⁵⁾ fut prise le 29 mars contre le duc d'Epéron, gouverneur de la ville, soulevé contre l'autorité du roi. Elle porte « que la tour de Saint-Willemer soit murée de toutes partz et un habitant remis en la maison y attenant, et les clefs de l'abbaye délivrées par chacun jour es mains de Monsieur le Majeur dès quatre heures de rellevée » et plus loin « que les poudres quy ont esté, retirées de la dicte tour da Saint-Wlmer y soient remises comme appartenants aux habitants et achetées de leurs deniers, et les clefs rendues entré les mains du dict sr Majeur. »

Malgré ces précautions, les munitions furent enlevées, car nous lisons en date du 27 septembre de la même année dans les requêtes des élus.⁽⁶⁾ « Qu'il soit pareillement pourvu au

(1) Ibid p. 270.

(2) A^r de Rosny. *Trois documents inédits* Pièce III.

(3) Haignéré. *Histoire de Notre-Dame* p. 225.

(4) Not. Q. 894. En 1642 ils revinrent et s'installèrent dans la basse-ville.

(5) Arch. communales de Boulogne. Registre aux délibérations de la ville, n° 1014, fol. 2, et v.

(6) Archives communales de Boulogne, n° 1271.

recouvrement des poudres, mesches et balles estans ci-devant mis et aux dépens des habitans dans la tour de Saint-Willemer pour en savoir le nombre et que pour y parvenir sera aussi monition obtenue, et icelle fulminée si besoing est. »

Deux ans plus tard, la ville transportait son collège dans les bâtiments de la vieille abbaye.⁽¹⁾ Dès 1629, elle le céda aux Oratoriens avec le local sur lequel l'évêque Victor Le Bouteillier, dernier abbé commendataire, leur abandonna tous ses droits. Ils y restèrent jusqu'à la Révolution Française qui les supprima. Ils avaient alors l'honneur de compter parmi eux l'illustre Daunou, et c'est dans le chœur de St-Wlmer que l'organisateur de nos archives disait la messe avant de devenir coadjuteur de l'évêque constitutionnel Porion, puis député de Boulogne à la Convention nationale. L'administration des Oratoriens fut funeste aux édifices de St-Wlmer : en 1707 et 1708 ils avaient abattu la tour et la nef⁽²⁾, le reste a disparu peu à peu depuis lors. Moins

(1) Ibidem, 1270:

(2) Scotté de Velinghen, p. 76 du ms. original.

« Le bastiment et l'esglise de cette abbaye et maison de l'oratoire est fort antique, l'esglise estoit bastie d'un ordre fort rustique, avec une neffe et des bas coteez et carolles, mais comme cette neffe et bas-coteez estoient en mauvais ordres sans estre vouteez, en 1708, le supérieur pour lors nommé Jacques Champion, fist réformer cette église qui estoit beaucoup plus grande qu'elle n'est, il en retrancha la moitié de la neffe avec les deux carolles, avec la grosse et haute tour qu'il y avoit au bout de cette église vis-à-vis le magazin du Roy, donnant sur la rue de la Porte-Gayole, et de ce retranchement, il en a fait construire une chapelle de l'association des Ecoliers. Dans une de ces carolles et des autres retranchements il en a fait construire quatre maisons au profit de sa communauté. »

Scotté ajoute dans une note qui ne se trouve qu'au manuscrit original : « On commença à détruire ceste grosse tour le 27 novembre 1702 ; elle estoit en octogone par le haut et carré par bas, il y avoit une porte qui paroît par-dessous et qui estoit vis-à-vis le magazin du roy ».

La porte de la tour sur la rue des Lormiers paraît donc d'après Scotté avoir été conservée quelque temps : il est probable que le rez-de-chaussée de la tour avait été utilisé ; il en reste encore la tourelle d'escalier. Pour isoler de leur collège les maisons de rapport qui remplaçaient l'édifice détruit, les pères de l'Oratoire ouvrirent la rue Henry sur laquelle une façade fut construite au tronçon d'église conservé. L'ordre en fut moins rustique : elle avait été élevée à la fin du XVIII^e siècle par Giraud Sanier, ce Soufflot de village, maître dans l'art de faire immensément laid à très peu de frais ; il semble qu'il se fût surpassé en une aussi belle circonstance. On peut voir son dessin à la bibliothèque de la Ville, et sur place il reste un tiers de son invraisemblable façade. Il ne faut pas demander si le chœur roman fut saccagé. On boucha la fenêtre de fond pour y adosser une sacristie et y plaquer un des gigantesques retables à-la mode alors.

Quand la congrégation de l'Oratoire fut supprimée, l'église vendue servit de salle de bal publique. A la restauration du culte, on hésita à la donner pour paroisse à la Haute-Ville, mais l'église des Annonciades toute entière de la main de Sanier était encore plus laide et moins solide : elle s'imposa donc au choix des commissaires. Quant à St-Wlmer, des propriétaires successifs ont transformé le reste de la nef en maison et en cour ; le transept et la trésorerie en maisons et magasins ; le chœur en cour et l'abside en écurie surmontée de deux greniers. La partie de l'église que les oratoriens avaient conservée est répartie entre les maisons

heureuse que Notre-Dame, cette église a une iconographie très

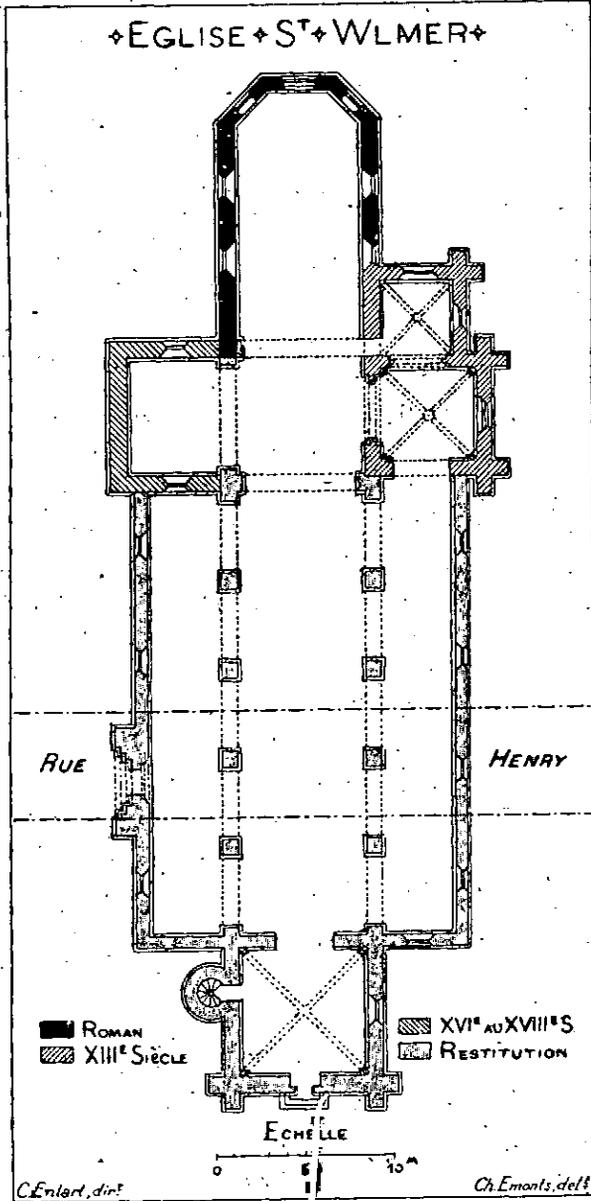


Fig. 16. — Plan restitué

choeur se terminant au-delà de la rue Henry.

1 à 9 (inclusivement) de la rue de l'Oratoire ; 1 et 3 de la rue Henry, et 2 de la rue de Lille ; le reste occupait l'emplacement de la rue Henry et 8 et 8 bis de la place Godefroy-de-Bouillon, 4 et 6 de la rue Henry, et 1 et 3 de la rue d'Aumont.

inexacte : les anciennes vues sont en contradiction entre elles et avec les vestiges qui subsistent. J'ai le premier signalé l'existence des ruines en 1879 et publié une description en 1880. Les bâtiments de l'abbaye s'étendaient au centre de la haute-ville depuis la rue de la Balance à l'est jusqu'à la rue des Lormiers, dite aujourd'hui d'Aumont, à l'ouest ; entre la rue du Compenage, aujourd'hui de l'Oratoire au nord et la place du marché, aujourd'hui place Godefroy de Bouillon au sud ; la rue Henry n'existait pas, et l'église avait sa façade ouest sur la rue des Lormiers, le

Cette église (fig. 16) faisait face à l'ouest au *grand hostel* ; au nord au donjon des comtes, qui devint au XIII^e siècle le beffroi communal. Son architecture primitive présente les caractères des dernières années du XI^e siècle ou des premières années du XII^e, et concorde par conséquent avec les documents que nous avons sur la reconstruction, vers 1090 ou peut être en 1108. Elle avait une nef flanquée de bas-côtés, sans aucune voûte, une abside à pans coupés précédée de deux travées de chœur et probablement un transept simple ; et à l'extrémité occidentale de la grande nef s'élevait une grosse tour carrée surmontée d'une partie octogone, à laquelle on montait par un escalier en bois établi dans une tourelle circulaire élevée au sud. La moitié de cette tourelle subsiste (1), les autres détails sont fournis par une description de Boulogne conservée à la bibliothèque de cette ville dans les manuscrits d'Antoine Scotté de Velinghem (2), historien local du XVIII^e siècle. La gravure du siège de 1544 nous la montre avec sa tour à deux étages octogones surmontée d'une haute flèche. Elle semble percée de petites ouvertures tandis que Duvert la figure complètement aveugle (3), avec des contreforts aux angles de sa partie octogonale. A l'ouest, dans la rue des Lormiers, la partie inférieure rectangulaire avait une grande fenêtre d'après le tableau attribué à Van der Meulen qui la figure en cours de démolition. Scotté nous apprend que sous cette grande fenêtre il existait une porte, aussi est-ce à cet endroit que MM. Ern. Deseille et Haigneré, qui ont dit quelques mots de l'église, placent son portail. Scotté s'exprime ainsi : « Il y avait une porte qui paroît par dessous [la tour] et qui estait vis-à-vis le magasin du roy. » *Le magasin du Roy*, aujourd'hui remise d'un carossier, est le bâtiment municipal du XIII^e siècle appelé autrefois le *Grand Hostel*, transformé en arsenal sous Louis XIV et qui faisait face à la tour St-Wlmer dans la rue des Lormiers ; la situation de la porte occidentale de St-Wlmer n'est pas discutable, mais ce n'était pas là le grand portail. Celui-ci était latéral, comme à Notre-Dame,

(1) Derrière la maison n° 2 de la rue d'Aumont. C'est par erreur que le dessinateur n'a pas teinté en noir cette partie de la fig. 16.

(2) Ant. Scotté de Velinghem, ms. orig. Bibl. Boul. nouv. acq., p. 76, note.

(3) Ce détail est exact car il est répété dans la gravure du XVII^e siècle de la Bibliothèque Nationale pl. XXIII de l'*Album Historique* de M. de Rosny signée P. B. (peut-être Pierre Brissart qui a signé la gravure de Notre-Dame de l'histoire de Le Roy ?)

il s'ouvrait au nord de l'église sur la grande place vis-à-vis de la croix, du marché et du donjon, plus tard du beffroi, à l'emplacement exact qu'occupe aujourd'hui l'entrée de la rue Henry ; cette disposition se reconnaît dans les anciens plans de la ville et même dans la disposition actuelle de cette rue ; elle n'est pas rectiligne, et le bout vers la place, qui ne suit pas l'axe du reste, contient une maison du XVIII^e siècle qui existait avant le percement complet : l'abbaye de St-Wlmer avait des maisons de rapport depuis cet angle d'impasse venant au portail jusqu'au coin de la rue des Lormiers ; elles faisaient face au marché et étaient adossées au mur nord de l'église. Pourquoi n'en avait-on pas construit en un seul endroit, si ce n'est pour ménager un accès au portail ? Mais il existe une preuve bien plus évidente dans le terrier de 1505 ⁽¹⁾ qui donne l'emplacement de ces maisons avec leurs tenants et aboutissants. On y relève les mentions suivantes : d'abord au sujet de la *maison Oudin Fontaine*, il est dit : « *Icelle maison faisant front par devant sur le marché, joignant du costé d'amont (à l'est) à nostre grand portail ; du costé d'aval (ouest) à la maison nommée Paris tenue de nostre église, et par derrière aboute à nostre église et à nostre grande tour . . .* » Puis plus loin : . . . « *La maison nommée Paris, qui fait front sur le marché, joignant du costé d'amont à la maison Oudin Fontaine, alias Fleme, tenue de nostre Eglise ; du costé d'aval fait coing sur la rue des Lormiers, et par derrière aboute à nostre gros clochier.* »

Ces deux articles indiquent clairement qu'au coin de la rue des Lormiers se trouvait la maison dite Paris adossée à la tour ; puis à l'est de celle-ci, la maison Fontaine qui y était contigüe et était adossée à la tour et à l'église ; c'est-à-dire que la tour finissait avant le mur de cette maison. Or, ce mur était contigu au grand portail qui faisait face au marché, ⁽²⁾ comme les deux maisons était à quelque distance à l'est de la tour. Il y a encore deux maisons sur la place entre le coin de la rue d'Aumont et celui de la rue Henry, et c'est derrière celle qui fait le coin de la rue d'Aumont que se trouve un fragment de tourelle d'es-

(1) Terrier dressé par ordre de l'abbé Jehan Leest, arch. comm. de Boulogne, publication dans les mémoires de la Société Académique T. VI.

(2) Voir ci-dessous, p. 185, ce que dit Scotté au sujet de la fontaine et de la croix du marché, faisant face au perron des Oratoriens, c'est-à-dire à leur grand portail.

calier, qui paraît comme l'ancienne tourelle du beffroi n'avoir jamais reçu de marches de pierre et dans laquelle on a maintenant pratiqué des armoires. Une autre difficulté vient de la gravure anglaise du siège de 1544 qui figure la tour au centre de l'église, mais l'auteur du dessin original était placé hors de la ville, il a pu seulement plonger au-dessus des murs, du haut de la tour d'Ordre qui était à 2 ou 3 kilomètres de l'église, et il dut presque nécessairement se tromper sur les parties que cachaient les remparts, tandis que Scotté était un habitant de la ville et ne pouvait faire d'erreur sur la place de la tour.

Il reste dans les maisons 1 et 3 de la rue d'Aumont, 8 et 8^{bis} de la place Godefroy de Bouillon, 4 et 6 de la rue Henry quelques fragments de fondations qui permettent d'établir l'emplacement et la dimension des nefs de St-Wlmer ; on voit au bas d'un pignon de la maison n° 3 de la rue d'Aumont un corbeau qui doit en provenir : il est formé d'un tronçon de gros boudin surmonté d'un petit bandeau. Un autre corbeau en quart de rond à pans coupés analogues à ceux du portail roman de Villers les Roye, (XII^e siècle) se trouve dans la cour de la maison n° 8^{bis} de la place Godefroy de Bouillon, et dans un pan de vieux mur sur lequel s'appuie la maison n° 4 de la rue Henry.

Dans la maison n° 3 même rue et dans sa cour il subsiste des vestiges des piliers et des grandes arcades dans les murs latéraux. Mais ces murs sont complètement enduits et tapissés dans la maison, et dans la cour ils sont couverts d'un revêtement en ciment. Le ciment, dont tous les murs de Boulogne et des environs sont enduits, masquant complètement et irrémédiablement les appareils, est non-seulement une laide chose pour tout le monde, mais un fléau pour les archéologues. On peut écailler les badigeons, détacher les platras, mais contre le ciment, le canif de l'archéologue reste impuissant.

L'abside de St-Wlmer est à pans coupés comme le sont dans la région les chevets romans de Lucheux et d'Angres qui sont plus récents : il est bâti en petites pierres de la falaise à peu près brutes, avec les angles et encadrements des fenêtres en pierre de Marquise ou de Honvaut, taillée au ciseau de 50 cent. de lit ; il n'a aucun contrefort ; il a la même largeur que la nef. Les deux travées sont éclairées de fenêtres en plein cintre

avec ébrasement intérieur, sans aucun ornement; les deux pans coupés ont des fenêtres de dimensions identiques, ornées à leurs angles intérieurs de colonnettes avec bases attiques très lourdes et peu galbées, où la scotie est excessivement atténuée

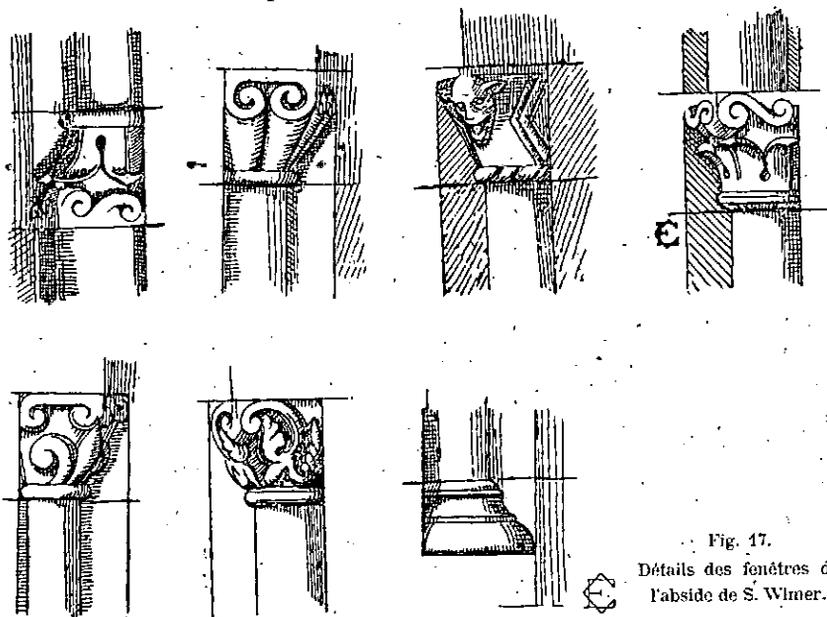


Fig. 17.
Détails des fenêtres de
l'abside de S. Wimer.

et le tore inférieur remplacé par un quart de rond, exactement comme à Notre-Dame. Les chapiteaux (fig. 17) sont variés et dépourvus d'abaque, comme aux églises de Berteaucourt, Mareuil (Somme) et Lillers (Pas-de-Calais). La sculpture de ces chapiteaux présente bien nettement le style du premier quart environ du XII^e siècle. Le plan polygonal du chevet est une particularité bien rare à cette époque. On le trouve un peu plus tard, vers 1130, à Luchaux en Artois, et ce dernier monument a comme St-Wlmer une fenêtre plus grande dans le mur de fond de son abside polygonale. Celle de St-Wlmer se distingue encore des fenêtres voisines en ce que son ébrasement intérieur porte sur l'arête un boudin qui fait suite aux fûts des colonnettes. Cet ébrasement affecte à l'intérieur une courbe légèrement brisée et ce n'est peut-être pas là une simple maladresse, car l'appareil présente un joint et non une clef au sommet de l'arc. Les angles intérieurs de l'abside sont si dégradés qu'on ne saurait dire s'il s'y trouvait des colonnes adossées; l'irrégularité du parement dans ces angles tendrait

à prouver qu'elles ont existé. Les murs sont épais ; ils sont découronnés de leurs assises supérieures. Extérieurement, ils ne sont visibles qu'en faible partie, mais on peut constater que l'abside et le chœur ont toujours été dépourvus de contreforts.

Sous la fenêtre du pan coupé sud de l'abside se voient encore les restes d'une piscine du XIII^e siècle : tablette chanfreinée creusée d'une cuvette formant entonnoir, et piédroits ornés d'un tore aminci encadré de gorges et d'un onglet.

Sous la fenêtre du fond se trouve une grande niche rectangulaire, fort large et peu haute, assez informe, qui paraît taillée après coup ; c'est là que devait être déposée la châsse de Saint-Wlmer derrière l'autel. Il y a eu évidemment soit un chambranle et des volets de bois, soit une décoration qui a disparu.

Dans le pan coupé nord on a ouvert après coup une large porte à arc surbaissé communiquant avec l'abbaye ; jamais le chœur de Saint-Wlmer n'a eu de déambulatoire, quoique Scotté y mentionne des *carolles* ; ce mot qui devrait signifier une galerie tournante est constamment employé pour désigner les bas-côtés droits de Notre Dame dans l'inventaire de 1567.

Le fond du chœur était décoré de peintures dont il reste des traces sur les colonnettes et dans les tableaux des fenêtres ; ceux-ci étaient roses ; les colonnettes rouges ou brunes ; il paraît avoir existé des lignes noires verticales sur les piédroits ; le tout est fort effacé et d'autant plus difficile à reconnaître que beaucoup de pierres sont devenues roses par suite d'un incendie dont d'autres pierres éclatées et certaines coulées noires fournissent d'autres preuves. Le récit de cet accident ne nous est donné par aucune chronique, mais il dut avoir lieu en 1255. Nous trouvons en effet au *Gallia Christiana* ⁽¹⁾ une charte de Raoul, évêque de Térouanne, datée du 29 janvier 1256 et accordant des indulgences à ceux qui contribueront à la restauration de l'église Saint-Wlmer de Boulogne ruinée par un sinistre sur la nature duquel ce texte ne s'explique pas ⁽²⁾.

(1) T. X. col. 1611 (Extrait des chartes de Charroux).

(2) « Cum igitur de infortunio et mœore venerabilium filiorum in Christo abbatis et conventus ecclesie Sancti Wlmari in Bolognâ certi sumus, merito non possumus nos utramque ante mentis nostrae oculos saepe cum motu animi reducentes mihiime compati ; vellemus siquidem libenter et bonis cordibus lassis ac tribulatis fratribus loci praedicti fraterna misericordia congrue subvenire. Nos, hujus expressionem negotii non valentes ignorare, quemquam comitem rei gestae

Cet appel eut quelque effet, car un croisillon et une chapelle surmontée d'une tour portent le caractère du milieu du XIII^e siècle. Il est impossible, comme on l'a vu, de dire si le

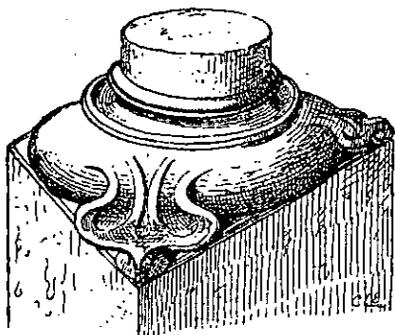


Fig. 18. — Base du XIII^e siècle.

transept rentrait dans le plan primitif puisque le croisillon sud semble dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle ; c'est une bâtisse grossière et misérable percée à l'ouest d'une fenêtre en anse de panier dont une portion sert aujourd'hui d'armoire. A l'est s'ouvre une fenêtre en plein-cintre et au sommet du pignon qui pourrait être plus ancien on remarque deux corbeaux en quart de rond et au-dessus les piédroits d'une baie découronnée sur lesquels se profile un tore. Si le pignon ne date pas du XII^e ou XIII^e siècle ces pierres y ont été rapportées. La paroi occidentale de ce croisillon n'est nullement soudée à l'église et l'on voit à ses angles d'énormes pierres moulurées rapportées de quelque démolition ; enfin le mur occidental n'a été bâti qu'après la disparition du bas-côté.

Le croisillon sud s'ouvrait par une grande arcade ornée de belles moulures. (1) Il était voûté d'une croisée d'ogives reposant sur des colonnes inscrites dans les angles et terminées à mi-hauteur par des culots coniques moulurés. Il subsiste un seul de ces supports. Ce bras de transept avait la même hauteur que le vaisseau central. A l'est il était flanqué d'une tour dont le bas formait une chapelle ouverte sur le croisillon par une belle arcade en tiers-point, à double bandeau mouluré dont chaque piédroit était orné de trois colonnes, celle du milieu légèrement plus grosse. Deux de ces colonnes sont encore visibles de chaque côté avec leurs bases attiques aplaties à très profonde scotie reliées par de fort belles griffes aux angles des socles élevés (fig. 18), et leurs chapiteaux (fig. 19) à feuilles de chêne, de sorbier et de plainein

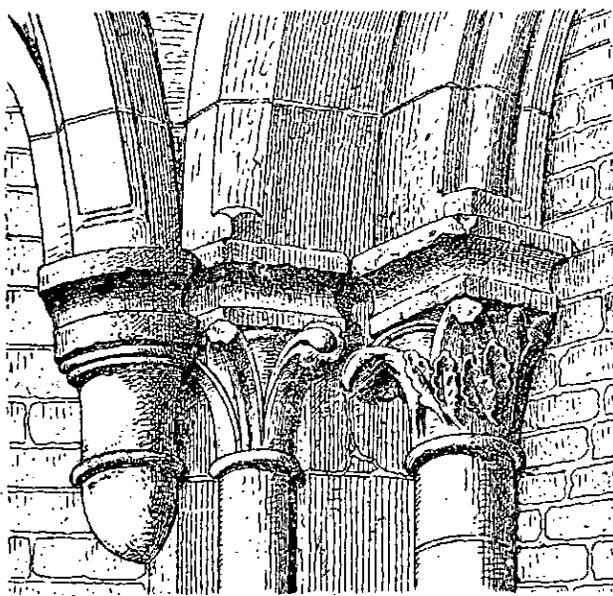
serien per eorum fideles nuntios demandamus ac præcipimus Christi fidelibus propter hoc ad ecclesiam convocandis, prout necesse fuerit explicare ; et rogamus omnes nostræ diocesis christianos ad quos pervenerint prædictæ litteræ, ut compatiantur ecclesiæ tribulatae, et ad reparationem hujusmodi ruinarum elemosynas et grata Deo subsidia largiantur. »

(1) J'ai pu en voir trace sous les enduits et tapisseries de la maison n° 1, rue de l'Oratoire.

couonnés de hauts tailloirs en cavet. Cette chapelle est voûtée d'une croisée d'ogives posant sur culots cylindriques à crochets



ChÉmouls, d'après C. Enlart.



ChÉmouls, d'après C. Enlart.

Fig. 19. — Détail de la partie du XIII^e siècle.

d'un beauty-

le. (fig. 20) La

clef est un

simple dis-

que à enca-

drement sail-

lant; elle a pu

ne pas être

terminée, car

les ogives

n'ont que

quelques cla-

veaux où l'a-

rête soit abat-

tue; le reste

est brut. Par

contre, les

chapiteaux et

culots sont

visiblement

taillés sur le

chantier car

on a dû les re-

toucher pour

les mettre en

place; ils se

raccordent

très mal à l'ap-

pareil. Les

piliers sont

en calcaire

oolithique

de Marquise

tandis que la

voûte est en

craie blanche

du haut Bou-

lonnais.

La chapelle est surmontée d'une seconde salle qui n'offre pas trace de voûtes bien que des contreforts renforcent les angles extérieurs ; chaque étage est éclairé au nord par une



Fig. 20. — Culot de la chapelle sud-est.

fenêtre en tiers point ; le transept n'avait qu'une fenêtre se terminant à la même hauteur que celle de la chapelle supérieure. Ces trois ouvertures sont ébrasées au dehors et au dedans ; l'ébrasement extérieur est orné de deux onglets ; des larmiers encadraient leur cintre et ne formaient pas de retours horizontaux. Les baies ont conservé des vestiges de meneaux et de riches remplages. Au-dessus des fenêtres et dans un autre axe une archère ébrasée au dehors s'ouvrait dans le pignon du transept ;

une autre surmonte la fenêtre de la salle au-dessus de la chapelle. Cette salle pouvait être couverte d'un toit au niveau du transept ou être surmontée d'un autre étage et former une tour ; en tous cas, elle peut être identifiée avec la trésorerie dont il existe des mentions assez fréquentes ; il est probable qu'elle formait une tour et que c'est par opposition à elle que l'autre est qualifiée de *gros clocher* dans le terrier de 1505. Le haut de cette tour dut être abattu au commencement du bombardement de 1544 lorsque le chœur reçut les avaries dont parle Alléaume Morin (1) ; sa chute à travers le toit dut être désastreuse. La gravure du siège où la tour octogone est très visible montre un pignon en escalier qui peut être un reste de cette tour (2) ; ce qui en reste actuellement est partagé entre

(1) Journal rimé du siège de 1544. Documents inédits.

(2) Elle devait déjà être abattue, quand le dessinateur a pris la vue et je suppose qu'il en a aperçu le haut dégradé, qui recopié deux fois sera devenu le pignon singulièrement déchiqueté qui se voit derrière le chœur de l'église dans la gravure.

deux immeubles et entièrement englobé dans l'intérieur comme l'est aussi le croisillon sud. Les fenêtres servent d'armoires et de portes intérieures.

Les « chapelles » de St-Wlmer dont parlent les auteurs, ne devaient être autres que les bras du transept : c'est le sens qu'a souvent ce mot dans les procès-verbaux des deux siècles derniers. Une chapelle était consacrée à N. D. de Douleur et l'on y lisait une pièce de mauvais vers du XV^e ou du XVI^e siècle sur une vision que Ste-Ide y aurait eu de son fils Godefroy prenant Jérusalem (1). En 1792, il existait une chapelle de St-Louis avec « un vieil autel » surmonté d'un tableau du vœu de Louis XIII, et « une représentation mortuaire » (sans doute une statue tombale), et une chapelle de l'Enfant Jésus, où l'on trouvait de vieilles boiseries, une vieille niche, trois tableaux, un bénitier de cuivre, etc. Ces chapelles sont les deux bras du transept. Le maître autel était en marbre, surmonté d'un tableau de la Descente de Croix (2).

(1) D. Grenier. Voir H. de Rosny *Hist. du Boulonnais* t. I, p. 514.

(2) Inventaire dressé par la municipalité. Voir E. Deseille. *Année Boulonnaise* p. 620, note.

CHAPITRE III.

*EGLISES SECONDAIRES ET HOPITAUX : S. Jean, S. Pierre,
S. Nicolas, S. Laurent, S. Martin, S. Catherine, la Madeleine.*

I. — SAINT JEAN. — L'église Saint Jean était une chapelle qui en 1129 (1) et 1208 dépendait de l'abbaye de Notre-Dame et était située à l'angle nord-ouest de son enclos, au bout de la rue de ce nom (n° 31 actuel). Elle avait, quoique simple chapelle, des fonts baptismaux : c'était le baptistère de l'abbaye, et son vocable est celui de tous les baptistères. On sait que la tradition de tout le Moyen-Âge affirmait que Boulogne avait été un siège épiscopal et que Notre-Dame avait été la cathédrale. Notre-Dame occupe, d'ailleurs, avec son chevet contigu au rempart, la situation de la plupart de nos vieilles cathédrales françaises, et Boulogne ayant été une cité romaine, il serait sans exemple qu'elle ne soit pas devenue un siège épiscopal.

Or, auprès des anciennes cathédrales se trouvaient des baptistères, comme le précieux monument du VI^e siècle qui est le baptistère Saint Jean à Poitiers. Saint Jean de Boulogne était quelque chose d'analogue. Une source très anciennement canalisée aboutit à son emplacement et de là s'écoule sous le rempart jusqu'à l'ancien abreuvoir ; une aire en béton très dur a été trouvée à la même place, et peut-être un pan de mur très recrépi de la maison d'angle des rues S. Jean et de Pressy est-il un reste de l'église. Quoi qu'il en soit, celle-ci fut détruite peu après 1630 (2). Luto nous apprend qu'elle était voûtée et qu'à droite de l'autel on voyait la figure d'un abbé à genoux (3). Elle

(1) Charte de l'évêque Jean de Commines Voir Haigneré. *Boulogne*, t. I. p. 166.

(2) Bullé privilège d'Innocent III. *Ibid.*

(3) Luto, p. 18.

était fort basse, car malheureusement les anciennes vues ne permettent pas de la distinguer au-dessus des remparts. Il semble qu'une petite tour carrée avec flèche à quatre pans dessinée par Duviert, soit son clocher.

II. — SAINT-PIERRE ET SAINT-NICOLAS. — La basse ville a toujours été avant tout la ville maritime, aussi ses premiers sanctuaires étaient-ils dédiés aux patrons des marins : St-Pierre et Saint-Nicolas.

Deux chapelles de ces vocables existaient en 1207⁽¹⁾. St-Pierre disparut bientôt; St-Nicolas, au contraire, fut rebâti vers cette époque et ne cessa d'être l'église la plus importante de la ville basse; elle n'avait toutefois que le titre de chapelle, l'abbaye de Notre-Dame possédant toutes les églises de la ville et se réservant le titre paroissial : le desservant de St-Nicolas⁽²⁾ n'était, en conséquence, que le *vicair perpétuel* des chanoines de Notre-Dame.

Lorsqu'en 1477, Louis XI réunit le Comté de Boulogne à la couronne, St-Nicolas dut être l'objet d'une importante restauration : en effet, la grande similitude de style qui existe entre certaines de ses parties et la nef de St-Sauve de Montreuil, rebâtie de 1467 à 1486, permettent de considérer les reconstructions partielles de ces deux édifices comme tout à fait contemporaines.

En 1544, Saint-Nicolas avait été occupé par les Anglais dès le début du siège, puis peu de jours après la prise de Boulogne, Blaise de Montluc avait eu avec les Anglais une escarmouche de nuit dans l'église même, au cours de ce coup de main manqué que l'on appelle la *camisade* de Boulogne⁽³⁾.

Les Anglais protestants n'avaient certainement pas entretenu l'église, et quand en 1550, Boulogne fit retour à la France, d'importantes réparations furent faites. En 1580, la ville basse fut occupée par les troupes du duc d'Aumale et le haut clocher de Saint-Nicolas ayant servi de poste d'observation à l'ennemi,

(1) 1207, 22 mai. Anagni, Bulle pancarte d'Innocent III, renouvelant celle d'Honorius III en faveur de Notre-Dame de Boulogne. *Capellam St-Petri in burgo. Capellam Sancti-Nicolai in burgo extra muros* » etc. Voir *Le Roy*, p. 260. *preuves*.

(2) Voir sur l'histoire des curés de St-Nicolas, *Le Livre des Paroissiens de St-Nicolas*, par M. le chanoine J.-B. Joncquel, doyen de cette église. Boulogne, s. d. in 8°, 1^{re} partie.

(3) *Commentaires*, livre II.

les gens de la Haute-Ville, obtinrent qu'il fut découronné de sa flèche (1) que l'on remplaça par un couronnement obtus.

En 1567, les Huguenots ravagèrent Saint-Nicolas comme Notre-Dame et y tuèrent même des prêtres(2). Il fallut aussi y procéder à une restauration complète(3).

En 1773-1774, la nef de l'église fut démolie et rebâtie dans des dimensions beaucoup plus grandes. Les Archives nationales conservent la correspondance aigre-douce entre la fabrique et le gouvernement qui consentait bien à accorder un secours mais voulait limiter sa générosité. La dépense s'éleva à 60.000 livres payées de 1775 à 1787 au moyen d'une imposition autorisée par l'intendant.

Des pièces de cette affaire il ressort que l'ancienne nef était insuffisante et en mauvais état; malheureusement je n'ai pu retrouver un état des lieux circonstancié qui permette de reconstituer le monument.

A défaut de description, les anciennes vues de la ville nous montrent une nef très courte qui devait avoir quatre travées. Peut-être était-elle restée inachevée depuis le XIII^e siècle, ou bien avait-elle été raccourcie à la suite des désastres de 1544. Cette dernière hypothèse est rendue plausible par le tableau du XVII^e siècle qui donne une vue de Boulogne prise de l'ouest et montre une façade à très large fenêtre surbaissée qui semble avoir le même caractère que les extrémités du transept où les grandes baies sont du XVI^e siècle.

La nef devait avoir des bas-côtés et ne pas avoir de voûte, car elle était sans contreforts et le transept était dépourvu de voûte avant le XVI^e siècle. Cette nef datait presque certainement du XIII^e siècle comme les murs latéraux du transept, la tour centrale et la partie du chœur qui s'y rattache; les arcades et les piliers étaient sans doute semblables à ceux de cette partie du chœur.

La nef moderne est tellement hideuse que mieux vaut n'en point parler.(4) La partie ancienne de Saint-Nicolas (fig. 21 et 22)

(1) Voir E. Descille *Pays Boulonnais*.

(2) Haigueré. *Boulogne I*, p. 264 *Hist. de N.-D.* p. 192. A. de Rosny. Trois documents inédits, pièce III.

(3) Voir Haigueré. *Boulogne I*, p. 332, note. Le registre de catholicité mentionne en 1600 à propos de la mort de l'échevin Fr. Hibon, receveur de l'église, que « de son temps on a commencé à travailler à cette église qui estoit détruite par les guerres.

(4) Ce morceau d'architecture est une œuvre du trop fécond Giraud Sanier.



est très peu homogène ; elle comprend un transept avec tour centrale, un chevet polygonal relié à cette tour par deux travées de chœur qui communiquent par deux arcades de chaque côté avec des chapelles polygonales ouvertes sur les bras du transept, et reliées chacune par une arcade plus petite à une chapelle de même plan et de moindre dimension qui s'ouvre sur l'extrémité du transept ; la chapelle extrême du sud fait même une saillie sur l'alignement du transept. Ce plan est inspiré de celui de Notre-Dame, de même que la tour centrale est fille de celle de la grande église abbatiale ; toutefois les dates de cette tour et de ce plan sont très différentes ; à la première moitié du XIII^e siècle appartiennent la tour et les murs latéraux du transept, avec l'arcade de la grande chapelle du bras sud, les quatre arcades du chœur et les tailloirs de leurs piliers, ainsi que probablement le mur oriental des grandes chapelles, qui est plus étendu que les autres parois et a dû appartenir à des chapelles carrées du XIII^e siècle. C'est au XV^e siècle, peut-être au début du XVI^e siècle qu'il faut attribuer le chevet polygonal, et ses petites chapelles basses, les deux grandes chapelles, les voûtes du chœur et de la tour ; enfin, à une date plus avancée de la même période, c'est-à-dire au XVI^e siècle, les petites chapelles ; quant aux voûtes du transept, elles sont encore postérieures ; il est très vraisemblable qu'elles furent construites seulement vers 1550 ou peu après dans les restaurations qui suivirent le rachat de Boulogne, soit à la suite de la dévastation de 1567, ou même à la suite du siège de 1582.

Je décrirai ces diverses parties par ordre de date :

La grosse tour centrale carrée, visiblement imitée de celle de Notre-Dame, a un étage bas qui garde à l'est et au sud seulement ses baies primitives, elles forment un groupe de deux, sont tracées en tiers point et ont une seconde voussure trilobée ; elles n'ont ni moulures ni colonnettes. La tour repose sur quatre arcs en tiers point à double voussure sans moulure ; les piliers qui les portent sont cantonnés chacun de trois colonnes engagées d'un très beau style : les tailloirs carrés ont de puissantes moulures ; les chapiteaux à crochets sont simples et bien galbés, la moitié seulement ont sur leur corbeille des feuilles de chêne ; les bases attiques déprimées sont d'un profil excellent et reposent sur des socles carrés.

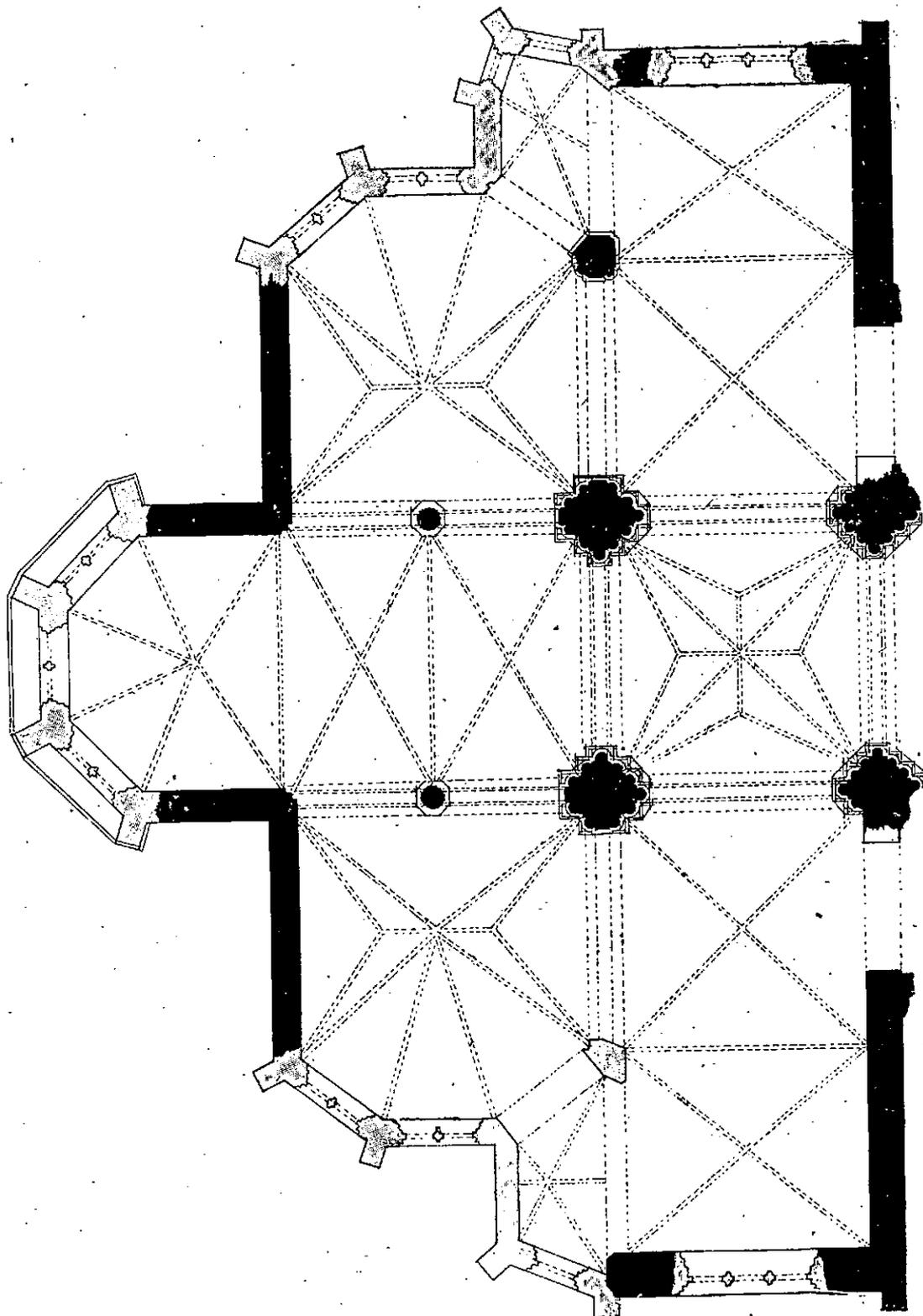


Fig. 21. — Plan du chœur et du transept de Saint-Nicolas, d'après le relevé de M. Warluzel.

Il pourrait sembler que cette tour n'ait pas été voûtée à l'origine, puisqu'aucune colonne n'est ménagée pour y recevoir des retombées de voûtes, et puisque la voûte actuelle, du XV ou XVI^e siècle, repose sur des culots de même date, mais le fait d'une tour centrale sans voûte à une époque aussi avancée

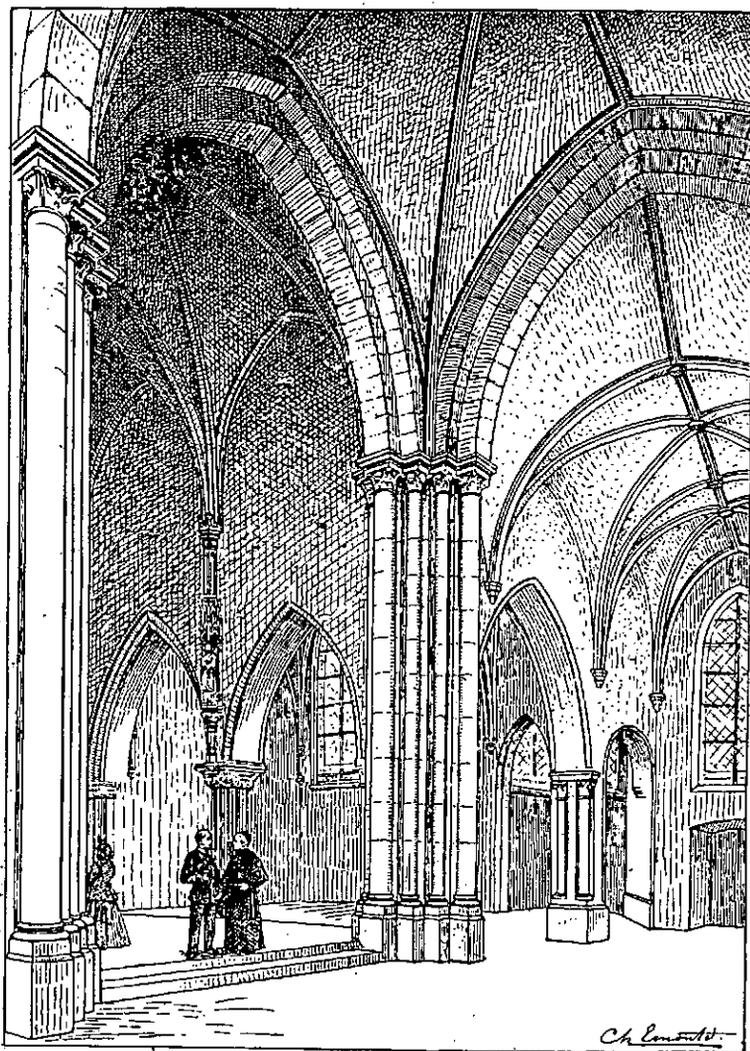


Fig. 22. — Intérieur de S. Nicolas

serait bien exceptionnel : il est plus probable que l'ancienne voûte avait une croisée d'ogives reposant sur des consoles ou culots. La voûte flamboyante actuelle a une double croisée. (1)

(1) C'est par erreur que la figure 22 indique une voûte étoilée.

Les deux arcades du chœur ont subi quelques remaniements. Il semble qu'à l'origine elles aient été très aigües, à un seul bandeau avec boudins profilés sur les angles. Le support intermédiaire a dû être un pilier cruciforme cantonné de quatre colonnes dans ses angles rentrants ; des pilâstres qui reçoivent les retombées extrêmes ont deux colonnes profilées dans leurs angles ; un tailloir en simple cavet couronné ces divers supports. Les colonnes des pilâstres font corps avec la maçonnerie ; celles du pilier central étaient indépendantes. Au XV^e siècle elles ont été supprimées ; le pilier aminci est devenu une sorte de fût cannelé ; les chapiteaux qui faisaient corps avec lui ont été retaillés et l'on a couronné le pilier d'une frise octogone de feuillages et de branchages contournés, où s'ébattent de petits animaux fantastiques. Cette sorte de chapiteau bas est semblable à ceux des nefs de l'église de Samer et de Saint-Sauve de Montréuil, et du chœur de Crémarest, mais ses pans coupés sont raccordés par des congés de moulures aux angles du tailloir carré du XIII^e siècle qui a été conservé. Le pilastre de l'est a conservé également son ancien tailloir, mais la frise qui régnait sous ce tailloir et se prolongeait autour du chevet a été retaillée au XV^e siècle. A l'ouest, au contraire, le support du XIII^e siècle est intact, avec ses colonnes jumelles beaucoup moins élégantes que celles de la tour et probablement plus récentes. Leurs bases ont deux tores aplatis accolés comme aux fenêtres du château (1231), du beffroi, et du clocher de Wimille ; leurs chapiteaux ont un seul rang de feuilles côtelées de faible relief terminées en un bouquet de feuillage assez maigre mais fort épanoui et qui semble retroussé par le vent, ce qui indique le milieu environ du XIII^e siècle.

L'arcade de la première chapelle du sud retombe sur des pilâstres semblables ; elle est aussi du XIII^e siècle. Les trois autres arcades sont d'époque incertaine ; quant aux murs du transept ils doivent dater de la première construction, mais le seul détail qui appartienne à celle-ci dans cette partie du monument est la petite fenêtre en arc brisé aujourd'hui bouchée qui existe à l'ouest de chaque croisillon. L'absence de tout support ancien donne lieu de croire que ces croisillons n'étaient pas voûtés. Une voûte d'ogives dont le système de ramifications et le tracé surbaissé indiquent l'époque flamboyante a été posée sur

le transept probablement lors de l'une des restaurations de la seconde moitié du XVI^e siècle, car elle est d'un style inférieur aux autres parties flamboyantes de l'église. Cette voûte placée plus bas que l'arc des anciennes fenêtres et que les arcades de la tour se raccorde à celles-ci par des quartiers inclinés gauches et disgracieux ; elle a pour supports des culots moulurés dont le galbe et les proportions n'ont rien d'agréable. Les larges fenêtres en arc brisé obtus des extrémités du transept semblent aussi de basse époque ; un très maigre larmier couronne leur chambranle extérieur, biseauté. Leur aspect devait être rendu agréable par les meneaux et les remplages contournés qui maintenaient leurs verrières, aussi a-t-on pris soin depuis le XVII^e siècle de détruire ces armatures de pierre.

L'ancien chevet de Saint-Nicolas pouvait être soit à pans coupés comme le chevet actuel, soit en demi-cercle, comme ont été tracés encore au XIII^e siècle ceux de Saint-Sauve de Montreuil et de Maintenay ; soit enfin rectangulaire comme les chevets du XIII^e siècle des églises de Bazingham et de Clerques. Quoiqu'il en soit, les cinq parois du chevet actuel datent du XV^e siècle ou du début du XVI^e. Par une particularité ingénieuse analogue à celle qui se retrouve à St-Germain l'auxerrois et à St-Gervais, à Paris, où le plan est carré sous l'appui des fenêtres, deux petites chapelles triangulaires ayant été ménagées au bas des pans coupés du sanctuaire, des chapelles basses et peu profondes étaient ménagées sous les fenêtres, entre les contreforts et s'ouvraient par des arcades moulurées de 2 m. 20 de haut sur 1 m. 95 de large tracées en anse de panier. Ces chapelles ont été transformées en portes et englobées dans la hideuse sacristie moderne accolée au chevet. L'époque moderne a fait disparaître également, derrière des boiseries sans style, la frise sculptée qui court sous les appuis des fenêtres et au niveau des impostes des arcades latérales du chœur. Sur les supports de celles-ci et sur la frise, entre chaque travée, de courtes colonnettes flamboyantes soutiennent les larges culots à feuillages sculptés qui forment les terrasses de huit niches abritant des statues d'apôtres ; des dais élégants et finement découpés les surmontent et sur ces dais s'élèvent des pilastres prismatiques qui portent les retombées de la voûte d'ogives. Ces pilastres ont sur chaque face une arca-

ture à redents et en guise de chapiteaux d'élégantes couronnes fleuronées, tréflées, fleurdelysées (1).

La partie la moins gracieuse de ces sculptures consiste dans des statues d'apôtres, lourdement et gauchement taillées. Ces niches et ces statues sont une évidente imitation de celles du chœur de Notre-Dame. Le reste des apôtres devaient être placés de même dans la nef. Au pilier nord-est de la tour, adhère une grande console moulurée qui a porté un motif de statuaire, peut être un S. Christophe placé à peu près comme celui de Notre-Dame.

Les quatre chapelles polygonales du XV^e siècle qui s'épanouissent en demi-ronde entre le chœur et le transept, dépassant même légèrement l'alignement de celui-ci au sud, sont inspirées aussi du célèbre *cul-de-lampe* de Notre-Dame. Elles datent toutes de la fin de l'époque gothique, exception faite pour les arcades par lesquelles la chapelle principale s'ouvre sur le chœur et sur le transept. Chacune de ces chapelles a extérieurement trois pans, celui de l'est plus large et aveugle ; les chapelles principales sont peut-être antérieures à celles des extrémités ; elles leur sont reliées par des arcades épaisses en plein cintre, qui sont biaises, les grandes chapelles ayant le plan d'absides tournées vers le nord et le sud, en manière de second transept arrondi, tandis que les petites ont celui d'absidioles logées dans leur angle rentrant et tournées vers l'est. Chacune des voûtes de ces chapelles est portée sur un ingénieux entrecroisement de branches d'ogives rayonnant autour d'une clef centrale ; les retombées sont reçues dans les grandes chapelles par des colonnettes à chapiteaux moulurés reposant sur le cordon de moulures qui règne sous l'appui des fenêtres. Les grandes chapelles et le chœur avaient des clefs de voûte à dessins d'architecture flamboyante et quelques clefs pendantes qui ont disparu ; les petites chapelles n'ont que des culots moulurés et à la clef un médaillon circulaire sculpté. Celui du sud-est est une rosace de feuillage sans style ; celui du nord représente une Sainte Face, car la chapelle à laquelle il appartient était dédiée à Saint-Sauveur. Elle avait un retable de chêne justement admiré dans le style de la Renaissance avancée :

(1) On y peut voir l'alternance du vair et de la fleur de lys, ce qui indiquerait le règne de Charles VIII ou de Louis XII.

des colonnettes corinthiennes cannelées dans le haut, ornées au bas de mascarons dans des cartouches, soutenaient des entablements à gracieuses frises de rinceaux. Ces boiseries vendues au commencement du siècle sont remontées en partie dans une maison de la rue des Vieillards, n° 7. Des peintures anciennes existent sous le badigeon qui salit encore les voûtes du chœur.

La Renaissance avait substitué à la flèche de Saint Nicolas un pavillon octogone en charpente avec auvents, que couronnait un toit obtus. Cet ouvrage était recouvert de plomb. Il a été remplacé sous la Restauration par l'énorme éteignoir d'ardoise qui écrase aujourd'hui la tour tronquée de Saint Nicolas. C'est vers la même époque que l'on fit disparaître les derniers meneaux des fenêtres. De nos jours, on a mis des vitraux gothiques dans celles du chœur sans se préoccuper d'y restituer l'ancien remplage, puis on a rendu des vitraux et même des meneaux aux fenêtres des chapelles. Ces meneaux trop grêles, répètent tous le même dessin, ce qui est contraire aux habitudes du style flamboyant, et ce dessin n'est pas assez heureux pour justifier une telle répétition.

Le seul renseignement que j'aie trouvé sur les anciens vitraux est la mention dans les notes manuscrites de Le Roy d'une verrière de l'arbre de Jessé donnée (probablement au XVI^e siècle) par un sieur des Bergeries qui en avait offert une semblable à Notre-Dame.

Je laisse volontiers à d'autres le soin d'admirer le lourd maître autel et le lourd retable de bois du XVIII^e siècle assez riches et assez beaux en leur genre, préférables à tout prendre à la plupart des faux autels gothiques de notre époque, et de raconter malgré quelles difficultés financières et administratives les paroissiens de Saint Nicolas vinrent à bout sous Louis XVI de doter Boulogne de la hideuse nef que cachent trop peu au dehors les échopes d'un marché, au dedans les grandes toiles froidement académiques de Pinelli et les beaucoup meilleurs tableaux d'un chemin de croix singulièrement plus artistique que ne le sont la plupart des objets similaires.

Ce chemin de croix prouve que le goût des arts et les ressources suffisantes pour l'appliquer existent chez les paroissiens de Saint-Nicolas. Souhaitons qu'un jour ils en donnent de nouvelles preuves en faisant disparaître les hideuses tribunes du

transept et le badigeon du chœur, en abaissant les lambris qui cachent sa frise sculptée et en faisant justice de l'odieuse sacristie dont le toit aveugle les fenêtres du chevet et dont les flancs ont englouti ses trois gracieuses petites chapelles.

III. — ÉGLISE SAINT-LAURENT, ET COUVENT DES CORDELIERS. —

Le couvent des Cordeliers de Boulogne a été fondé en 1443 (1). Il occupait à peu près l'espace compris entre les rues actuelles dénommées Thiers, Monsigny, du Temple et Faidherbe. Cette construction destinée à l'habitation d'une vingtaine de religieux formait un quadrilatère allongé avec entrées rue de la Malancré (Faidherbe) et rue Neufve Cauchie (Thiers). Le chœur de l'église regardait le sud ; au nord, était le cimetière, cause de vives et curieuses contestations, que les historiens de Boulogne ont racontées. (2)

Il ne subsiste de la construction primitive que les murs latéraux de l'église, des portions de caves et un pignon d'habitation avec son tuyau de cheminée en pierre, à double talus, et sur lequel s'applique un chaînage de fer avec ancre en forme de double fourche. Tous ces vestiges, jusqu'au corps de cheminée sont englobés dans des constructions modernes.

Les caves voûtées en anse de panier suivaient le tracé des bâtiments ; dans leur partie nord on remarque un puits et près de l'angle de la rue Faidherbe un gros pilier irrégulier en blocage de 2^m sur 1^m20 à 1^m25. Il soutenait une construction supérieure, peut-être un angle de l'église. Dans la même partie se trouvent des voûtes dont l'imposte est d'un côté en retraite sur le mur comme dans les souterrains du château ; on peut noter encore dans la même partie de cave un caveau avec une petite fenêtre et une cavité creusée à même du sol, dans le sable fin et blanc d'une ancienne dune.

La portion des bâtiments qui regarde la rue Faidherbe avait été rebâtie au XVIII^e siècle. On y remarque un salon lambrissé de belles boiseries du temps de Louis XV et la clochette de la porte ornée de trois feuilles de sauge moulées sur nature et de l'inscription : JEAN RUSSART MA FAICTE 1651. Une pierre replacée dans une maison voisine porte la date de 1609.

(1) Haigneré. *Boulogne*, t. I, p. 219.

(2) Voir Haigneré, *Boulogne*, I, 221.

L'église, fort bien construite, appartient à l'architecture la plus sobre que l'on puisse imaginer, et cette sévérité semble inspirée plus par les idées austères de Saint-François que par l'absence de ressources puisque les fondateurs semblent avoir été riches autant que zélés et nombreux.

L'église se composait d'un vaisseau simple sans voûte et sans contreforts; son chevet semble avoir été droit autant qu'on en peut juger par les anciennes vues de la ville; je n'en ai pas retrouvé trace; quoiqu'il en soit, il n'avait pas de pignon: le toit se terminait à l'est par une croupe. A l'ouest, quelque peu en retraite sur l'alignement de la rue de la Malancre (Faidherbe) s'élevait la façade avec son pignon percé d'une grande rose à remplages flamboyants; au sommet du pignon, on remarque un ornement d'une certaine importance, peut-être une statue plutôt qu'une croix ou un fleuron.

Un clocher de charpente s'élevait au milieu de la crête du toit. L'aquarelle faite entre 1689 et 1692 nous montre un clocheton moderne; dans le tableau qui figure Boulogne sous Louis XIV, il semble que l'on voie encore le clocheton gothique qui avait précédé ce campanile peu gracieux, composé de deux étages en retraite avec calottes d'ardoise. Il semble que l'entrée de l'église ait été un petit portail surbaissé donnant accès dans une chapelle couverte de tuile et perpendiculaire au nord-est de l'église. Cette chapelle avait à l'est un pignon et une fenêtre gothique. En regard de cette chapelle, au nord-ouest de l'église, existait une autre annexe, très basse, comme en témoigne un grand arc surbaissé ouvert en cet endroit dans l'ancien mur de l'église.

La largeur de l'église était de 11^m70; la hauteur de ses murs de 8^m environ jusqu'à l'imposte de pierre qui les couronne à l'intérieur et sur laquelle reposaient les sablières et les fermes de la charpente apparente très probablement lambrissée en forme de berceau brisé.

L'imposte a pour profil un bandeau, un cavet et un chanfrein; à l'extérieur, c'était une corniche en larmier qui couronnait le mur. Les fenêtres en tiers point, espacées de 5^m environ, s'ouvraient à 3^m du sol; elles mesurent 3^m10 de haut sur 1^m22 de large; un simple ébrasement large de 35 centimètres règne sur leur pourtour extérieur; le glacis de l'appui a 65 cen-

timètres de hauteur. Deux de ces fenêtres sont encore reconnaissables du côté de la rue Thiers ; entre elles, on remarque à l'intérieur du bâtiment l'ouverture d'un petit portail latéral tracé en anse de panier.

En 1791, l'église possédait deux cloches, des stalles en bois de chêne, un coffre bardé de pentures de fer, et une grille de fer fermant le chœur.⁽¹⁾

IV. — SAINT-MARTIN. — L'église Saint-Martin était située près du château hors des murs de la ville. Elle avait été construite au temps où existait encore le faubourg gallo-romain dont on a retrouvé des vestiges au XVIII^e siècle et de nos jours elle dut être détruite au XVI^e siècle, lors du remaniement et de l'extension des défenses extérieures du château. Était-ce à l'église St-Martin ou à tout autre bâtiment qu'appartenaient les « gros piliers octogones et les murs épais avec créneaux » que Luto vit découvrir ? Si jamais on démolit le *fer à cheval* du château on saura peut-être à quoi s'en tenir sur cette ancienne église. Dom Grenier⁽²⁾ a cru qu'elle remplaçait un temple de Mars, ce qui est bien possible, Boulogne ayant été surtout pour les romains une ville militaire et les chrétiens ayant toujours eu l'habileté de changer le moins de noms et de choses possibles lorsqu'ils substituèrent la religion nouvelle au paganisme. C'est ainsi qu'en Orient des églises de Saint-Hélie s'élèvent sur plusieurs temples antiques d'Helios.

V. — HOPITAL SAINTE-CATHERINE. — L'hôpital ou hôtellerie Sainte-Catherine occupait à l'angle nord-ouest de la Haute-Ville l'emplacement actuel du couvent des Dames Annonciades, de la manutention militaire et de l'école primaire voisine. Il avait donc une sortie sur la place du marché et une autre sur la rue Guyale.

L'origine de cet établissement semble remonter au début du XIII^e siècle. M. l'abbé Haigneré a établi qu'en 1207 il devait être en voie de formation, et que c'était une fondation municipale.⁽¹⁾ Dès 1498 environ, la municipalité avait créé un hôpital à la basse-ville. En 1628, les religieuses s'approprièrent les

(1) Ern. Deseille, *Année Boulonnaise*, p. 132.

(2) *Introduction à l'histoire de Picardie*, p. 196.

bâtiments de l'hôtellerie Sainte-Catherine et s'y cloîtrèrent, au mépris semble-t-il, des droits des pauvres et de la municipalité. Ainsi fut créé le couvent des Annonciades. (2)

Les anciennes vues de Boulogne nous montrent que la chapelle de l'hospice Sainte-Catherine, rebâtie à la fin du siècle dernier par Giraud Sanier, était un édifice plus bas et sans autre clocher qu'une arcade surmontée d'un pignon en escalier. Le seul vestige qui en reste et le seul qui se soit conservé de l'hôpital consiste en deux morceaux d'une dalle funéraire gravée, du XV^e siècle; ils ont été encastés au XVIII^e siècle dans le sous-bassement de l'édifice qui est aujourd'hui la manutention et sont en pierre de Marquise très fruste. On y voit quelques minuscules gothiques de l'inscription qui faisait le tour de la dalle: ENS. V. N'VELLE Q. MAR.; ici un aigle de Saint-Jean qui ornait avec les autres animaux les quatre coins de la dalle, et dans le champ de celle-ci un dragon fantastique.

VI. — LA MADELEINE. — M. l'abbé Haigneré a retracé l'histoire de la Madeleine de Boulogne.

Elle existait en 1208 et sa chapelle appartenait à l'abbaye de Notre-Dame (3); son histoire jusqu'au XVI^e siècle est complètement obscure, mais en 1553, la municipalité vota une somme de 100 livres pour « commencer à faire maisons pour les pauvres lepreux à la Magdalaine. » Ces habitations qualifiées de « logestes » auraient été démolies en 1587, selon M. l'abbé Haigneré (4).

En 1692, les revenus de la Madeleine furent réunis à ceux de l'hôpital général.

Les restes de la Madeleine, malgré leur aspect peu monumental, présentent un grand intérêt: les vestiges d'anciennes léproseries sont, en effet, extrêmement rares: à Périgueux seulement, trois maisonnettes contiguës bâties au bord de la rivière nous donnent une idée de ce qu'étaient les demeures des *ladres* au XII^e siècle: deux d'entre elles sont étonnamment conservées; la troisième a été rebâtie au XVII^e siècle.

(1) *Dictionnaire du Pas-de-Calais* Boulogne t. 1 p. 169.

(2) Ernest Descille. *L'année bouloignaise* p. 475.

(3) Bulle pancarte d'Innocent III renouvelant celle d'Honorius III en faveur de Notre-Dame de Boulogne (Le Roy, p. 260, *Preuves*) « Capella leprosorium ».

(4) *Boulogne*, 1, p. 256.

Boulogne, au contraire, possède l'ensemble complet d'une léproserie, malheureusement rebâtie au XVII^e siècle et dénaturée depuis lors dans la plupart de ses détails.

La léproserie de la Madeleine est située en dehors, mais très près de l'ancien territoire de Boulogne, à mi-côte et à mi-distance entre l'estuaire de la Liane et la grande route qui de la Porte-Gayolle s'en va à Paris par Samer, Montreuil, Abbeville et Amiens. Au bord et de l'autre côté de la route, une source dès longtemps canalisée et entourée de maçonnerie porte encore le nom de *fontaine des ladres*.

La léproserie est bâtie autour d'une cour oblongue dirigée du sud au nord, parallèlement au cours de la Liane. L'entrée actuelle est à l'angle nord-ouest de la cour. Au centre des deux grands côtés de cette cour, se dressaient à l'est le logis du chapelain et à l'ouest la chapelle dont le chevet regarde le nord et dont le portail regarde l'est, vis-à-vis du logement de l'aumônier.

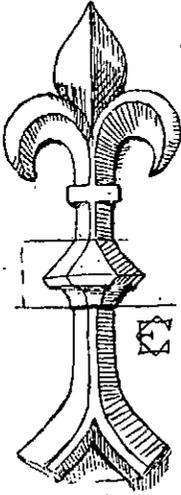


Fig. 22.

Fleur-de-lis d'archivolte
à la Madeleine.

Celui-ci domine d'un étage les maisonnettes des ladres, à peu près pareilles entre elles et au nombre de onze ou douze. Vers l'extérieur, ces maisonnettes n'avaient que d'étroites fenêtres, analogues à des archères; vers la cour, elles avaient de petites baies vitrées divisées en deux panneaux rectangulaires par un linteau intermédiaire. La maisonnette accolée au pignon sud de la chapelle se distingue des autres par ses baies en anse de panier moulurée. C'était peut-être une sacristie avec logement du sacristain pris parmi les ladres.

La maison du chapelain a une belle cave et un étage supérieur; elle avait sur la cour une large porte cintrée qu'encadrait une archivolte en larmier à accolade couronnée d'une fleur de lys; la porte a été aveuglée; l'archivolte buchée et, par une aventure contraire à celle qui s'est produite partout ailleurs, la fleur de lys seule est restée intacte.

La chapelle est un simple rectangle, son pignon nord surmonté d'une croix de pierre prismatique, est percé d'une fe-

nêtre en tiers point qui conserve des traces de meneau et de remplage ; elle peut dater du XVI^e siècle comme le reste ou remonter jusqu'au XIII^e. Ce pignon et cette fenêtre sont en pierre tandis que les ouvertures latérales sont refaites en brique dans une muraille plus ancienne. Dans la paroi orientale on distingue une ancienne fenêtre carrée et on entre par une porte cintrée moderne ; les quatre anciennes fenêtres encadrées de brique jaune sont en anse de panier à angle abattu ; le portail, à l'angle sud-est, et appareillé de même appartient aussi au XVI^e siècle avancé : son arc en anse de panier est surmonté d'un fronton bas porté sur des pilastres ; le tout est très fruste.

La façade occidentale a de même des fenêtres en anse de panier.

A l'intérieur, des culots de pierre carrés à moulures dans le style de la Renaissance, se voient entre chaque fenêtre et pouvaient porter soit les retombées d'une voûte d'ogives, soit plus probablement des jambettes soutenant les entrants d'une charpente apparente.

Au nord, au dessus de l'autel et aux côtés de la maitresse fenêtre, deux plus grandes consoles de pierre portaient des statues, probablement celles de la Madeleine et de Saint-Lazare.

Ces consoles sont de plan ovale et arrondies en culots demi sphériques et un ornement dentelé analogue à des feuilles d'eau s'ajoute à leurs moulures de la Renaissance.

VII. — ÉGLISES DU XVII^e SIÈCLE. — *Eglises du Séminaire, des Minimes, des Capucins.* — L'église S. François de Sales, chapelle du grand séminaire de Boulogne (aujourd'hui salle de la peinture au Musée) a été commencée au plus tôt dans les derniers jours de 1668. L'église des Minimes datait aussi du XVII^e siècle : ils s'établirent rue Neuve-Chaussée en 1642.

Les capucins, dans la rue de la Lampe, (aujourd'hui église protestante anglaise) ont élevé leur église en 1608.

Elle est dépourvue de caractère. Celle des Minimes était plus importante et plus soignée ; elle a été démolie vers 1850 et on la disait intéressante. Il semblerait d'après les renseignements des témoins et des anciennes vues qu'elle ait été encore gothique et l'église du Séminaire aurait-elle, dit-on, des voûtes d'ogives avant son adaptation actuelle. Il est certain que ses fenêtres

latérales sont légèrement brisées. Le style gothique a parfois survécu longtemps à la Renaissance, notamment en Boulonnais, où les églises de Bellebrune et d'Attin, datées de 1656 et de 1697 pourraient être attribuées au XV^e siècle et où les moines de Licques firent bâtir en 1647 une église dont les fenêtres sont gothiques et dont la voûte est un berceau brisé.



Fig. 23. — Châpiteau du 2^e quart du XIII^e siècle trouvé entre la porte Gayolle et le cimetière de l'est (Musée de Boulogne).

La chapelle de l'hôpital général, commencée en 1692, appartient au style moderne, ainsi que toutes les constructions élevées depuis lors à Boulogne.

CHAPITRE IV.

LE CHATEAU ET LES REMPARTS.

Les ensembles d'architecture militaire du XIII^e siècle sont aujourd'hui très rares, aussi le château et les remparts de Boulogne peuvent-ils être considérés comme un monument précieux ; ils le sont d'autant plus que leur date précise est authentiquement constatée par une inscription.

Cette inscription, par malheur, n'est plus qu'une copie, mais l'existence d'autres copies, la teneur même du texte et la découverte récente d'un fragment d'inscription concordant avec ces textes suffisent à garantir son authenticité.

C'est au-dessus de la porte du Château que se lit aujourd'hui l'inscription rétablie en 1811, en majuscules gothiques, par J.-F.

Henry, membre de l'Institut, comme en témoigne cette mention inscrite au-dessous en capitale latine couchée : *Restauré en 1811*.

Le même J.-F. Henry avait, dès 1790, publié dans son *Calendrier Historique pour 1791* (1) deux leçons un peu différentes du même texte, l'une ou presque tous les E sont doublés arbitrairement ne mérite guère de confiance ; l'autre paraît au contraire très vraisemblable dans sa teneur et ses coupures ; et conforme à celle que donne *l'Art de vérifier les dates* : la voici :

Phelipes : cuens : de :
 Bologne ; fuis : le :
 roi : Phelipes : de Fra
 nce : fist : faire : cest :
 Chastel : et fermer :
 lavile : lan : de : linca
 rnacion MCCXXXI Simo
 ns : de : Villers : fust :
 adonkes : Senechaus :
 de : Boulonois.

Une variante évidemment moins exacte avait été donnée en 1596 par G. Le Sueur dans ses *Antiquitez de Boullongne* et au XVIII^e siècle Lefèvre, dans ses *Annales de Calais*, a eu la mauvaise foi d'en donner une leçon intentionnellement altérée.

En 1896, on trouvait dans les remblais de la Porte des Degrès, un fragment de deux lignes d'inscription en majuscule gothique du XIII^e siècle, séparées par des traits horizontaux, et dont la teneur est celle-ci :

[RO] I. FEL [IPE]
 [C] ONTE. FEL [IPE]

Il est évident comme je l'ai remarqué alors, que si ce débris qui a trouvé place au Musée ne provient pas du Château, il vient d'une inscription similaire placée en même temps sur la porte des Degrès. Le château de Gand, élevé en 1180, et qui a plus d'une analogie avec celui de Boulogne a pareillement au-dessus de sa porte d'entrée une inscription qui relate sa construction ; des inscriptions commémoratives plus récentes existent au-dessus de diverses portes de villes (Douai, porte de Valenciennes ; Béthune, porte de St-Prix).

(1) Dunkerque, Denys Monfort, 1790 in-4°.

L'histoire ne nous a pas conservé d'autre souvenir du sénéchal de Philippe Hurepel, mais dès l'année qui suit la mort du comte, en 1236, Simon de Villers apparaît comme bailli royal d'Arras⁽¹⁾. Il n'est pas admissible que le même personnage ait cumulé ces importantes fonctions dans les deux comtés, mais il serait très vraisemblable qu'après la mort de Philippe Hurepel, Simon de Villers ait passé au service du roi son neveu pour administrer un domaine voisin. Il fut bailli d'Artois jusqu'en 1247.

Le château de Boulogne est donc absolument contemporain de celui de Coucy élevé en 1230. Ces deux constructions se rattachent aux mêmes événements politiques ; ils furent élevés tous deux pour résister à l'autorité de Blanche de Castille : on sait qu'en 1227, lors du premier soulèvement des barons, elle rattacha à sa cause Philippe Hurepel en lui servant une pension que le délabrement de ses Etats et ses vues ambitieuses lui rendaient très utile ; on sait qu'elle sut par d'autres moyens plus romanesques se rattacher aussi Thibaut de Champagne et faire naître entre eux une rivalité qui eut une fin tragique s'il est vrai que la mort prématurée de Philippe en 1235 soit due au poison ; il est certain, en tout cas, qu'elle fut très opportune pour Thibaut contre qui le comte de Boulogne soutenait les prétentions d'Alix de Champagne, reine de Chypre ; celle-ci, après la mort de son allié dut abandonner la lutte⁽²⁾ et retourner en Chypre où elle éleva, elle aussi, de beaux édifices gothiques.

Le château de Boulogne fit partie de tout un ensemble de constructions militaires : on sait, en effet, que Philippe Hurepel dota la ville neuve de Calais de remparts et d'un château ; on lui attribua également la restauration du château d'Hardelot et la création de la forteresse du mont Hulin. Il fut très probablement commencé peu après 1227, grâce aux dons de la régente et 1231 doit être la date de son achèvement. Le comte Philippe n'en jouit pas longtemps et sa veuve Mahaut ne l'habita guère après lui que lorsque son second mari, Alphonse de Portugal l'eût abandonnée. Après la mort de la comtesse Jeanne, sa fille, on sait que le comté passa à la maison d'Au-

(1) Voir le travail du comte Maxime de Germiny. *Les Baillis de l'Artois*. Positions de thèses de l'École des Chartes 1896, p. 14.

(2) Voir les extraits des chroniques de Baudouin d'Avesnes (1230-1234) donnés par le comte L. de Mas Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 49-50.

vergne ; le château qui nous occupe ne fut donc pas souvent habité par ses seigneurs. A partir du XV^e siècle, il ne fut plus que l'habitation d'un gouverneur.

Le château de Boulogne fut probablement restauré sous le règne du duc Jean de Berry, qui devenu comte de Boulogne par son mariage en 1389, paraît s'être intéressé à cette ville.

La prise de Boulogne, en 1466 par Jean sans Peur et en 1477 par Louis XI eurent lieu sans combat ou peu s'en faut. Le château fut toutefois vraisemblablement remanié au XV^e siècle. Sous François I^{er}, un remaniement total de la place fut opéré ; selon Henry les travaux des remparts datent de 1522 ; ceux du château de 1543. L'année suivante, il semble avoir soutenu sans avarie notable le siège qui fit passer la ville aux mains d'Henri VIII. Les mines qui furent pratiquées alors contre le château n'eurent guère d'effet, mais les courtines des remparts furent détruites en maint endroit ; les fronts est et nord de la place eurent surtout à souffrir.

Les défenses de Boulogne furent réparées et améliorées par les Anglais qui commencèrent à établir des remblais au revers des remparts, puis quand la ville eut fait retour à la France en 1550. Selon un contemporain, G. Le Sueur, le sire de Morvilliers, qui était gouverneur en 1567 a parachevé le grand bastion du château.

En 1588, Du Bernet, qui tenait la ville au nom du roi résista victorieusement à un dernier siège, par l'armée du duc de Mayenne. C'est à lui que l'on doit les derniers remblais des remparts qui allaient bientôt devenir tout à fait démodés et qui, heureusement, n'eurent plus d'autres assauts à subir.

En 1597, le 3 décembre, Henri IV ordonna de St-Germain en Laye « la réparation et fortification de la ville et château de Boulogne », conformément à une ordonnance du 25 novembre précédent, que je n'ai pas retrouvée. Le sieur Dauguechin était chargé de faire exécuter les travaux.

1611 est la date inscrite sur deux curieuses briques à reliefs moulés déposées au Musée de la Ville de Boulogne et provenant du château,

Sous Louis XIV, les ducs d'Aumont, gouverneurs de la province, abandonnèrent le château aux officiers et aux soldats de la garnison, et se firent bâtir un palais dans la ville.

Une vue cavalière de 1677 ⁽¹⁾ nous le montre à demi abandonné et délabré, des remblais de terre sur ses voûtes (fig. 26).

En 1689, le roi ordonna la destruction des remparts de la ville, sans égard pour une curieuse pétition dans laquelle les habitants invoquaient l'exemple de César arrêtant les Helvètes par une muraille, des Romains s'enfermant par derrière un rempart dans la Grande-Bretagne, et celui des Chinois, opposant aux Tartares un mur de porcelaine, pour le décider à épargner leurs vieilles fortifications. ⁽²⁾ Boulogne garda toutefois sa chemise mutilée; quant au château, il dut rester dans un abandon qui autorisait Luto à le qualifier de ruine. La solidité brava toutefois l'incurie, et ce n'est pas aux éléments destructeurs, c'est à Louis XIV qu'il appartenait de le déshonorer à jamais; cela fut pis; l'œuvre a été digne de l'époque qui l'a consommée.

En 1712, on procède à l'adjudication des « travaux que le Roy a ordonné de faire... pendant l'année. » ⁽³⁾ Les « Devis et Conditions » nous montrent qu'il s'agissait de démonter toutes les charpentes, tous les planchers, toutes les ferrures, toutes les vitres et tous les plombs pour les remettre en œuvre ou les remplacer par des matériaux neufs d'après les dessins des ingénieurs du roi. Les moindres détails sont réglés.

Le 25 mai la serrurerie fut adjugée à Charles Pinard; la vitrerie et la peinture à Vincent Meurin; la couverture à Nicolas Dufeutrer.

Dès lors, une dévastation minutieuse et systématique se poursuivit. ⁽⁴⁾

Lorsqu'on eut enfin défigurés jusqu'au dernier clou, on songea à la maçonnerie, qui conservait encore sa puissante et belle architecture gothique. Un premier et radical projet de transformation nous est connu par un plan de 1727 gardé dans les bureaux du génie de la place, et qui semble n'avoir reçu aucune exécution. Mais de 1767 à 1787, un travail continu s'attacha à défigurer chaque partie de la construction. ⁽⁵⁾ Il est minutieusement relevé dans les toisés conservés aux Archives du Département.

(1) Bibl. Nat. Estampes Id 17. *Album Historique* de M. A. de Rosny pl. xxv.

(2) Archives de la place de Boulogne.

(3) *Archives du Pas-de-Calais*, c. 70, 179.

(4) 1724, *Réparations au Château de Boulogne*, *ibid.* c. 70, 221.

(5) 1767-1769 adjudications de travaux: conversion de la salle d'armes en casernes, etc., etc., *ibid.* c. 74, 2. — 1770 autres travaux, déblais de terres, etc., *ibid.* c. 74, 4. — 1773 à

Ce travail durait, du reste, encore en 1789. En 1790, on détruisit les Salamandres dont François 1^{er} avait fait orner les constructions ajoutées sous son règne; quant à l'inscription commémorative de Philippe Hurepel, elle fut supprimée après 1791.

Aujourd'hui, le château transformé en caserne, continuait à perdre lentement mais sûrement, entre les mains du génie militaire, ce qui lui reste de style, de belle architecture, et de dispositions curieuses, quand, par bonheur, la ville l'a racheté.

La presque totalité de ses ouvertures a été refaite dans une forme hideuse et brutale; les courfines ont partout, sauf sur une face, reçu un étage supplémentaire, couronné d'un horrible toit mansardé qui remplace également les poivrières des tours.

Avant de décrire ce qui subsiste de l'œuvre de Philippe Hurepel, il convient de rechercher en quoi elle a consisté.

Le sens de l'inscription peut être beaucoup plus étendu qu'on ne l'a cru généralement. *Château*, en effet, dans la langue du Moyen-Age, signifie une localité fortifiée, et, *ville*, une localité sans remparts. Or, la Haute-Ville de Boulogne, avant Philippe Hurepel, n'était pas ce qu'on pouvait appeler une *ville*; elle avait des murs gallo-romains: la ville était ce qui plus tard s'appellera le *bourg* et, plus tard encore, la *basse-ville*, et les mots *cest chastel* peuvent signifier non seulement la forteresse, mais l'enceinte qui s'y rattache et qui fut simplement rebâtie en 1231. A cette reconstruction, Philippe aurait joint la construction des remparts nouveaux de la ville basse et l'expression de *ville et chateau* de Boulogne usitée plus tard serait l'équivalent de celle de *haute et basse ville* de Boulogne employée à une époque plus moderne. A Limoges, le *château* était le nom d'un quartier.

La ville de Boulogne comme celle de Carcassonne, comme celle de Saint-Lizier ou celle de Bergame a toujours été divisée en haute et basse ville, depuis l'époque où par nécessité de se protéger au plus tôt contre l'invasion barbare, les habitants prirent le parti de fortifier le quartier le plus défendable, c'est-à-dire le plateau en sacrifiant les édifices les moins nécessaires pour en tirer des matériaux. Le *castrum* gallo-romain et à son centre un donjon roman constituaient probablement, avec la

1775 Instructions concernant divers remaniements, *ibid.* c. 74, 10. Sur la distribution du Château et sa garnison, voir les pièces concernant les fournitures d'éclairage et de chauffage de 1774 à 1775, *ibid.* c. 70.

tour d'Ordre aménagée en donjon, les seules fortifications de Boulogne avant Philippe Hurepel. Celui-ci conserva les fondations du *castrum* antique dont il coupa seulement l'angle sud-est pour établir le château. Dès 1837, dans le *Bulletin Monumental*, M. de Caumont reconnaissait l'existence du tracé gallo-romain et des découvertes d'inscriptions et de sculptures sont venues confirmer sa remarque toutes les fois qu'on a eu occasion de fouiller à la base des remparts, notamment pour l'élargissement de la Porte des Dunes et de la Porte Neuve. A ces nouveaux murs, sur tracé ancien, il ajouta probablement l'enceinte de la ville basse qui s'y reliait. Condamnée par sa position à n'être jamais qu'un ouvrage très faible, cette clôture plus utile à la douane et à la police qu'à la défense, ne dut jamais être un ouvrage soigné.

Les remparts de la Haute-Ville forment un rectangle de 100^m sur 325 ; des tours cylindriques flanquent et commandaient autrefois les courtines ; d'autres un peu plus importantes protègent trois angles du rectangle, le château occupant le quatrième. Au centre de chacun des côtés s'ouvre une porte flanquée de tours ; elles correspondent aux quatre grandes rues qui aboutissent à la place centrale du marché.

Le rempart se composait comme dans toutes les autres places du Moyen-Age, d'une courtine épaisse avec au sommet un retrait formant un chemin de ronde que bordait un parapet crénelé. Les tours interrompaient le chemin de ronde, et renfermaient deux salles superposées voûtées en coupole et munies d'archères qui se chevauchent ; un troisième étage sans voûte et couvert d'un toit en poivrière commandait le chemin de ronde et les courtines ; le tout est dérasé aujourd'hui au même niveau.

Un très petit nombre de consoles de pierre à assises en encorbellement taillées en quart de rond se voient encore en quelques points au sommet des courtines et il semble qu'au XVII^e siècle il en existait beaucoup plus. Ces consoles ont pu porter le parapet en maçonnerie d'un machicoulis ; en ce cas elles dateraient du XIV^e siècle au plus tôt ; ou bien elles étaient destinées à soutenir des hourdages de bois, comme les consoles du château et de la porte de Laon à Coucy qui furent élevées précisément en même temps que les fortifications de

Boulogne. Le bas des tours présentait un fort talus ; leur étage supérieur était certainement garni de hourdages d'une saillie égale à celle de ces talus.

Les tours des angles avaient une importance spéciale. Celle du sud-ouest d'où la vue s'étend sur la mer jusqu'à la côte d'Angleterre, sur le port et sur la vallée de la Liane devait au guet qui s'y faisait le nom de tour Gayette ; celle du nord-ouest était dite tour St-Jean ou tour Notre-Dame à cause de l'église Notre-Dame dont le chœur touchait aux remparts de la ville, comme celui de la plupart des anciennes cathédrales, et de l'église St-Jean-Baptiste, ancien baptistère de celle-ci, situé derrière la tour. François I^{er} fit rebâtir la tour Notre-Dame avec deux étages pour y placer de l'artillerie. La tour d'angle actuelle est en effet enveloppée d'une terrasse rajoutée à cette époque. On croit communément qu'il y avait en avant une autre tour, détachée des remparts, puisqu'en 1689 on fit sauter la tour St-Jean, mais les anciens plans ne justifient pas cette hypothèse, et les ouvrages que la mine a détruits n'étaient que les lices de la tour.

La tour du sud-est ne nous est connue que sous le nom de tour Françoise : François I^{er} l'avait fait restaurer et l'avait décorée d'une image de son patron, visible encore sous Louis XIV malgré le délabrement de cette tour, lézardée par une mine pratiquée durant le siège de 1544. La tour à laquelle se rapportent ces particularités ne peut être la tour d'angle du rempart, qui n'a pas été rebâtie depuis le XIII^e siècle, et est la mieux conservée de celles qui subsistent, car elle n'est même pas comblée à l'intérieur. Les constructions de François I^{er} endommagées en 1544 ne devaient être qu'une enceinte extérieure ajoutée à cette tour, et le nom même de la tour pourrait être bien antérieur au monarque qu'il rappelle : cette tour est en effet située vers la France, près de la route de Paris, et ce doit être là la première origine de son appellation.

Les portes du XIII^e siècle étaient de la plus grande simplicité : elles se composaient d'un arc à double voussure et sans nul ornement ouvert entre deux tours. Les vantaux étaient barricadés de madriers, doublés de herses, et défendus par des hourdages.

La porte du sud d'où partaient les routes de Paris et de

Thérouanne, devait aux cachots de ses tours le nom de porte Gayolle (fig. 24.) Elle conserve son arc en tiers-point, deux salles superposées dans chacune de ses tours, et au-dessus de son ouverture une salle éclairée par deux baies rectangulaires qui, si elles sont anciennes, devaient servir de passage entre cette salle et le hourdage surplombant la porte.

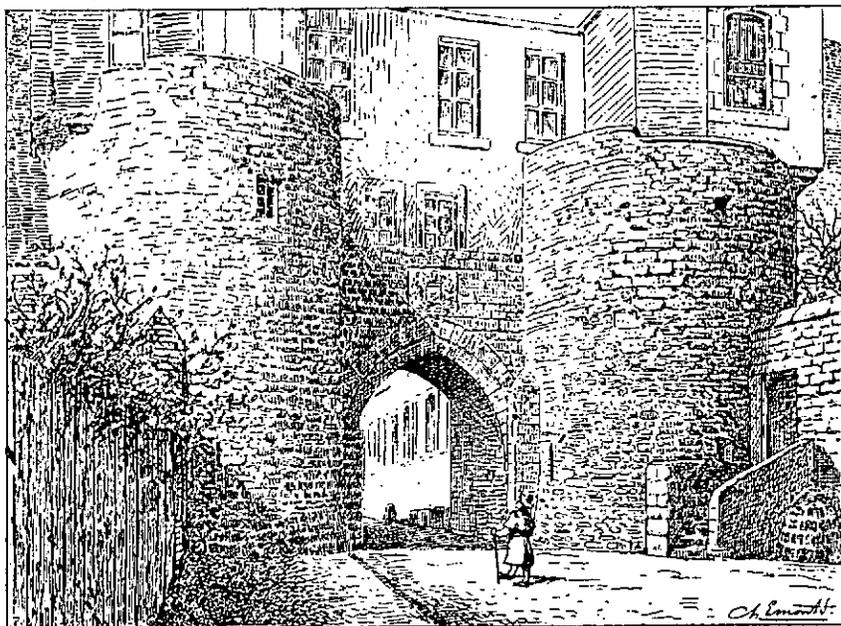


Fig. 24. — La Porte Gayolle.

La porte de l'ouest était dite des Degrés à cause de la rue en escalier pratiquée sur la côte escarpée qui menait à cette porte (fig. 25) praticable pour les seuls piétons.

L'ouverture de la porte des Degrés est tracée en plein cintre. Ses claveaux semblent avoir subi l'atteinte du feu au cours d'un des sièges de Boulogne ; ses tours conservent des vestiges des corbeaux qui portaient leurs hourdages ; l'intérieur de ses tours était dépourvu de voûtes ; le corps-de-garde qui la surmontait s'éclairait sur l'intérieur de la place par deux fenêtres à meneau central.

Cette porte, rendue récemment à la circulation, avait été bouchée, probablement au XVI^e siècle, avec des décombres contenant des débris de sculpture provenant de l'église Notre-

Dame et deux tronçons de ligne correspondant au texte de l'inscription de Philippe Hurepel placée autrefois au Château, soit que cette inscription ait été répétée au-dessus des portes, soit qu'une partie des décombres qui remblaient le passage proviennent du château.

Au nord de la place, la porte des Dunes a été restaurée au

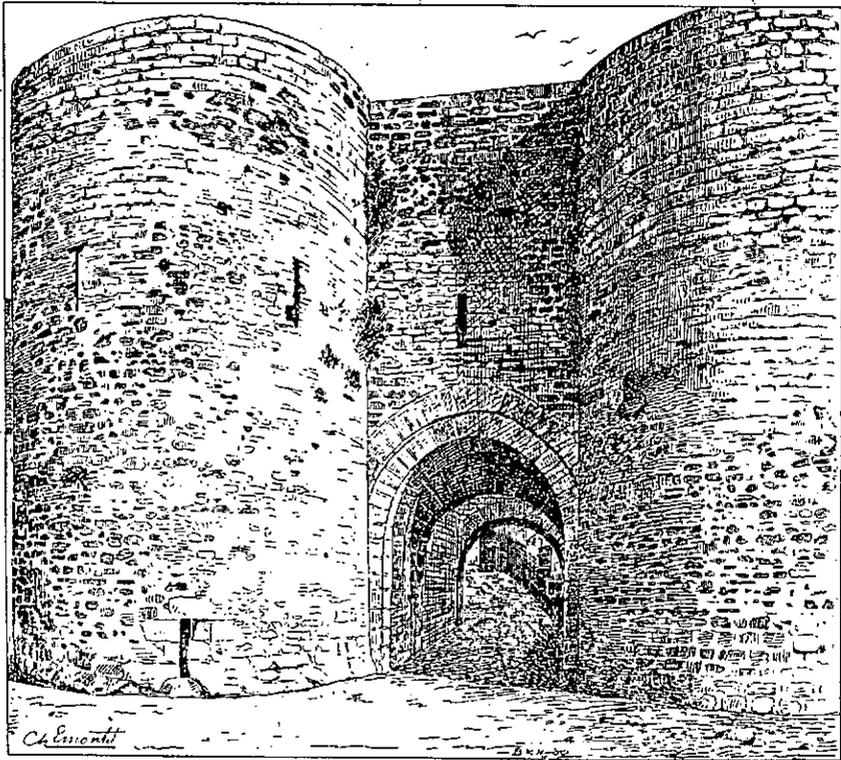


Fig. 25. — La Porte des Degrès.

XVI^e siècle: le siège de 1544 avait dû l'endommager fortement. Son arc surbaissé et brisé est dépourvu de style; il s'abrite sous une grande niche moderne pratiquée entre les tours. Les jambages de cette niche reposent sur des consoles à trois assises en quart de rond qui primitivement devaient recevoir un grand arc formant machicoulis en avant de la porte.

A l'est, la porte nommée autrefois *porte Flamengue* parce qu'elle menait en Flandre, a été rebâtie en 1634 et depuis lors on la dénomme porte Neuve. Une tradition veut que l'enceinte ait été alors rétrécie de ce côté. Cette tradition concorde mal

avec la situation du château qui a toujours dû flanquer un angle de l'enceinte, et de la cathédrale dont le sanctuaire était tangent à cette enceinte comme dans un très grand nombre d'anciennes villes. Il est vrai qu'un large passage voûté en berceau plein cintre et s'ouvrant à l'est par une baie de même tracé a existé jusqu'en 1882 à trente mètres environ en avant de la porte Neuve, au sud de la route qui en sort, et que cette voûte semblait traverser une sorte de rempart, mais ce ne devait être qu'un reste d'un ouvrage avancé protégeant la porte Flamengue et relié aux lices de la place. Des barbicanes de ce genre existaient avant 1686 en avant de chaque porte : d'après les plans du XVII^e siècle, la route traversait en effet, à cet endroit, une sorte de tour carrée, puis décrivait un coude derrière un grand boulevard.

Les lices des remparts étaient interrompues et commandées par d'autres lices tracées en cercle autour des tours d'angles, par les lices du château et par les barbicanes qui protégeaient les portes. Celle de la Porte-Gayolle était irrégulière ; son tracé décrivait une sorte de marteau ; en avant de la porte des Degrés, se dressait le *Maineau* ou *Moineau*, bastille rectangulaire, chevauchant la pointe d'un éperon décrit par les lices. Celles-ci étaient doubles depuis la tour Gayette jusqu'aux ouvrages avancés très compliqués qui défendaient l'accès de la porte des Dunes.

Depuis la porte des Dunes et l'abreuvoir situé en face jusque non loin de la tour Notre-Dame, une suite parallèle de neuf grandes caves voûtées en berceau plein cintre et parallèles aux remparts s'étendait entre ceux-ci et les lices ; il en subsiste une grande partie sous le terre-plein du boulevard Mariette. D'autres galeries du même genre existent sous le rempart entre la porte Gayolle et le château. C'étaient avec les souterrains de celui-ci les magasins de la place.

Entre la porte des Dunes et la tour Notre-Dame existent encore sous le talus des remparts de fausses brayes qui datent du XVI^e siècle.

Au-delà des lices, se trouvaient des fossés et quelques épaulements en terre ; enfin de la porte des Dunes à la porte Flamengue, tout l'angle nord-ouest de la place était encore protégé par un vaste et profond ravin au fond duquel coulait le ruisseau dit des Tintelleries, qui allait se jeter dans la Liane à

l'endroit appelé le Coin-Menteur. C'est là qu'était le port, qui s'étendait jusqu'à la Place Navarin actuelle et se terminait là où commence aujourd'hui le boulevard de Clocheville. Le ruisseau coule aujourd'hui sous de grandes voûtes, dans les égouts de la ville. Entre la porte Gayolle et la porte Flamengue, le plateau de la Haute-Ville est réuni aux hauteurs de St-Martin, mais de ce côté, des marécages défendaient suffisamment la place.

Entre la Haute-Ville, le ruisseau des Tintelleries, la Liane et la route de Paris, déterminant un vaste triangle, s'étendait la Basse-Ville. Ses défenses très simples n'étaient guère qu'une muraille, analogue à celle des lices de la Haute-Ville, et ne pouvant résister à un siège en règle. Elles se rattachaient à celles-ci par la pointe nord du triangle qu'elles formaient, et qui correspondait à l'angle sud-ouest de la place; les murs de la Basse-Ville joignaient les lices de la Tour Françoise et la barbacane de la porte des Dunes.

Au-delà du ruisseau des Tintelleries, s'étendait encore un petit quartier triangulaire joignant la falaise au point où s'élevait la Tour d'Ordre. Les murailles de la Basse-Ville, reprenant au-delà du ruisseau se prolongeaient jusqu'à cette vieille tour.

La Basse-Ville avait deux portes au nord, dites *de l'Abreuvoir* (N. E.) et *de St-Michel* (N. O.) sur le rivage, la *porte Wallotte* surmontée en 1633 des armes de la ville et du comté (aujourd'hui au musée) à l'est, vers la route de Paris, la *porte Royale*.

Les plans du XVII^e siècle qui nous renseignent sur ces remparts, montrent à l'est un mur rectiligne; au sud, un mur formant divers ressauts; à l'angle sud-ouest un bastion en éperon qui ne pouvait être antérieur au XVI^e siècle; c'était là probablement ce fort Paradis⁽¹⁾, bâti en brique par les Anglais entre 1544 et 1550, et qui se voyait au bout du jardin des Capucins; à l'ouest, la muraille irrégulière avait au centre une tour ronde comme celles de la Haute-Ville; à l'angle nord-ouest; une jetée établie en prolongement de la courtine, séparait le port du lit de la Liane; au nord-est, la courtine irrégulière était interrompue par deux tours carrées. La plupart de ces ouvrages devaient être bien postérieurs à Philippe Hurepel, de

(1) Aurait-il reçu ce nom à cause des sculptures religieuses encadrées dans ses maçonneries? On en retira en 1627 une statue de la Vierge qui fut placée au grand portail de Notre-Dame (Le Roy, ouvr. cité, p. 190).

même qu'une grande partie des lices et des barbicanes élevées autour de l'enceinte de la Haute-Ville.

Ce qui subsiste aujourd'hui des travaux qu'il a fait faire, c'est le château, malheureusement très dénaturé, et l'enceinte de la Haute-Ville; encore dans celle-ci faut-il excepter nombre de morceaux ajoutés ou remaniés: sous François 1^{er}, des embrasures à canon furent pratiquées dans le bas des tours où on les voit encore, puis de 1544 à 1550 les anglais réparèrent l'enceinte.

Blaise de Montluc nous dit en effet qu'après le siège de 1554 la ville était ouverte « comme un village »⁽¹⁾ et la représentation du siège⁽²⁾ en témoigne. Les anglais commencèrent à doubler les remparts de remblais en terre propres à porter de l'artillerie; pour faire une terrasse, ils abattirent la chapelle de la Vierge à l'est de l'église Notre-Dame.⁽³⁾ Des débris de cette chapelle ont paru se retrouver dans les remblais de la porte des Degrès⁽⁴⁾ et le passage voûté en tiers point qui traversait ce remblai était bâti en briques dont les dimensions, la couleur et la mauvaise qualité se retrouvent dans l'ouvrage anglais du pied de la Tour-d'Ordre. Cette remarque est du D^r Hamy et ce qui la confirme, c'est que les anglais seuls ont eu l'idée à Boulogne de substituer l'emploi de mauvaise brique à celui de la bonne pierre du pays: avant et après eux, la brique y a été abandonnée de l'époque carolingienne à la fin du XVI^e siècle. Cependant, les anglais avaient conservé au moins en partie, les salles pratiquées dans les tours; ce fut Du Bernet qui en 1587, au cours du siège qu'il soutenait contre le duc d'Aumale fit « abattre, emplir et terrasser le corps de garde de la porte des Degrès. »⁽⁵⁾

Une tour du front sud de l'enceinte contraste avec les autres par son tracé carré et ses chaînages réguliers: c'est encore là une reconstruction du XVI^e siècle; enfin, c'est à la même époque

(1) *Commentaires* l. II.

(2) Gravure anglaise.

(3) Voir ci-dessus, à la monographie de cet édifice.

(4) Voir ma notice sur cette porte dans les *Mém. de la Soc. Académique de Boulogne*, année 1897.

(5) *Journal de la Ligue* attribué à Sulpice Charlemagne. Ms de la Biblioth. de M. A. de Rosny, p. 53. J. F. Henry dans le *Calendrier* déjà cité de 1791 attribue du reste, à la date de 1588 la fermeture de la porte des Degrès.

que l'on peut attribuer l'arc de la porte des Dunes, et l'on sait que la porte Flamengue fut rebâtie en 1682 ; les courtines avoisinantes l'ont été en 1732 avec le « revêtement intérieur. » (1)

Jusqu'au XVI^e siècle, la place de Boulogne paraît avoir justifié cette appréciation de Maximilien d'Autriche : « La ville de Notre Dame de Boullongne est bien forte... » (2) ; jusqu'à la fin du XVI^e

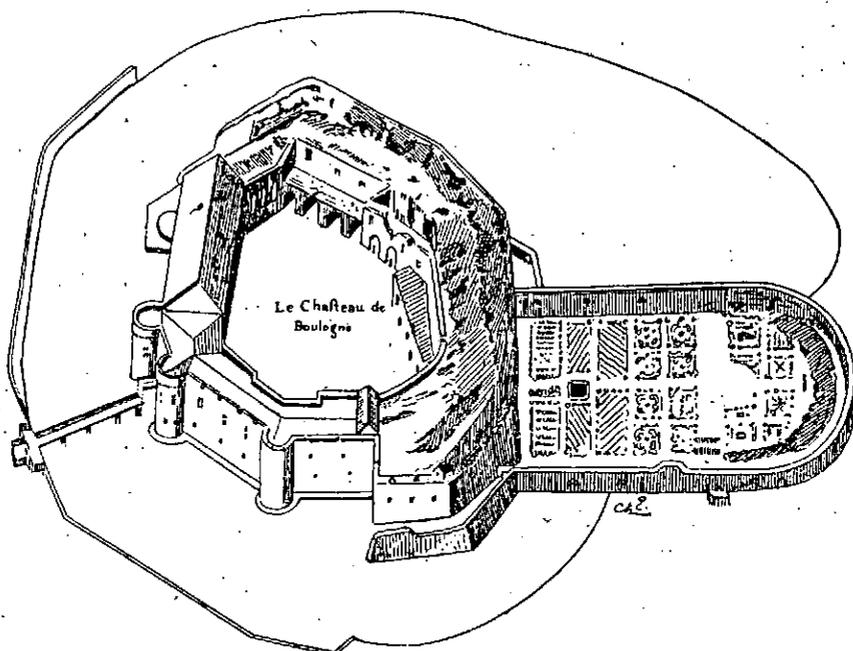


Fig. 26. — Le Château en 1677.

siècle, grâce à des remaniements assez nombreux, elle continua à se défendre utilement et honorablement ; au XVII^e siècle, étant données la portée et la puissance qu'avaient acquise les armes à feu, les Boulonnais étaient dans le vrai plus qu'il ne semble à première vue et plus qu'ils ne croyaient eux-mêmes lorsqu'ils ne trouvaient à invoquer contre le déclassement de la place que des raisons tirées de la stratégie des romains et des chinois.

Le château est la partie la plus intéressante de cet ensemble. Il commandait un angle de la place et constituait une troisième enceinte que l'on eût pu défendre contre la haute-ville si

(1) Arch. Départementales, c. 70, 736.

(2) Lettre du 25 mai 1513. Voir Haigneré. *Hist. de N.D.* p. 161.

l'ennemi s'était emparé de celle-ci après avoir pris la basse, mais si ce premier et très facile succès de l'occupation de la basse-ville fut toujours obtenu dès l'abord, la haute-ville ne fut jamais prise de force et le château n'eut donc à se défendre que du côté du dehors. Sous François I^{er} déjà, la défense n'était plus possible que vers l'extérieur, aussi les ingénieurs se bornèrent-ils à rendre défendables, c'est-à-dire à défigurer, les côtés qui ne regardaient pas la place.

Le château (fig. 26, 27, 28) avait à l'origine un plan peu irrégulier comme la plupart des forteresses bâties en terrain plat. Cependant, celles-ci avaient parfois encore des irrégularités considérables lorsqu'elles comprenaient un donjon d'une grande importance, comme celui de Coucy : le château de Calais bâti en même temps que ceux de Coucy et de Boulogne se rapprochait beaucoup du premier : il était entièrement commandé par un fort donjon cylindrique interrompant une des courtines de son enceinte et isolé par un fossé et par une chemise. Ces châteaux continuent la tradition romane bien que les bâtiments d'habitation adossés à la muraille de leur enceinte, en dehors du donjon, aient pris une proportion considérable. Le château de Boulogne appartient au contraire à un type beaucoup plus nouveau : il n'a pas de donjon : il formait un polygone presque régulier dont les neuf angles étaient flanqués de tours cylindriques égales entre elles et dont cinq sont aujourd'hui empâtées dans les ouvrages du XVI^e siècle. Ce plan rappelle beaucoup celui du célèbre château de Castel del Monte, que Frédéric II fit bâtir en Pouille peu d'années plus tard. Au centre du polygone, s'étend une esplanade remblayée, de niveau avec un remblai en pente douce, pratiqué à l'intérieur de la ville jusqu'au chemin de ronde des remparts qui s'abaissent légèrement en cet endroit. Entre ces deux remblais, par-dessus un large fossé qui coupe en demi cercle l'angle sud est de l'enceinte de la Haute-Ville, est jeté un pont qui la relie au château. Ce fossé était jusqu'au commencement de ce siècle plein d'eau que fournissaient les sources du sol marécageux.

L'une de ces sources captée dans une citerne reliée au sous-sol du château fournissait à sa garnison une provision intarissable ; le sous-sol n'est un souterrain que par rapport à l'esplanade du Château : le sol y est au niveau de celui de l'ex-

térieur, il eut été impossible de creuser dans le terrain humide sans avoir des salles perpétuellement inondées.

L'étage supérieur était un peu au-dessus du niveau de l'esplanade ; les portes de ses appartements devaient être précédées de perrons ; cette disposition assurait une hauteur suffisante aux soupiraux qui donnaient l'air et la lumière au sous-sol et qui s'ouvraient tous sur l'intérieur.

Il existait dans quelques parties un troisième étage et les tours, suivant l'usage, commandaient les courtines.

Le sol de la cour est élevé de 8 à 10 mètres au-dessus du sol extérieur ; ses dimensions les plus grandes sont actuellement 38 mètres sur 30 ; elles n'étaient que 33 sur 30 avant la destruction de bâtiments encore visibles sur le plan de 1727. Les bâtiments s'élevaient de 10 à 15 mètres (toits non compris) au-dessus du sol de la cour.

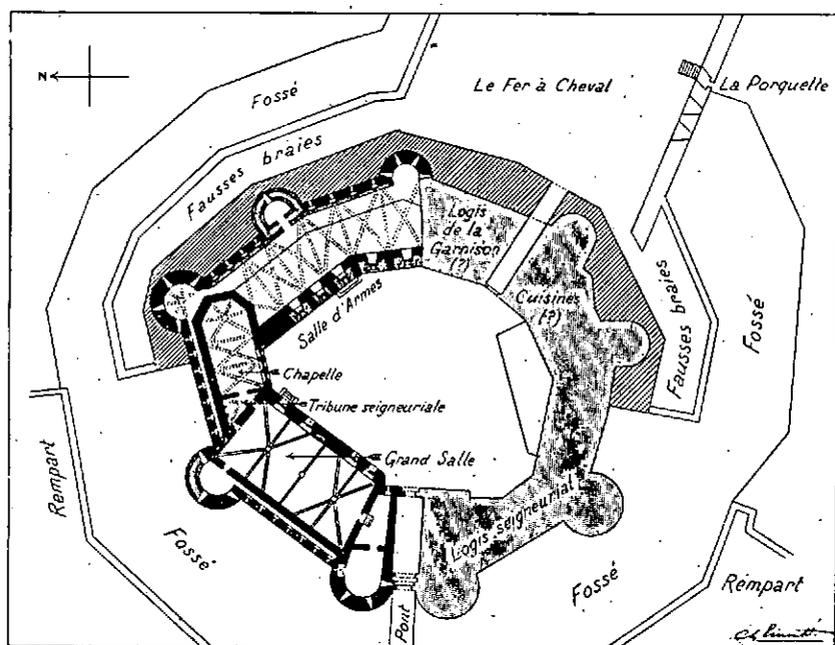


Fig. 27. — Plan du Château (restitution partielle de l'état primitif)

Le château d'Hardelot était au moins d'un tiers plus grand.

La pierre dont sont bâtis le château et les remparts de Boulogne provient des environs immédiats de la ville : tout le plein des murs et les voûtes en berceau sont en moëllons piqués ;

les encadrements des baies, les arcs, les voûtes d'ogives, les colonnes, les corbeaux et les angles sont en belles pierres de taille des carrières de Honvaut. Les pleins sont en pierre de mer; les linteaux, les plafonds des couloirs étroits, les marches des escaliers sont formés de ces lames naturelles de pierres grises qui se rencontrent entre les couches d'argile dans les falaises.

Le mortier, d'excellente qualité, est composé de sable de mer, de cendres de bois et de chaux. Il semble aussi qu'il se trouve dans la maçonnerie quelques blocs artificiels.

La distribution du château de Boulogne (fig. 27) se rapprochait de celle de la plupart des édifices similaires : un pont fortifié, auquel le pont-levis faisait suite menait à une entrée surmontée d'un corps de garde et flanquée de deux tours. En entrant de là dans la cour, on trouvait immédiatement à gauche, la grande salle dans laquelle le châtelain recevait et rendait la justice.

Cette salle riche et bien éclairée, élevée sur une magnifique salle basse voûtée, communiquait avec la cour, avec un passage desservant des lieux d'aisances et un large escalier conduisant au sous-sol, avec une petite chambre située dans une tour où devaient se tenir des gardes, avec les appartements du seigneur par l'intermédiaire du poste qui commandait la porte d'entrée; enfin avec la chapelle, qui communiquait d'autre part, avec une immense salle destinée à la garnison. Une tour située derrière le chevet de la chapelle gardait le dépôt des archives et probablement le trésor dans une salle élégamment décorée dont la porte était proche de l'autel.⁽¹⁾ Les deux tours suivantes donnaient dans la grande salle à l'usage de la garnison et dont la porte faisait face au fond de la cour à l'entrée du château. Les tours avaient deux étages correspondant à l'étage unique de cette grande salle; l'étage supérieur était desservi par un chemin de ronde ouvert sur cette salle permettant de la surveiller, et mis en communication avec elle par deux escaliers. Ce chemin de ronde se continuait dans l'épaisseur des murs extérieurs de la chapelle et de la salle seigneuriale, mais sans communication avec ces services. Il était au contraire mis par de nombreuses ouvertures en communication avec un hourdage extérieur. Il aboutissait enfin au

(1) Procès-verbal des commissaires de Louis XI en 1477, cité par M. F. Morand. (*Année historique*, p. 281-282).

corps de garde qui surmontait l'entrée du château. Les appartements seigneuriaux étaient donc complètement isolés des locaux de la garnison. La chapelle seule était commune, mais le seigneur y avait une tribune communiquant avec la salle seigneuriale, tandis que la garnison y entraît de la grande salle d'armes qu'elle occupait, et les domestiques ou le public par un portail ouvert sur la cour. Malgré ces divisions bien établies, la garnison pouvait communiquer rapidement et directement d'un poste à l'autre et avait accès sur tous les points de l'extérieur ; enfin, la surveillance était facile à exercer du chemin de ronde.

A la suite de la grande salle qui servait de caserne, la moitié sud du château comprenait des logements, cuisines et magasins dont la restitution est à peu près impossible, et qu'il a fallu indiquer sur le plan par une teinte grise uniforme. En regard de la porte d'entrée devait exister une poterne de sortie sur la campagne. L'énorme puits couvert qui alimente la place se trouve devant cette porte qui pouvait servir à le défendre. Cette sortie et ce puits semblent avoir été remaniés dès le XV^e siècle.

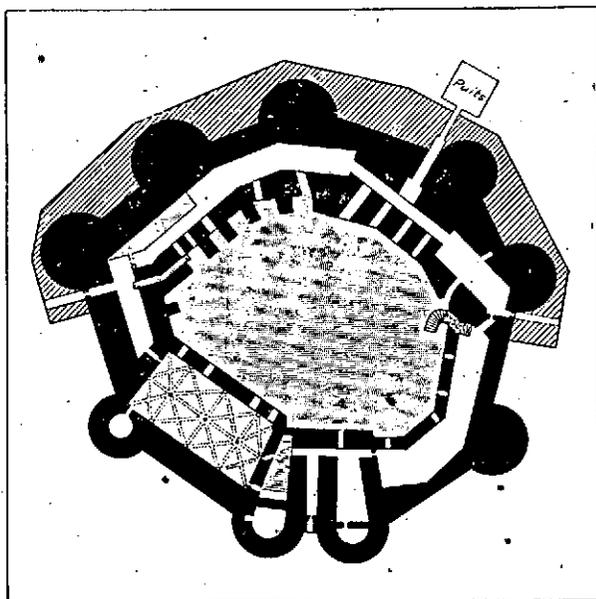


Fig. 28. — Souterrains du Château

Sous ces bâtiments régnaient d'immenses magasins voûtés (fig. 28), mis en communication avec la cour par deux escaliers, aux deux bouts de sa plus grande largeur. Vis-à-vis de ces escaliers étaient deux couloirs souterrains, allant droit aux lices de la place, au Nord et au Sud, et établis-

sant une communication directe et prompte entre celles-ci et l'esplanade du château, soit par-dessous le fossé, soit plutôt au

moyen de batelets. Un autre passage communiquait sous le pont avec l'intérieur de la place; un autre avec la campagne ou les lices orientales du Château; un autre, enfin, menait au puits; à l'origine, avant la construction du grand boulevard extérieur (fer à cheval) ce passage devait descendre de l'esplanade au dehors; plus tard on en fit un couloir souterrain et un passage supérieur. Ces passages sortaient tous au pied et sous la protection des tours.

Le sous-sol renfermait également un cachot, communiquant avec le sous-sol de la grande salle seigneuriale; celui-ci pouvait s'isoler du reste des souterrains, dont il était séparé par des murs percés de petites portes faciles à bien fermer. Les prisonniers étaient donc exclusivement sous la main de l'autorité et directement à portée de la salle où ils devaient comparaître devant elle; ils étaient isolés de la garnison et des débouchés extérieurs. A part ce cachot, une autre cellule et une fosse d'aisances occupant le bas des tours de l'entrée, les tours étaient pleines à la base. Les trois qui font exception sont naturellement du côté de la ville moins exposé à la sape.

Tel est l'ensemble de la forteresse; chacune de ses parties mérite d'être examinée plus en détail. Le pont par où l'on accède au château est moderne, car la vue cavalière de 1677 montre un pont de bois précédé d'une barbacane en palissades; le plan de 1727 montre au contraire un pont et une barbacane de maçonnerie avec crénelages; crénelages et barbacane ont aujourd'hui disparu. Les piles actuelles sont percées de petites portes ouvertes dans l'axe d'une poterne pratiquée sous la porte d'entrée du château. On pouvait ainsi, au moyen de ponts volants jetés sur les fossés passer du château dans la ville sous l'abri du tablier du pont et prendre ainsi à revers les assaillants qui auraient attaqué la barbacane. Pareille disposition se voit à Coucy, à la porte de Laon (XIII^e s.) La porte d'entrée en tiers-point mesure 1^m 50 de large; son arche, bandée entre deux tours a un double rang de claveaux, le rang inférieur seul en pierre de taille; le rang supérieur est entaillé pour recevoir la dalle qui porte l'inscription; il subsiste en place un morceau inférieur de la pierre ancienne; plus haut, la construction remaniée ne présente plus aucun caractère, mais il semble qu'Henry y ait encore vu des restes des dispositions anciennes, voici en effet ce qu'il nous dit (1):

(1) *Calendrier historique pour 1791.*

« Simon de Villers étoit le favori du comte Philippe ; il avoit la direction des travaux de ce Prince, et pour faire la cour à son maître, il fit placer le buste du comte dans une niche sur un petit encorbeillement qui mettoit l'inscription à l'abri des injures de l'air. Ce buste fut détruit lors de la prise de Boulogne par les anglais en 1544. »

Il est fâcheux qu'Henry n'ait pas indiqué la source des détails intimes qu'il donne sur les rapports de Philippe et de son sénéchal.

Quant à la disposition architecturale qu'il mentionne, il est très croyable que la niche, veuve d'un prétendu buste, étoit une porte bouchée, ayant donné accès dans un hourdage, et ouverte en effet au-dessus de corbeaux qui devoient porter le hourdage, comme ceux qui subsistent au-dessus de la porte de Laon à Coucy et sur lesquels repose encore une poutre. Il existe toutefois dès le XIII^e siècle des exemples de statues dans des niches au-dessus de portes fortifiées ; telle est la statue de la Vierge au-dessus de la porte Narbonnaise à Carcassonne. Mais les figures non religieuses étoient rares et on peut affirmer d'autre part que le Moyen-Age à part de rares exceptions (1) n'a fait de bustes qu'en bois et en métal, comme reliquaires aux chefs des Saints.

S'il étoit prouvé que les Anglais ont détruit la statue de Philippe Hurepel, c'est peut-être plutôt une statue équestre (2) qu'ils auraient trouvée.

Sous le passage de l'entrée, on remarque d'abord deux archères ouvertes dans le tableau même de la porte, en regard l'une de l'autre et immédiatement en arrière du cintre. A la suite de ces ouvertures, se trouvent les rainures de la herse, devant lesquelles un machicoulis étoit ouvert dans la voûte.

Après la herse est une seconde porte, à deux vantaux, qui semble avoir toujours été barricadée d'une grosse traverse ayant la dimension des deux vantaux fixée à l'un d'eux et se rabattant sur le second quand la porte est close : sa rainure pratiquée

(1) Au XIV^e siècle, par exemple, les bustes des architectes Mathieu d'Arras et Pierre Arler de Boulogne dans la cathédrale de Prague.

(2) Il est d'autant plus fâcheux que cette statue ait été détruite, que la statue tombale que Philippe avait à St-Denis a péri en 1793, et rien ne permet de contrôler si les admirables statues du porche nord de Chartres qui passent pour le représenter avec la comtesse Mahaut sont bien les portraits de ces personnages.

dans le mur semble bien ancienne, et pareille disposition se voit à la porte Narbonnaise de Carcassonne et ailleurs.

Le reste du passage a été voûté au XVIII^e siècle. Il s'ouvre sur la cour par une porte plus obtuse que celle du dehors et ne datant peut-être que de Jean de Berry ou de Louis XI.

Des deux postes qui occupent le bas des tours de l'entrée, l'un, à droite, communique avec un corps de garde qui s'ouvre sur la cour ; l'autre, plus vaste et possédant des latrines est relié au large escalier qui va de la grande salle seigneuriale à la salle basse. Ce dernier poste a encore sa voûte en berceau et en cul de four. La chambre de la herse et les deux salles hautes des tours semblent n'avoir jamais été voûtées. Ces dernières communiquaient avec le chemin de ronde qui circulait dans l'épaisseur et vers le haut des courtines et qui desservait un hourdage. Les tours devaient aussi être originairement couronnées de hourds commandant ceux des courtines.

Toutes les tours avaient trois salles hautes superposées. Celle du sommet, aujourd'hui partout dénaturée, était couverte d'un toit à poivrière et entourée d'un hourdage auquel succédèrent plus tard, au moins sur les tours de la porte, des machicoulis qu'indiquent fort bien les vues de 1611 et 1677 et dont les consoles dataient peut-être du XIII^e siècle comme celles de Coucy destinées à porter des hourds de bois. Les autres salles étaient voûtées en coupole sauf une seule qui était la Salle du Trésor. La salle supérieure avait trois archères ; celle du dessous en avait quatre dont deux ouvertes dans l'angle de la tour et de la courtine ; les archères des divers étages se chevauchaient selon un usage constant, afin de mieux couvrir les abords de la place et de ne pas affaiblir une même portion de mur. Les tours de l'entrée et les deux courtines voisines regardent la place ; on avait cru pouvoir y pratiquer de larges fenêtres à croisées de pierre, celles des tours ne dataient peut-être que du XVI^e siècle. Il existait ailleurs de petites fenêtres rectangulaires.

La grande salle et la belle salle basse appelée *La Barbrière* se trouvent immédiatement à gauche de l'entrée. *La Barbrière* doit probablement son nom à ce qu'elle aura été adaptée à l'usage de magasin à poudre à une époque récente. M. Morand, sans proposer aucune hypothèse quant à la destination primitive de cette salle, déclare ne pas se ranger à l'opinion qui en

fait une chapelle. La raison qu'il invoque surtout est la division en deux nefs, mais il existe bien des églises de ce plan (1).

Toutefois la *Barbière* ne pourrait jamais être qu'une crypte, comme il y en a sous presque toutes les chapelles privées du moyen-âge. Or, ce n'est pas la chapelle qui la surmonte mais une grande salle, comme on va le voir et la disposition qui comprend un sous-sol voûté séparé en deux vaisseaux par une épine de colonnes et un étage supérieur sans voûte de pierre est presque constante dans les grandes salles du moyen-âge, depuis le XII^e jusqu'au XV^e siècle inclusivement(2).

Ces habitudes de l'architecture du moyen-âge sont trop connues pour que j'y insiste davantage, et il ne serait pas difficile de réunir cent exemples pour démontrer la destination du corps de logis dont il est question.

La grande salle du château de Boulogne est un rectangle irrégulier ayant en moyenne 20 mètres de long sur 10 de large. Le sous-sol (fig. 29) est voûté d'ogives sur trois colonnes centrales, et mesure 7 mètres de hauteur sous voûte. Les colonnes qui n'ont pour base qu'un simple socle cylindrique biseauté, ont des chapiteaux octogones. Celui de l'extrémité ouest, près de l'entrée, a seul des feuilles d'arum sur sa corbeille ; elles n'ont pas de crochets, mais une pointe remontant sur les angles, comme cela se rencontre fréquemment en Normandie au XIII^e siècle (l'église de St-Pierre-sur-Dives, par exemple, n'a pas un seul crochet aux chapiteaux de ses piliers). Les deux autres chapiteaux ont des corbeilles complètement lisses, ce qui au XIII^e siècle est plus fréquent, en Normandie, en Lorraine, dans le midi de la France et dans le royaume de Chypre que dans le nord de la France, mais l'édifice qui nous occupe témoigne d'un parti pris de simplicité bien arrêté. Les trois chapiteaux datent bien du XIII^e siècle. Les retombées des arcs sur les murs sont reçues

(1) Celle de Limay (Seine-et-Oise) précisément contemporaine du château de Boulogne ; celles des Jacobins de Toulouse et d'Agen (XIII^e et XIV^e s.) ; de St-Porchaire à Poitiers et de St-Sauveur à Caen, de l'époque flamboyante, etc.

(2) Celles de l'évêché de Paris, du XII^e siècle, du château de Montargis (XIII^e) aujourd'hui détruites ; les salles synodales de l'archevêché de Sens (1240 environ) et de Narbonne (XIV^e), la grande salle du château de Pierrefonds (XV^e) citées par Viollet-le-Duc, et du château de Chillon rentrent toutes dans ces données, pour ne parler que des plus connues. L'étage supérieur était divisé en deux vaisseaux dans les salles d'une plus grande étendue, comme au Palais de Paris, au château de Blois et au château que les comtes de St-Pol avaient bâti à Lucheux vers le milieu du XIII^e siècle. Même disposition dans les maisons du XIII^e siècle, à Provins.

par des culots tous semblables, à trois pans et sans sculpture.

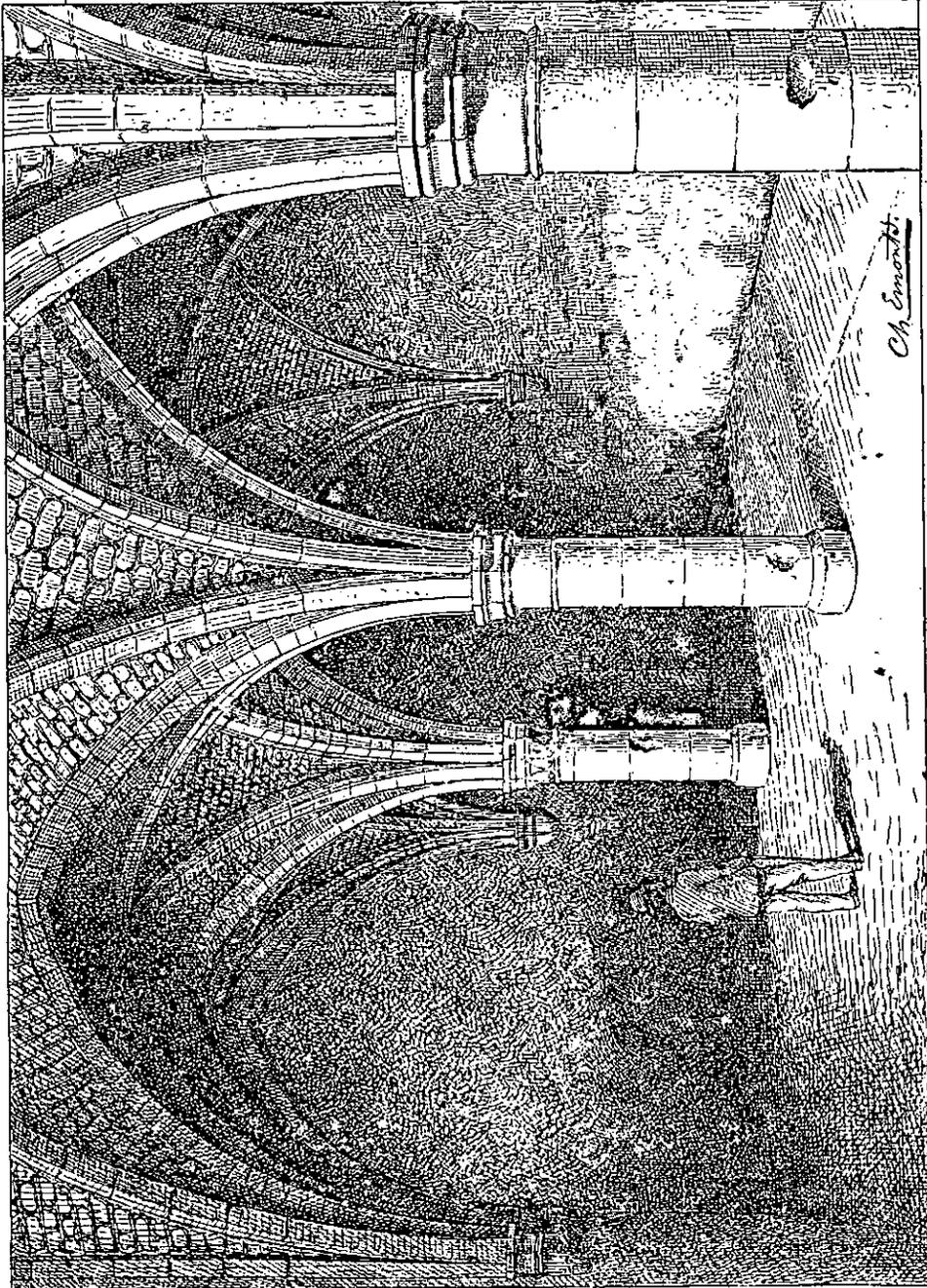


Fig. 20. — Salle basse dite La Barbrière.

Leur profil est une grande doucine coupée par un onglet et

surmontée d'un petit bandeau ; ils sont formés de deux assises.

Les arcs doubleaux, ogives et formerets sont de même calibre et de profil simplement prismatique comme à la salle synodale de Sens.

Les quartiers de la voûte sont en beaux moëllons piqués de pierre de Honvaut, à gros joints.

La salle basse s'éclaire comme les autres souterrains par des fenêtres rectangulaires longues sur la cour. Elles ont dû être remaniées et sont en partie aveuglées.

Les deux tours qui flanquent l'extérieur de la grande salle possèdent, comme on l'a dit, un sous-sol ; dans celle de l'est c'est un cachot. Le sol y est plus bas que celui de la salle basse, avec laquelle il communique par une porte en tiers point. Dans le mur sont scellés des anneaux auxquels pendent des restes de chaînes. La porte est la seule ouverture du cachot.

Le bas de l'autre tour, qui flanque la porte d'entrée, est occupé par la citerne des latrines.

On accède du côté de l'ouest à la salle basse par un large escalier droit couvert d'une voûte en berceau brisé. Il est mis aujourd'hui en communication directe avec la cour, mais sa cage ne communiquait originairement qu'avec la grande salle. Sous cet escalier d'une part et de l'autre à l'extrémité orientale, la salle basse avait encore deux petites portes, qui la mettaient en communication avec le reste des sous-sols. La grande salle proprement dite n'était pas voûtée, mais couverte d'une charpente apparente portée sur trois poteaux de bois et sur un système d'entrants croisés dont le plan de 1727 donne le tracé (reproduit fig. 27). Ce dessin concorde avec des indices qui subsistent : il saille en effet des murs nord et sud de gros corbeaux qui ne se font pas vis-à-vis, et au milieu de la muraille du sud, un corbeau plus petit et placé plus haut. Celui-ci aurait porté une extrémité de la ferme centrale. Ces corbeaux ont pour profil un quart de rond déprimé surmonté d'un filet. Les arbalétriers devaient être doublés d'un lambris en arc aigu, comme cela se voit à l'ancien évêché d'Auxerre, dans une salle à peu près aussi ancienne, et se voyait aussi dans la grande salle du palais de Paris.

La grande salle avait vers l'angle sud-est un portail sur la cour ; vis-à-vis de celui-ci, une autre porte accédant à un poste de garde et de défense situé au-dessus du cachot, dans la tour,

et mis en communication avec le chemin de ronde et les hourds de l'extérieur par un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur de la tour. La muraille orientale de la grande salle était percée de deux portes en lancette donnant accès dans la chapelle. La plus petite de ces portes devait desservir l'escalier de la tribune seigneuriale. La tribune occupait à l'extrémité occidentale de la chapelle une travée triangulaire et avait des cheminées comme à Pierrefonds, à Brou et ailleurs. A l'ouest de la grande salle se trouvait la porte pour monter aux appartements du comte, une autre porte, refaite au XVI^e siècle, conduisait à un réduit surmontant la cage du grand escalier menant à la salle basse. De ce réduit, on pénètre dans la tour qui contient les latrines. Celles-ci ont leur siège dans l'embrasure d'une archère.⁽¹⁾ Ce siège de pierre est échancré pour la place des jambes.

La grande salle était loin de justifier le vieux cliché consacré à l'obscurité des appartements du Moyen-Age, qui ne sont généralement sombres que parce qu'on en a bouché les ouvertures depuis l'époque moderne.

Le jour y entraît en effet à flots par cinq grandes fenêtres, l'une donnant sur le dehors, à l'ouest du mur septentrional, était rectangulaire à barreaux de fer maintenus par une croisée de pierre, c'est l'une des plus anciennes qui subsistent : le chambranle et la croisée ne sont ornés que d'angles abattus comme dans les croisées contemporaines de la maison des musiciens à Reims et du palais de Provins. Au sud, sur la cour, du côté du soleil et à l'abri des projectiles, s'ouvraient quatre magnifiques fenêtres en tiers-point. Elles formaient deux groupes de deux ; entre ces groupes, restait un large trumeau, réservé, sans doute, pour le trône où le comte entouré de ses barons rendait la justice, recevait les hommages et tenait sa cour. En face d'eux était la grande cheminée, entre la fenêtre extérieure et la porte du poste de défense. Ils recevaient donc le jour en abondance, mais par derrière et sur les côtés, de façon à n'en pas être aveuglés, et ils étaient à l'abri du froid et des courants d'air, malgré l'excellent aérage de la salle. Quant aux assistants, ils pouvaient, suivant la saison, se grouper près de la cheminée ou aller s'installer sur les bancs disposés en vis-à-vis dans les embrasures des quatre fenêtres du sud. Ces bancs de pierre recevaient

(1) Le même parti existe au château de Kantara, en Chypre.

des coussins mobiles sur leurs sièges à bord saillant et chanfreiné. Chaque fenêtre devait avoir une partie dormante au-dessus de l'imposte, et deux vantaux s'ouvrant indépendamment l'un de l'autre, selon l'usage du Moyen-Age, afin qu'on eût de l'air à discrétion, mais à volonté et non plus.

On a vu que du côté de l'ouest, la grande salle avait des dégagements éminemment utiles, mais dont le voisinage, grâce à la double porte, à l'intervalle de la cage d'escalier et à une ventilation suffisante, ne pouvait avoir d'inconvénient. On a vu aussi que les criminels pouvaient être amenés du cachot de la salle basse à la grande salle très directement, sans passer par le

dehors ou près d'une porte par où ils pussent s'échapper. On conviendra qu'il était impossible de remplir un programme d'une façon plus parfaite que ne l'a fait ici l'architecte du XIII^e siècle.

La porte qui occupait le bout oriental de la façade de la salle seigneuriale a laissé peu de vestiges. Quant aux quatre fenêtres, il en reste deux à peu près entières, et les traces des autres. Ces fenêtres (fig. 30) ont un arc aigu à deux bandeaux chanfreinés ; les piedroits suivent le même tracé ; les impostes sont reliées par un linteau mince chanfreiné et bi-

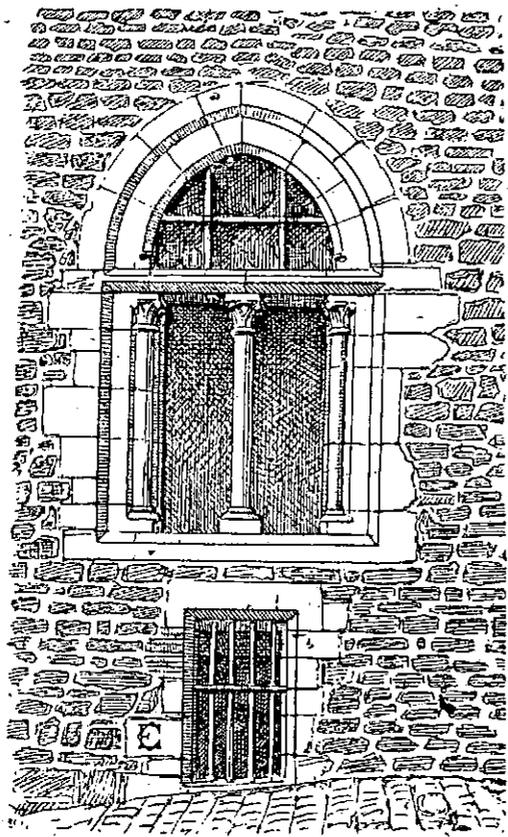


Fig. 30. — Fenêtre de la grande salle.

seauté qui repose au centre et aux extrémités sur trois colonnettes dont les bases se composent de deux tores aplatis superposés sur un socle, et dont les chapiteaux ont tous quatre

feuilles de plantain à crochets sphériques, avec un simple dé pour abaque. Les biseaux du cintre inférieur sont amortis aux impostes sur de petits congés. Les tympan aujourd'hui bouchés de blocage l'auraient toujours été selon M. Morand : c'est une grave erreur : il suffit de voir les armatures de vitraux encore en place devant ces blocages pour s'en convaincre : elles se composent de deux montants et d'une traverse, et sont les seules ferrures anciennes qui aient échappé à la destruction commencée en 1713. Elles étaient pourtant bien en évidence. Il est à croire que les tympan étaient alors déjà bouchés, sans quoi le vitrier n'eût pas manqué d'enlever l'armature avec les vieux vitraux. Ceux-ci n'étaient pas mobiles à la différence de la partie inférieure de la fenêtre dont les deux vantaux encadrés de bois devaient venir se refermer contre un montant de bois abrité derrière la colonnette centrale de la fenêtre. Celle-ci, en effet, n'était pas, comme à Luceux, à la salle synodale de Sens et à la grange aux dîmes de Provins doublée d'un pilastre et d'une lamelle de pierre percée de trous destinés à recevoir les targettes des volets. Elle a un fût monolithe, à la différence des deux autres colonnettes, appareillées avec les piédroits auxquels elles s'adossent.

Il est intéressant de comparer cette belle salle avec la salle beaucoup plus belle encore et beaucoup plus grande dont les ruines se voient à Luceux⁽¹⁾.

Malheureusement, ni à Luceux, ni à Boulogne, le haut des murs et les corniches de la grande salle n'ont été respectés ; à Boulogne un étage de casernes a été pratiqué dans la partie supérieure, qui avait encore en 1677 des lucarnes éclairant le berceau lambrissé, comme on en voyait également dans la grande salle que Louis d'Orléans fit élever à Coucy.

La partie inférieure montre sous une des vieilles fenêtres un seul des anciens soupiraux de la salle basse. C'est un rectangle allongé en hauteur, correspondant nial au niveau et au tracé du formeret qui le double : il peut ne dater que du XV^e siècle.

(1) L'ornementation de celle-ci semble de quelques années postérieure, et les formes y sont plus sveltes. Les fenêtres ont la plus grande analogie, mais sont au nombre de sept, juxtaposées : les retombées de leurs arcs se touchent et sont soutenues sur chaque trumeau par cinq colonnettes, celle du milieu commune à deux retombées. Toutes ces colonnettes ont des fûts indépendants des piédroits. — Mais quoique le style soit ici plus avancé qu'à Boulogne, les tympan n'y sont pas ajourés, sauf deux, percés de grands trèfles. Les linteaux sont épais et formés de deux pièces ornée chacune d'un petit tympan rempli de magnifiques rinceaux.

La façade de la grande salle est complètement deshonorée aujourd'hui par le placage d'un escalier extérieur du XVII^e ou du XVIII^e siècle et par l'ouverture d'une large porte de la même date pour le passage des pièces d'artillerie que l'on remise depuis lors dans la salle.

L'appartement privé du comte ne pouvait être que du côté de la porte d'entrée opposé à la grande salle avec laquelle il communiquait par dessus cette porte.

Cette travée du château était, en effet, avec celle de la grande salle, la partie la moins exposée, et nous voyons du reste par le dessin de 1677 qu'elle avait trois grandes fenêtres extérieures à croisées; elle est depuis longtemps si défigurée que je n'ai pas cru devoir en tenter la restitution.

Il est aujourd'hui très-difficile de discerner les dispositions et même l'emplacement de la chapelle que rien n'indique plus dans l'aspect de la caserne actuelle. Deux considérations permettent cependant de la désigner à coup sûr: d'abord, l'inspection du plan, qui nous montre entre la grande salle seigneuriale et la salle d'armes une ancienne salle disposée en longueur de l'ouest à l'est couverte de hautes voûtes d'ogives comme celles de la salle d'armes, et avec une abside à pans coupés à l'est. Il est vrai que l'abside à pans coupés est très difficile à reconnaître car une partie est murée par une cloison et forme une petite chambre à laquelle on ne peut accéder: ce retranchement a été opéré par le génie militaire pour donner à une chambrée une forme plus régulière. Le plan de 1677 nous montre que le pan coupé du sud était dégagé et que la chapelle avait trois belles et hautes fenêtres en lancette. L'examen de ce plan est aussi décisif que celui d'un texte que M. Morand a eu la bonne fortune de mettre en lumière, sans toutefois en tirer le parti qu'il comporte (1). Il s'agit du procès-verbal des commissaires chargés par Louis XI, en 1477, d'estimer la valeur du comté de Boulogne. Ce texte nous apprend « qu'à leur entrée dans le château il leur a été fait ouverture d'une chapelle estant près la grand salle basse dudit chastel, et, après, d'une petite chambre au costé de l'autel d'icelle chapelle ».

La petite chambre contenait les archives des Comtes de Boulogne. Si nous examinons le plan de la portion du château

(1) Voir sa notice sur le château dans l'*Année Historique* p. 278 à 284.

dont je viens de parler, nous voyons en effet que le pan coupé nord de l'abside, aujourd'hui condamnée, correspond à une tour du château, et qu'une porte percée dans ce pan coupé mettait

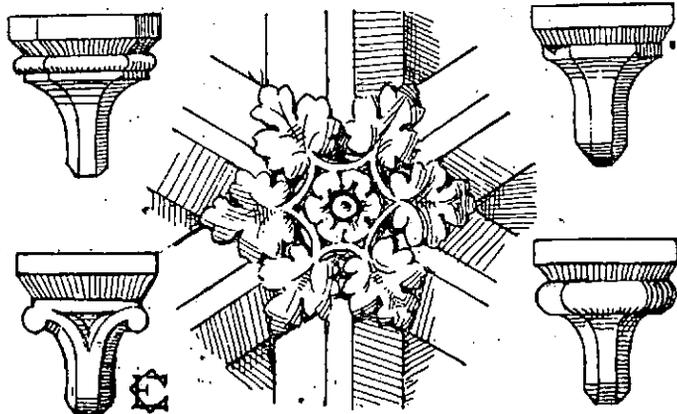


Fig. 31. — Détails de la salle du trésor

l'abside en communication avec une petite chambre ronde très-élégamment décorée (fig. 31). Cette chambre est voûtée et parementée en pierre de taille ; sa

voûte est portée sur six branches d'ogives, sans formerets. Les retombées sont reçues par des culots, dont deux ornés de feuilles de plantain sans côtes, avec crochets sphériques, aujourd'hui brisés, et d'autres, peut-être moins archaïques de style, ornés de simples moulures. L'un d'eux manque, mais c'est peut-être celui qui est engagé dans un angle remanié de l'ancien sanctuaire de la chapelle, car il est de même taille et semble trop petit pour avoir supporté une retombée des ogives de la chapelle. La pointe des culots se recourbe pour pénétrer dans le mur, suivant un parti souvent adopté.

Les ogives sont prismatiques comme celles de la salle basse, mais elles ont en plus une jolie clef sculptée, formée d'une rose à six pétales qu'entourent six feuilles d'un travail délicat. Leurs pointes se rabattent dans les écoinçons. Cette clef de voûte est misérablement mutilée. Cette salle a comme les autres, quatre archères ; les linteaux de leurs embrasures sont portés par des corbeaux en quart de rond.

La mention d'un dépôt d'archives dans cette salle, qui devait abriter en même temps le trésor de la chapelle, est conforme aux habitudes : on sait en effet que les rois de France faisaient conserver leur chartes dans la salle haute du Trésor de la Sainte-Chapelle de leur palais.⁽¹⁾

(1) Dans les villages, les particuliers confiaient leurs titres à des coffres plus ou moins

La chapelle du château de Boulogne avait à l'ouest la tribune du comte, communiquait au sud-est avec la salle d'armes, et avait à son angle sud-ouest une porte latérale sur la cour.

Le bâtiment qui s'étend au sud de la chapelle et forme le front oriental et extérieur du château est désigné depuis longtemps par le nom très-juste d'*anciennes casernes* ; c'était la salle d'armes du château, où se tenait la garnison. Elle est de même hauteur que la chapelle avec laquelle elle semble aujourd'hui se confondre ; elle était également voûtée d'ogives, et contenait cinq travées, plus ou moins hors d'équerre, séparées, au dehors par des contreforts entre lesquels sont bandés des arcs surbaissés qui portaient à l'origine une terrasse ou une galerie (fig. 26). Dans la travée du centre s'ouvrait la porte monumentale, à double baie en tiers-point, avec tympan à remplages ajourés. Les deux arcs retombaient en biais sur le trumeau, qui bien que n'étant pas plus saillant que les piédroits, se trouvait ainsi dégagé comme un contrefort peu épais, montant jusqu'au-dessus des deux arcs des baies. Sous l'arc de décharge le décrochement était racheté et l'alignement rétabli par un petit encorbellement (fig. 32).

La salle d'armes est de forme coudée, elle est en communication directe avec les postes inférieurs de deux tours, l'une placée à son extrémité sud, l'autre vers le centre, à l'endroit de la brisure du tracé.

Deux escaliers étroits dissimulés dans l'épaisseur du mur de cette dernière tour mènent au poste supérieur et au chemin de ronde. Ces escaliers s'ouvrent par des portes à corbeaux, très basses, dans les tableaux de la porte en tiers-point qui relie la salle au poste inférieur de la tour.

Le chemin de ronde qui, dans le reste du château, passe dans l'épaisseur du mur, est ouvert au contraire sur toute la longueur de la salle d'armes : il y forme un large passage sur un retrait considérable du mur, et les postes supérieurs des deux tours y sont largement ouverts, comme deux absides. Dans leurs voûtes en cul de four s'ouvrent des trémies carrées permettant de correspondre avec les postes placés sous les combles des

forts déposés dans l'église (Registres du conseil d'Artois 1538, enquête sur les dégâts commis par l'armée de François I^{er} dans l'église de Guarbecques, Arch. Nat. JJ. 1016.) On sait aussi que l'exemplaire original des Assises de Jérusalem était déposé au trésor de la cathédrale de Nicosie (Voir Beugnot *Assises* t. I. p. LXXI).

tours : des trous semblables existent dans les voûtes des tours de la porte Narbonaise, à Carcassonne. — Dans la dernière travée du côté du nord, le chemin de ronde porte une che-

minée. C'est également sur ce chemin de ronde ouvert que retombent les arcs des voûtes de la salle. Du côté de la cour, ils retombaient sur des supports qui ont été détruits.

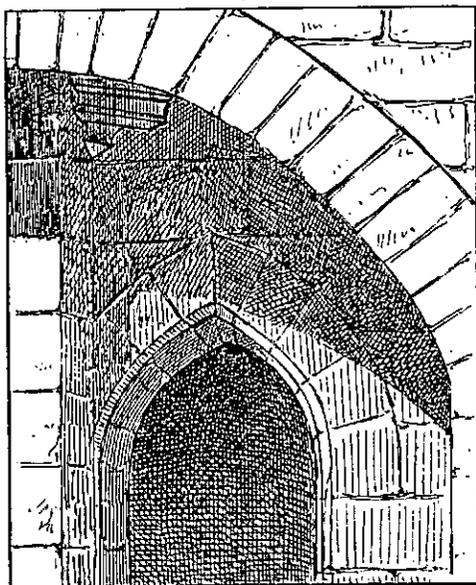


Fig. 32. — Détail de la porte de la salle d'armes.

Le chemin de ronde ouvert permettait aux officiers de surveiller leurs hommes avec la plus grande facilité. Cette disposition n'est pas rare : on la retrouve dans le donjon de Coucy, et à Pierrefonds, dans une grande salle semblable à celle-ci et destinée éga-

lement à la garnison. Mais là, le couloir ouvert qui domine la salle est situé vers la cour, tandis qu'ici il offre l'avantage de desservir les défenses extérieures et de mettre les défenseurs en communication directe avec la salle d'armes où étaient les hommes de renfort et les munitions. Nous allons observer avec quel soin les défenses sont isolées de la chapelle, de la grande salle, et sans doute aussi des appartements seigneuriaux situés vers la ville ; ici, au contraire, au point d'attaque et au centre de la défense, les communications sont multipliées et facilitées par tous les moyens.

Le chemin de ronde pénètre à l'angle nord-est de la salle d'armes dans le poste supérieur de la tour contiguë à l'abside de la chapelle, et dont le bas contient la salle du trésor. De ce poste, le couloir se continue derrière la chapelle, et la grande salle, jusqu'au poste qui domine la porte d'entrée. Sur ce parcours, il n'est plus ajouré que vers le dehors : il offre une suite de baies rectangulaires ou à corbeaux très rapprochées et de la

taille nécessaire au passage d'un homme : elles étaient masquées par des hourds. Les trous des boulins du hourdage et la plupart des baies sont aujourd'hui bouchés et le chemin de ronde interrompu sur plusieurs points.

Comme tous les couloirs étroits de la construction, ce chemin de ronde est plafonné en grandes dalles de pierre, de mer reposant sur deux assises en encorbellement ou impostes continues, profilées en quart de rond comme tous les corbeaux de l'édifice. — Toutefois, derrière la chapelle qui est voûtée, des arcs doubleaux brisés, en brique, ou surbaissés et en pierre, traversent le chemin de ronde au droit des retombées des voûtes, — Cette disposition est excellente et peut-être ancienne, mais les arcs ne semblent pas dater du XIII^e siècle : la brique n'ayant pas été employée dans la région entre le X^e et le XV^e siècle et l'un des arcs surbaissés ayant du reste son sommier dans une des baies bouchées qui desservaient les hourds.

A la suite de la grande salle d'armes vient une travée de bâtiments tout-à-fait dénaturée que la vue de 1677 montre en ruines, ayant à son rez-de-chaussée deux grandes arcades brisées ; à la suite une tour remaniée également n'a plus de voûte qu'à sa partie supérieure. Cette tour protégeait la porte de sortie du château, dont le passage en berceau brisé s'ouvre encore sur l'esplanade intérieure par un arc brisé assez obtus dont le tracé semble indiquer une époque postérieure au XIII^e siècle ; cette porte aurait remplacé au XV^e ou au XVI^e siècle une simple poterne qui aura été transformée alors en galerie souterraine accédant au puits, aujourd'hui couvert, qui existe de ce côté à l'extérieur et à peu de distance.

La partie sud-ouest du château, entre la porte extérieure et la porte d'entrée donnant sur la ville, a été remaniée plus encore que le reste. Les trois tours ont perdu leurs voûtes ; les appartements diffèrent sensiblement de ceux qu'indiquent les plans de 1677 et 1727, et qui étaient déjà différents sans doute de la disposition primitive. En 1677 ils avaient deux étages et le premier avait du côté extérieur deux croisées et une demi-croisée ouverte dans la courtine qui regarde la ville ; la courtine en regard de l'angle du rempart n'avait que de petites fenêtres rectangulaires. Les plans anciens et quelques arrachements montrent que des bâtiments couverts d'un toit en appentis

s'appuyaient au mur de cette aile du côté de l'esplanade. Cette construction, de date incertaine et dépourvue de toute régularité, contournait environ un tiers de l'esplanade. Un mur de refend partageait le dessous de cette terrasse, en deux portions inégales formant comme deux porches, le plus petit en avant de ce qui pouvait être les appartements; l'autre précédant des salles voûtées en berceau qui ont pu servir d'écuries, ou de celliers. Les cuisines étaient vraisemblablement en cet endroit, près de la porte ou poterne extérieure et du puits d'une part; de l'autre près des appartements, entre ceux-ci et la partie occupée par la garnison.

Sous ces bâtiments règne un vaste sous-sol (fig. 28). Il constituait les magasins de la place, et fournissait à la défense des communications et des issues dérobées.

Ce sous-sol forme une large galerie voûtée en berceau à plein cintre. Les impostes présentent d'un côté une légère retraite; de l'autre des trous de boulines. Cette disposition a servi à asseoir les cintres lors de la construction et a pu ensuite servir à l'établissement de planchers mobiles en cas d'inondation. Cette partie basse était amplement aérée et ajourée par de grands soupiraux rectangulaires allongés en hauteur. Les angles déterminés par leur pénétration dans le berceau de la voûte sont soigneusement appareillés en pierre de taille.

Cette large galerie est interrompue par la salle basse ainsi qu'on l'a vu et par deux étranglements, l'un sous la chapelle, l'autre vers le sud de la place: il semble qu'on ait voulu opposer ces étranglements à l'assaillant qui se serait emparé de la portion de sous-sol regardant l'extérieur. Sur ces deux points, la large galerie est réduite aux dimensions d'un couloir étroit. Mais il est très aisé de constater que ces deux étranglements proviennent de refaçons.⁽¹⁾ Le couloir qui passe sous la chapelle a une porte à corbeaux en quart de rond surmonté d'un onglet: elle témoignerait que le remaniement a été très-peu postérieur à la construction, s'il était certain qu'elle n'ait pas été rapportée d'une autre partie.

On a vu que la tour à gauche de l'entrée contient à sa base

(1) C'est par une erreur du dessinateur que les maçonneries ajoutées aux souterrains à l'endroit de la galerie du puits et vers le sud n'ont pas été teintées en gris comme dans la partie nord. Les galeries souterraines formaient à l'origine un ensemble presque régulier qu'on reconstituera sans peine malgré ce défaut d'indications en examinant la fig. 28.

une citerne de latrines : on ne voit plus l'ouverture par où s'opérerait la vidange de cette fosse. La tour à droite de l'entrée est également creuse à la base : on a transformé son sous-sol en cachot au XVI^e siècle en l'isolant par un mur de refend percé d'une porte et d'une petite fenêtre grillée.

Les trois issues des souterrains sont aujourd'hui condamnées : la poterne sous la grande porte d'entrée est murée ; les deux autres sorties ont encore des couloirs praticables dans une certaine longueur : en regard de ces couloirs, des escaliers mettaient les souterrains en communication avec l'esplanade du château : l'un de ces escaliers passait sous la chapelle ; l'autre débouchait sous les appentis adossés aux bâtiments du sud de l'esplanade. Il est difficile de savoir si les poternes qu'ils desservent débouchaient dans les fossés mêmes ou passaient en dessous pour aller rejoindre les lices de la place en regard desquelles elles sont dirigées. Si elles s'arrêtaient aux fossés, des ponts volants ou des batelets devaient permettre de gagner les lices.

Au sud-est de la place une quatrième galerie part des sous-sols, elle s'enfonce en pente douce, se rétrécit à deux reprises et aboutit à un vaste puits couvert de plan carré, situé hors de l'enceinte du château. Cette galerie est toujours inondée dans la moitié au moins de sa longueur. Ses murs sont anciens, mais elle a été remaniée ainsi que tout ce qui l'entoure. Sa voûte, si on peut la désigner par ce nom, n'est plus cintrée mais horizontale, et même par endroits convexe : les pierres n'y tiennent plus que par la force surprenante du mortier. L'une d'elles, actuellement rompue en plusieurs morceaux et suspendue au-dessus de l'entrée du couloir, atteint la dimension effrayante de 2^m63 de long sur 0,51 et 0,85. Elle s'est affaissée de 0,22. C'est un bloc artificiel ; du moins sa composition chimique est-elle celle du ciment, et non du calcaire ; sa couleur est brun foncé.

Les portes qui fermaient les issues et la galerie du puits étaient barricadées par des poutres glissant dans des cavités carrées encore parfaitement conservées.

Entre 1515 et 1544, le château subit un remaniement considérable du côté extérieur : il fut empâté du bas en haut dans un énorme blindage de maçonnerie englobant les cinq tours de l'extérieur qui ne furent plus que de grandes niches dans l'épaisseur d'un mur monstrueux. Les salles superposées qu'elles

renfermaient reçurent des pièces de canon, ce qui fit refaire la voûte de l'une d'elles et ouvrir dans chacune, même dans la jolie salle du trésor, une grande embrasure en plein cintre. Ces baies superposées indiquent seules aujourd'hui la place des anciennes tours dans la haute muraille à pans coupés, qui forme le front extérieur du château.

Des fausses braies furent accolées à la muraille à droite et à gauche de la barbacane qui protégeait la porte extérieure. Ces fausses braies sont remblayées à hauteur du sol de l'esplanade et du rez-de-chaussée du château. Au rez-de-chaussée on ouvrit quelques embrasures à canon, en forme de rectangle allongé : on en distingue encore au sud-est du château, où s'est conservée la moulure de soubassement à profil de base gothique flamboyante; cette moulure se relève pour encadrer les bouches à feu. D'autres ornements s'y ajoutaient : Henry nous dit en effet : « Vers l'an 1543, pour mettre le château plus en sûreté du côté de l'est, on y construisit une fausse braye : cet ouvrage fut orné d'un cordon en pierres de taille travaillé dont il reste encore quelques fragments : de distance en distance, le cordon était enrichi de la devise de François 1^{er}. En 1789, on a travaillé à cette fausse braye et l'on a réparé une de ces devises qui est une salamandre couronnée à la Royale. » L'exemplaire de l'annuaire de J. F. Henry, qui appartient à M. V. J. Vaillant, porte en note manuscrite à la suite de ces mots : « on l'a détruit en 1790 ». Quant à la date de 1543, elle est acceptable. La gravure du siège de 1544 nous montre ces travaux exécutés. Elle nous montre aussi le crénelage, disparu aujourd'hui, qui surmontait la cuirasse extérieure du château. Derrière ce crénelage était une vaste terrasse portant de l'artillerie et qu'un remblai de terre couvrait en 1677.⁽¹⁾

son épaisseur fut égale à la largeur de la terrasse autrefois établie sur les contreforts et les arcs surbaissés bandés entre eux, et déterminant avec eux une série de niches ou de grandes arcatures profondes à la partie basse de la façade. Les fenêtres qui subsistent ont toutes été refaites au XVIII^e siècle.

Du côté de l'esplanade intérieure, la salle d'armes reçut un autre blindage moins épais sur la partie supérieure de sa façade :

(1) L'enlèvement des terres fut opéré en 1769 et 1770 (Arch. Dép. c. 74, 2 et 4). C'est la seule bonne chose que l'on ait faite alors au château.

La barbacane, appelée *le fer à cheval* du château qui en protège la porte extérieure, a été rebâtie et agrandie vers 1567 par le gouverneur de Morvilliers⁽¹⁾. C'est un vaste boulevard qui s'étend en longueur vers le sud et s'y termine en hémicycle. Il est entouré d'un fossé faisant suite à ceux du château. Une porte dite *la porquette* donnait passage au chemin de sortie du château ; on y accédait par un escalier intérieur, aujourd'hui remblayé. La porte est bouchée mais intacte ; elle est en plein cintre, précédée d'une feuillure dans laquelle s'emboîtait le pont levis qui relevé la masquait complètement.

Le fer à cheval se relie aux fausses braies ; dès le XVI^e siècle le fossé devait être supprimé devant la porte extérieure du château. Un remblai considérable, sous lequel ont disparu les perrons de la grande salle et de la salle d'armes et la plus grande partie des soupiraux des sous-sols a été ajouté à l'est de la cour, et en accentue la pente ; en même temps, des quantités considérables de terre ont été versées par des soupiraux et très-inaégalement répandus dans le sous-sol, qui auparavant devait être souvent inondé ce sont les terres qui furent enlevées des terrasses en 1769 et 1770.

Au XVIII^e siècle, toute la moitié sud-ouest du château a été ravagée au point d'en rendre la restitution impossible. Le reste n'a été traité qu'un peu moins mal : la salle d'armes a été divisée par un plancher au niveau de son chemin de ronde, et pour donner plus de hauteur à l'étage ainsi formé, on brisa tous les arcs des voûtes. Celles-ci avaient par bonheur un mortier excellent et de véritables arêtes appareillées derrière leurs ogives : elles ont résisté à cette sauvage amputation, que l'on a dissimulée par un plâtre. Les voûtes des sous-sols des logis de Louis d'Orléans à Coucy et celles de la grande salle du château de Famagouste (Chypre 1310), ont résisté à la même opération par suite de la même disposition d'appareil, mais elles sont en pierre de taille, tandis que celles de Boulogne sont en moëllon piqué assez peu régulier. Même opération fut pratiquée dans la chapelle et le tout fut, à l'aide de cloisons, dépecé en une suite de chambrées. Cela s'appelait en langue du XVIII^e siècle : « mettre l'ancienne salle d'armes en état d'être logeable. » Je ne sais si nos réservistes accepteraient cet adjectif sans réserves.

(1) G. Le Sueur. *Antiquités de Boullongne. Mémoires de la Société Académique*, t. IX, p. 146.

Les travaux du génie de Louis XV ont été poursuivis par le génie moderne et non moins malfaisant; cependant la résidence des comtes de Boulogne, dégradée sans relâche depuis plus de trois siècles, présente encore des morceaux d'une rare beauté et des vestiges d'ancienne distribution, que leur date certaine rend plus intéressants encore.

Il est heureux que la Ville de Boulogne soit enfin propriétaire de ce précieux monument: le zèle intelligent dont la Municipalité de Boulogne témoigne pour tous les vestiges de sa glorieuse histoire est la garantie la meilleure que les archéologues puissent souhaiter.

CHAPITRE V.

ÉDIFICES CIVILS : Le Beffroi. — La Guihalle. — Le Grand Hôtel. — La Sénéchaussée. — Croix et Fontaines. — Maisons.

I. LE BEFFROI. — Le beffroi de Boulogne⁽¹⁾ est à la fois moins ancien et plus ancien que la commune: lorsque celle-ci prit naissance, l'emplacement qu'occupe le beffroi était la demeure des comtes; lorsque les comtes se furent construits une autre habitation, au château qui fut terminé en 1231, ils cessèrent de résider sur cet emplacement qu'ils concédèrent bientôt à la commune. Peu de temps après, celle-ci avait un beffroi: on sait comment Saint Louis le fit abattre en 1268, puis permit l'année suivante au comte de rétablir les privilèges de la commune.⁽²⁾

(1) Voir sur ce monument E. Deseille *Pays boulonnais*, p. 498, *Année boulonnaise*, p. 649 et A. de Rosny *Documents inédits sur le beffroi de Boulogne*, Boulogne 1893 in-8°.

(2) Voir abbé D. Haigneré, *Dict. du P.-de-C. Boulogne*, t. 1, p. 131 à 135.

Durant le bombardement de 1544, il ne semble pas que le beffroi ait eu à souffrir : la vue du siège le représente intact, et sa position au centre de l'enceinte était beaucoup plus sûre que

celle de Notre-Dame. De 1544 à 1558, les Anglais durent prendre soin de l'entretenir comme tour du guet ; après le retour de Boulogne à la France, il dut être restauré, mais jusqu'au XVIII^e siècle, il resta tel qu'il était, on s'occupa même peu de l'entretenir : en 1618, il était en mauvais état, en 1702, on répara sa couverture, en 1712, un incendie, nous dit M. A. de Rosny, rendit les réparations indispensables ; en 1720 seulement on donna aux travaux un commencement d'exécution ; en 1728 seulement, la restauration était terminée. Les changements apportés depuis lors à l'édifice sont insignifiants.

Rien n'est donc plus certain que la date de la hideuse tour octogone qui surmonte aujourd'hui le malheureux beffroi de Boulogne (1) ; mais il en est tout autrement de sa partie ancienne, et l'on s'est accordé à

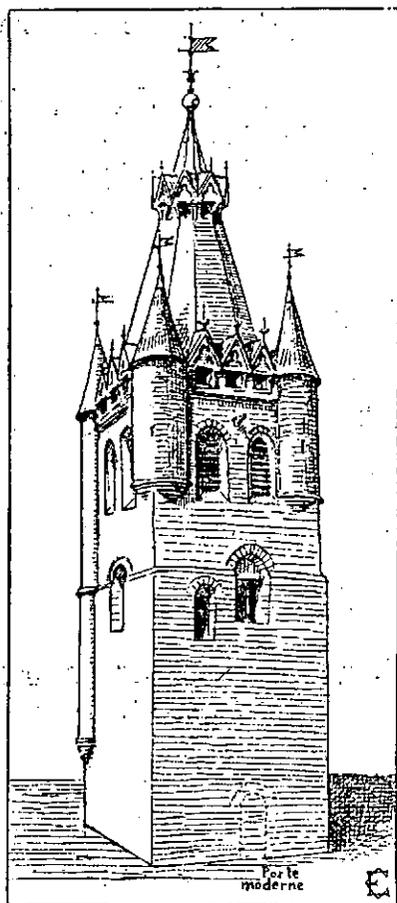


Fig. 33. — Le beffroi avant 1720.

la considérer comme une œuvre du XIII^e siècle sans autre preuve que l'arrêt porté par Saint Louis en 1269 et rapporté presque aussitôt. Le XVIII^e siècle attribuait une toute autre antiquité au beffroi : on le considérait comme un reste du palais des comtes, ainsi que les bâtiments qui l'entouraient. En 1727, le sieur du Plouy, entrepreneur de la restauration, affirmait (2)

(1) A. de Rosny *Documents inédits sur le beffroi de Boulogne*, Boulogne 1893, in-8°, p. 22.

(2) Ce genre de couronnement était bien conforme à l'esthétique d'alors, car le clocher de S. Martial de Limoges reçut à la même époque une terminaison tout-à-fait analogue qui fut connue sous le nom populaire de *réchaud*.

que ce bâtiment avait « mil ou 1200 ans. » et vers la même époque, l'historien Luto rapporte une mention d'un registre aujourd'hui disparu, de 1437, qui signalait dans le beffroi ou dans les boucheries attenantes, la chambre natale de Godefroy de Bouillon.

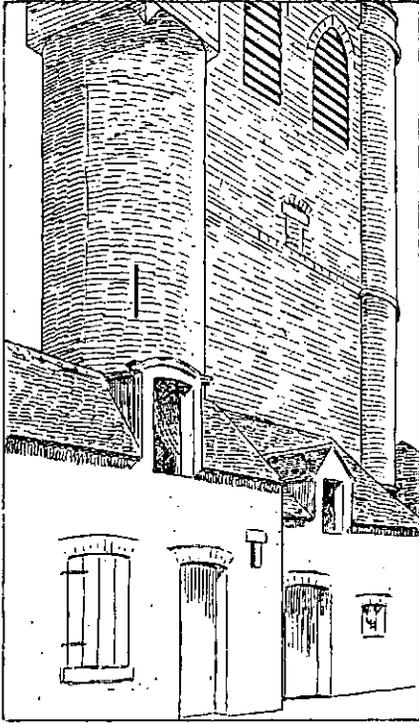


Fig. 34. — Base du Beffroi; côté nord.

basses du beffroi, que l'on voit très peu, encaissées qu'elles sont d'une part dans les constructions de l'hôtel de ville, longées de l'autre par une infecte ruelle en impasse dont l'entrée est dissimulée.

La base du beffroi (fig. 33) est une simple tour carrée pourvue à son angle nord-est d'une grosse tourelle cylindrique qui a dû renfermer un escalier de bois, comme celle de la tour romane de St-Wlmer. Cet escalier n'existe plus depuis longtemps.

Cette tour a sur sa face sud une porte moderne; le rez-de-chaussée ne comporte aucune autre ouverture; il se compose d'une salle couverte d'une voûte en berceau plein cintre dont l'axe est dirigé du sud au nord; cette salle mesure 6^m20 de côté; ses murs ont 1^m65 d'épaisseur. Elle communique avec la salle supérieure par un escalier droit en pierre logé dans l'épaisseur

Ces appréciations valent ce que valent la plupart des opinions archéologiques du XVIII^e siècle; ce qu'il en faut retenir, c'est que le beffroi était bien considéré comme un reste de la demeure des anciens comtes de Boulogne: c'est précisément pour cela que selon la critique historique du temps on le faisait remonter au VI^e ou VIII^e siècle. La vérité se trouve peut-être entre cette attribution et l'attribution pure et simple au XIII^e siècle.

Pour examiner cette question, il est nécessaire de regarder de près les parties

du mur occidental. Cette seconde salle, de même dimension, a une voûte identique mais perpendiculaire à celle du bas, afin de répartir les poussées sur les quatre murs de la tour. Cette salle se distingue de la précédente en ce qu'elle a plusieurs ouvertures; à l'ouest, au dessus de la cage de l'escalier et au sud s'ouvraient deux fenêtres en arc brisé; celle de l'ouest est aujourd'hui bouchée; celle du sud a perdu en partie son caractère; un meneau qui en provient gît encore dans un coin de la salle: il était décoré d'un fût de colonnette dont la base se compose de deux tores accolés.

A l'extrémité occidentale du mur sud, se voit une porte condamnée, tracée en plein cintre. La paroi nord était percée d'une petite baie rectangulaire; à l'angle nord-est, une porte à corbeaux en quart-de-rond accède à la tourelle qui contenait l'escalier de bois. Le bas de cette tourelle semble n'avoir jamais communiqué avec le rez-de-chaussée. Sous l'appui des fenêtres, le mur subit à cet étage un retrait extérieur, comme la tour de l'église de St-Léonard. Au niveau du sol de cette salle du premier étage une tourelle d'escalier plus petite, en encorbellement, prend naissance à l'angle nord-ouest de la tour et contient un escalier de pierre en vis qui continue l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur. On accède par là à un troisième et dernier étage qui n'a jamais eu de voûte et contient les cloches. Les angles sud-est et sud-ouest de cette salle ont des échauguettes ou tourelles en encorbellement, percées d'archères et reposant sur des souches formées de trois assises en quart de rond surmontées d'une sorte de larmier. Quant à la grosse tourelle du nord-est, elle avait été surmontée à une époque récente d'une salle carrée en encorbellement, aujourd'hui démolie depuis une vingtaine d'années. Chaque face de l'étage des cloches est percée de deux baies en arc brisé très largement ébrasées au dedans et au dehors. Elles sont en partie rétrécies par des pilastres et des arcs de décharge modernes appliqués à l'intérieur pour soutenir la tour de 1728. Cette tour remplace une haute et belle flèche d'ardoise. Avant de la décrire, il convient de rechercher la date de la tour dont on vient de lire la description. Le plan de la tour carrée, l'épaisseur de ses murs, la disposition de la salle du rez-de-chaussée sans fenêtres et sans ancienne porte extérieure, ne communiquant qu'avec la salle du premier; la

porte d'entrée qui existe à l'angle sud-ouest de celle-ci et qui n'était accessible que par quelque échelle ou passerelle de bois sont autant de dispositions qui caractérisent un donjon roman : ce donjon est bien l'ancienne forteresse des comtes de Boulogne. Il ne peut, cela va sans dire, remonter ni au VI^e siècle, ni au VIII^e, ni même à l'origine beaucoup plus récente de la Maison de Boulogne ; peut-il du moins avoir vu naître Godefroy de Bouillon ? Cela même n'est guère probable, il faut se résigner à l'avouer : l'appareil moyen allongé est très régulier, spécialement dans les voûtes, et l'une au moins des trois baies cintrées du premier étage semble avoir eu un arc brisé dès l'origine : dès lors, le donjon ne saurait être antérieur au milieu du XII^e siècle. Le caractère de la base de colonnette de meneau du premier étage concorde avec ces renseignements : le même profil existe au XIII^e siècle peut-être avancé à Saint-Nicolas, et c'est bien à cette date qu'on le trouve dans l'Île de France, cependant, en Boulonnais il est plus ancien : il existe en effet en 1231 au château, et à la fin du XII^e siècle aux baies du clocher de Wimille. Il se peut qu'ici il soit encore un peu plus ancien ou que ce meneau soit postérieur au gros œuvre ; toutefois la rectitude d'exécution de celui-ci ne permet pas de croire que nous ayons sous les yeux une construction d'Eustache aux Grenons : le donjon date tout au plus d'Eustache III, son fils.

Quant à l'étage supérieur, il n'a plus rien d'un donjon : c'est un étage de beffroi manifestement fait pour recevoir des cloches et il date du XIII^e siècle d'après le style des souches de ses tourelles et de la gargouille brisée qui subsiste au sommet et au centre de sa paroi méridionale. On a dû s'empresse de rebâtir cet étage lors de la concession de la charte de commune.

La démolition du beffroi ordonnée par Saint Louis et contremandée peu après, n'avait été que partielle et son effet fut simplement de supprimer le couronnement du vieux donjon que l'on rétablit dès 1269 tel qu'il subsiste encore en grande partie.

Le dernier étage de la tour, tel qu'il fut relevé en 1269, avait-il les huit baies que nous voyons aujourd'hui ? On en douterait à voir la représentation du siège de 1544 qui figure seulement quatre petites baies carrées dans la tour et le tableau du début du XVIII^e siècle qui n'en figure aucune, mais ce sont là des simplifications faites par négligence dans des vues prises

de très loin : on ne peut admettre que l'étage du beffroi n'ait pas eu ces baies qui sont un organe nécessaire et une disposition constante ailleurs.

Ce qui est certain, c'est que la tour inférieure du beffroi avait quelques assises de plus avant 1720 : en effet, le rapport présenté au roi en 1724 par le subdélégué de l'intendant (1) nous dit : « La démolition faite, l'entrepreneur s'aperçut que la maçonnerie de la tour carrée estoit défectueuse, et l'ayant fait visiter par plusieurs experts, tous convinrent qu'avant de lier celle de la tour neuve avec l'ancienne, il en falloit nécessairement en démolir plusieurs toises pour fonder solidement. »

Cette partie haute de la tour avait certainement une galerie : la gargouille dont il subsiste une moitié dans le haut de la façade sud, prouve qu'il avait fallu assurer l'écoulement des eaux pluviales, et de fait, la vue du siège de 1544 nous montre le beffroi surmonté d'une galerie crénelée.

Dans l'aquarelle de la collection Gaignières faite entre 1689 et 1693, il apparaît avec une suite de trois petits frontons en charpente ardoisée ou plombée surmontant les créneaux de sa galerie : c'est la disposition qui existe au beffroi de Douai : elle a pour avantages de donner une très jolie silhouette et d'abriter la galerie en protégeant la tour contre les infiltrations. Les petits gâbles du beffroi de Boulogne apparaissent surmontés de grosses boules, probablement en cuivre, que l'artiste a colorées en rouge : cette décoration lourde rappelle la Flandre. De petites poivrières d'ardoise avec girouettes surmontaient les quatre tourelles ; la grande flèche octogone qui avait 60 pieds de haut, était également couverte d'ardoises et vers son sommet, que terminait une girouette aux armes de la ville et plus tard à celles du roi, elle avait une couronne de huit petits pignons d'ardoise ou de plomb semblables à ceux de sa base ; sous cet abri devaient s'ouvrir les petites lucarnes d'une loge de guetteur. Cette couronne a ses analogues à Béthune et à Douai, sur des beffrois du XV^e siècle, et il est certain que sinon la flèche de celui de Boulogne, du moins ses lucarnes à frontons dataient du XV^e ou XVI^e siècle. La gravure du siège de 1544 montre d'ailleurs une flèche tout unie, mais elle est figurée carrée ce qui n'est guère possible, ses quatre tourelles avec leurs poivrières imposant à la grande flèche le plan octogone.

(1) Fr. Abot de Bazinghén. Voir A. de Rosny, publication citée, p. 3.

Dans le tableau du musée, le beffroi est représenté, vers 1705, ayant à l'ouest une seule lucarne à pignon à la base de sa flèche ; en 1611, Joachim Duviert montre la même disposition au nord ; il figure la couronne du sommet de la flèche avec des frontons alternativement grands et petits ; enfin, il donne des meneaux aux grandes baies du beffroi.

On ne saurait sur quoi se fonder pour établir la part qui revient à la fantaisie ou à la négligence dans ces variantes.

Après 1611, la grosse tourelle d'escalier, désaffectée peut-être depuis le XIII^e siècle et divisée en cachots superposés, fut surmontée d'une chambre carrée en encorbellement fort disgracieuse, démolie il y a une vingtaine d'années. On eut alors le tort de la remplacer par une échauguette au lieu de continuer la tourelle.

Cette chambre était peut être celle que l'on appelait au XVIII^e siècle la chambre criminelle ou le *banc bourgeois* (1) et qui était surmontée d'une petite galerie décorative en plomb. (2) Cette galerie avait été bâtie par ordre de Philippe le Poreq, seigneur d'Imbrethum, maire en 1697 et 1710. Elle était tombée en 1717 et produisit 3,064 livres de plomb. (3)

D'après les mémoires des démolitions, l'ancienne flèche de bois du beffroi, la grande flèche et les petites poivrières du beffroi contenaient 393 solives de bois de chêne (4) ; on retira 800 livres de fer, tant des toitures du beffroi que de celles de la chambre criminelle (5) ; le plomb retiré de la démolition du beffroi pesait avant la fonte 2636 livres selon l'estimation du sieur du Plouy, entrepreneur. (6)

Le beffroi était certainement isolé à l'origine alors qu'il était un donjon seigneurial, mais au XVIII^e siècle nous savons par Luto que des boucheries publiques ou l'on montait « par un escalier carré » s'appuyaient à la base du beffroi et en 1611 le dessin de Joachim Duviert montre, attenant à son angle sud-ouest, un bâtiment qui semble former le coin des deux places de la haute-ville et qui possédait à l'ouest deux grandes lucarnes

(1) A. de Rosny, *Docum. inéd.* p. 12.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) *Ibid.*, p. 12-20.

(4) *Ibid.*, p. 22.

(5) *Ibid.*, p. 29.

(6) *Ibid.*, p. 28.

de bois à girouettes.⁽¹⁾ C'est peut-être là le toit de la *chambre du comptoir* qui fut réparé en 1702,⁽²⁾ ou plutôt celui de l'échevinage réparé en 1566.⁽³⁾

C'est probablement cet édifice que mentionne en 1724, le subdélégué Abot de Bazinghen dans une lettre où il énumère en ces termes, les divers services que contenait le beffroi lui-même ⁽⁴⁾ « Ce beffroy (c'est la flèche qu'il désigne sous ce nom) est posé sur une ancienne tour carrée qui termine un grand bâtiment appartenant à votre Majesté et qui contient la chambre criminelle, celle de la question, les prisons, les anciens et les nouveaux cachots, la chapelle des prisonniers et le logement du geôlier. »

Les plans de 1720 publiés par M. A. de Rosny montrent que déjà alors l'hôtel de ville s'étendait au sud du beffroi et que c'était dans le fond de celui-ci, contre l'angle sud-est de la tour qu'existait la chapelle; Scotté ⁽⁵⁾ semble dire que l'hôtel de ville ne comprenait qu'une grande salle et une chapelle. C'était à peu près tout ce que contenait du reste un hôtel-de-ville du Moyen-Age. Le même plan nous montre encore le beffroi partagé en deux pièces ayant chacune sa porte sur la cour de l'hôtel de ville et la grosse tourelle du beffroi vide du haut en bas et partagée comme aujourd'hui, en cachots superposés. Ces cachots avaient et ont encore des latrines à sièges de pierre, ce qui tendrait à prouver qu'ils remontent au Moyen-Age: le XVII^e siècle, étranger à toute propreté ignorait presque l'usage de ces dépendances.

En 1734, l'ancien hôtel de ville, sur lequel nous avons si peu de renseignements, fut remplacé par la construction actuelle, restaurée en 1855 par M. Epellet.

Le beffroi possédait une horloge dès le début du XV^e siècle; elle est l'objet de plusieurs articles des comptes municipaux de 1415-1416.

Au XVII^e siècle, le beffroi possédait aussi un carillon qui disparut à la Révolution.⁽⁶⁾ Il en reste quatre cloches datées de 1626.

(1) On sait que les girouettes étaient le privilège des maisons nobles; les communes ayant des droits seigneuriaux tenaient à les affirmer par cet attribut, peint le plus souvent à leurs armes.

(2) A. de Rosny, *Docum. inéd.* p. 28.

(3) Scotté de Velinghen, cité par Deseille, *Année Boulonnaise*, p. 259.

(4) *Ibid.*, p. 7.

(5) Sa description, curieuse surtout parce qu'elle dit des costumes des magistrats et officiers municipaux, a été publiée par le regretté E. Deseille, *Année boulonnaise* p. 259.

(6) Sur ce carillon, voir M. Morand, *L'Année historique* p. 32 et « Notre vieux Carillon », *France du Nord* 14 août 1898, par Alph. Lefebvre, sous le pseudonyme « Le Chercheur ».

La petite cloche du beffroi, dite *Marie-Jeanne*, date de 1575.

La grosse cloche très malheureusement brisée en 1810 et refondue en 1840, était extrêmement intéressante : ces vers y étaient tracés en belle majuscule gothique :

+ Estourmie !
 Ai nom Jehans. Me fist Li Sos li peres
 Et li fieus qui a mi faire
 Misent lives de depoise XL. M. (1)
 Leurens Tailleauwe de le ville
 Chel an maieur seconde fois
 M. C C C. & X L. III.
 Chieus eut grant soing pour mi refaire
 Diex wart le ville de contraire,
 Et si gouverner son affaire
 K'a lui et ses seigneurs puist plaire,
 Jachob Li Sos ches letres fist
 Fieus fust au maistre ki me fist.

Le mot Estourmie était placé en vedette ; le reste du texte sur trois lignes circulaires. Cette inscription a donné lieu à plusieurs contre-sens : d'abord le premier mot : *Estourmie* (éveil) avait été pris pour le nom de la cloche, et le nom du fondeur Lesot (Lisos) pour celui du maieur. M. Morand a fait justice de ces erreurs ; quant à la date, Henry l'avait lue M. CCC. II. XL. III, d'où nombreuses discussions. En 1879, j'ai proposé²⁾ de lire *et XLIII*, et en effet, le moulage de l'inscription retrouvé un instant dans les greniers du musée portait le sigle majuscule gothique qui signifie &. Depuis lors, ce précieux moulage a été détruit, mais heureusement M. V. J. Vaillant à qui rien n'a jamais échappé de nos antiquités l'avait vu en temps pour en faire un excellent dessin.

Le musée possède encore le moulage d'une des petites têtes de bronze qui décoraient les quatre anneaux fixés au sommet du cerveau de la cloche et permettant de soulever celle-ci. Cette figure imberbe à nez *en pied de marmite* a tout-à-fait le type des figurines de dinanderie qui subsistent sur les aquamaniles et cocquemais du XIV^e siècle. Son cou est long et légèrement arqué et encadré de deux torsades qui partent des côtés du menton ; deux torsades semblables partent des tempes pour

(1) Le poids des morceaux fondus en 1840 n'était plus que de 5113 kilogrammes.

(2) *Boulogne Monumental* p. 20 cf. Fr. Morand. *L'année historique* p. 28.

rejoindre le bouton de la cloche et compléter l'anneau : on peut voir là une tête passant entre deux cordages plutôt qu'une tête à longues cornes tordues et à longue barbiche à deux pointes.

II. — LA GUIHALLE. — La *Guihalle* ou salle de la Ghilde de Boulogne était l'ancienne salle de réunion du corps échevinal. Son nom tudesque indique à lui seul son ancienneté : on a parlé flamand à Boulogne jusqu'au XII^e siècle. La *Guihalle* était située près de la rue de ce nom. Deux textes du XVI^e siècle cités par M. Deseille,⁽¹⁾ montrent, qu'en effet, elle était proche de la porte des Degrès et qu'à cette époque elle était déjà considérée comme un bâtiment ancien.

Le registre des reliefs de Saint Wlmer pour 1503-1517 dit : « dessous la porte des Degrès — séant au devant de la vieille Guihalle »⁽²⁾ et le compte de 1563-64 parle du moulin à vent qui est assis sur le rempart de laditte guialle ».

On pourrait se demander si cette guihalle n'est pas tout simplement le *grand hostel* voisin de la porte, mais l'expression « rempart de la guialle » s'expliquerait mal en ce cas : La halle de la ghilde n'était-elle pas plutôt à Boulogne comme en beaucoup d'autres villes⁽³⁾ une salle située sur le rempart même, au-dessus de la porte des Degrès. C'est cette salle éclairée par deux fenêtres géminées sur la rue du Puits-d'Amour, dont il reste une notable partie et qui aurait été le premier parloir aux bourgeois de notre ville.

III. LE GRAND HÔTEL. — Le grand Hôtel, qui fait l'objet d'une excellente notice de M. A. de Rosny, illustrée par M. V.-J. Vaillant dans l'*Album Historique du Boulonnais*⁽⁴⁾ a appartenu tour à tour à la ville de Boulogne, puis à l'Etat et a été vendu en 1878 par la Direction de l'Artillerie, à M. Louis Acloque, carrossier.

C'est entre 1681 et 1703 que la ville fut définitivement déposédée des caves du grand Hôtel par l'administration royale qui en 1593 les avait déjà réquisitionnées temporairement pour y mettre des munitions, et dès lors, le Grand Hôtel ne s'appelle

(1) Voir E. Deseille *L'Année boulonnaise* p. 650.

(2) Arch. de Boulogne, H. 116.

(3) Paris, Bordeaux, Vendôme, Burgos, Caen, Luchaux, Vire, etc.

(4) Pl. XLIX et p. 50.

plus que *Magasin du Roi*, désignation qui lui avait été déjà donnée une fois en 1593.

Avant cet accaparement, le Grand Hôtel était un bâtiment municipal servant à la fois d'entrepôt, grenier d'abondance ou arsenal et de salle de fêtes. La ville en louait des portions à divers bourgeois pour y déposer leurs marchandises ; elle y engrangeait elle-même les redevances perçues en nature : le bois de chauffage prélevé aux portes et qui servait aux gardes municipaux et le blé qui constituait à la fois un profit et pour le cas de guerre une précieuse réserve : on les vendait aux enchères en temps ordinaire (1) ; en 1569, sur la menace d'une descente des anglais et d'un siège, on fit moudre le blé.(2)

C'était encore au *Grand Hôtel* que le corps échevinal donnait ses banquets : au *renouvellement de la loi*, un dîner y réunissait les notables bourgeois et leurs épouses. A partir du XVII^e siècle, cet usage fut remplacé par des distributions de vin à domicile.(3)

La plus ancienne mention du Grand Hôtel ne remonte malheureusement qu'à 1415 (4) et son architecture, comme je l'ai établi autrefois, remonte certainement au XIII^e siècle. Quelle a été son histoire du XIII^e au XV^e siècle ? Nul ne le sait : Luto nous dit : « il paroît qu'il a été bâti pour en faire un hôpital, que Jeanne comtesse de Boulogne médita de fonder... C'était, en effet, un lieu de dépendance de l'abbaye voisine de St-Wlmer. » (5) J'avais jadis accepté cette hypothèse et elle a paru vraisemblable à M. E. Rigaux (6) qui explique par l'existence d'un hôpital pour les pèlerins la raison d'être de l'abbaye de St-Wlmer de Boulogne. Evidemment, M. Rigaux et moi et Luto avant nous n'avons proposé qu'une hypothèse et relevé que des vraisemblances ; on peut les résumer ainsi : l'édifice ressemble à beaucoup d'hôpitaux du Moyen-Age ; comme il fait vis-à-vis à la grosse tour de St-Wlmer, il a quelque chance d'avoir dépendu de cette abbaye, et comme les moines de St-Wlmer ont hospitalisé des pèlerins, ils ont pu faire servir ce bâtiment à cette œuvre pieuse.

(1) Voir la même série d'extraits de la p. 52 à la p. 54.

(2) Ibid p. 52.

(3) A. de Rosny, ouvr. cité, p. 50, 51. Morand *Année historique*. Ern. Descille *Année boulognaise* p. 509. Ces détails sont tirés d'un texte de 1687 (*Arch. communales* n° 7).

(4) A. de Rosny, ouvr. cité, p. 51 et *Mém. de la Soc. Acad.* t. VII.

(5) Ms. Bibl. de Boulogne n° 169, p. 7.

(6) Remarques sur la vie de St-Wlmer, p. 40-41.

Je dois à la vérité de reconnaître que j'ai quelque chance de m'être trompé sur la foi de Luto et d'avoir égaré M. Rigaux sur un point accessoire de son excellente étude. En effet, les présomptions résumées ci-dessus seraient des arguments à la double condition que des textes anciens établissent ou laissent deviner quelque relation de dépendance présente ou passée entre St. Wlmer et le grand Hôtel, et que celui-ci présente quelque caractère qui établisse nettement sa destination d'hôpital. Ces deux conditions font défaut : les textes manquent pour appuyer l'hypothèse et le grand Hôtel, analogue il est vrai à un hôpital par ses vastes dimensions et son plan, ressemble autant et plus à un ancien hôtel de ville tel que ceux de La Réole (XII^e siècle), Lille et Valenciennes (XIII^e siècle, détruits), Aix-la-Chapelle (XIII^e siècle), Clermont-en-Beauvoisis (XIV^e siècle). Il diffère d'autre part de la plupart des hôpitaux en ce qu'il a un étage supérieur et ne présente pas à l'intérieur cette série de niches que l'on voit à la salle des morts d'Ourcamps, à Fossanova, etc. Le grand Hôtel, fut donc vraisemblablement, dès le XIII^e siècle, la maison commune de Boulogne. Il a pu même être bâti avant la cession à la commune du donjon seigneurial qui est devenu le beffroi. Quoi qu'il en soit, il est contemporain du château comme le prouvent la similitude de construction des souterrains et des fenêtres.

Le Grand Hôtel est un vaste bâtiment en rectangle allongé de 39 m. de long sur 12,80 de large dans son œuvre; sa hauteur du sol au sommet du pignon est de 21 m. à l'extérieur; 18,80 au dedans; il est divisé en cave, rez-de-chaussée, étage et comble, et à toutes les hauteurs il était partagé en deux nefs, ce qui est très conforme aux habitudes de l'architecture civile du Moyen-Age.

La façade qui regardait St-Wlmer, dans la rue des Lormiers (d'Aumont) a toujours été le côté de l'entrée principale : aux côtés longs se sont adossés de tous temps les cours et jardins des maisons de la rue du Puits-d'Amour et de la rue du Fiel-de-Bœuf. Le pignon occidental du côté de la rue de la Dépense regarde également une cour. Une courcelle dépendait du Grand Hôtel et il avait également dans ses dépendances des étables ou écuries.⁽¹⁾

La façade orientale, entièrement dénaturée au XVIII^e siècle, est plaquée d'un enduit de ciment qui empêche de reconnaître ses dispositions anciennes. Elle présente une porte-charretière

(1) A. de Rosny. Extraits cités.

et une poterne, une troisième porte mène par un escalier droit aux souterrains. Au sommet et aux angles de la façade subsistent quatre têtes d'hommes imberbes et dont la coiffure comme le style sculptural indiquent le XIII^e siècle (fig. 35).

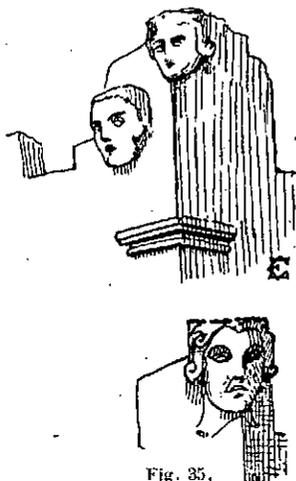


Fig. 35.
Têtes sur la façade
du Grand Hôtel.

Le pignon occidental présente au rez-de-chaussée deux fenêtres analogues à celles de la grande salle du château mais d'une exécution moins soignée qui peut dénoter une légère antériorité. Elles ont à l'intérieur des bancs de pierre dans leurs profondes embrasures. Ces fenêtres ont été dénaturées à la fin du XVI^e siècle sans doute: on a aveuglé leur tympan et encasté au-dessous de nouveaux chambranles avec des croisées de pierre maintenant des barreaux.

A l'étage supérieur, deux baies en lancette aujourd'hui bouchées indiquent de même la division intérieure en deux nefs; enfin dans le pignon, une baie rectangulaire étroite et haute éclairant le comble est divisée en deux panneaux par un linteau. Ce pignon rappelle beaucoup celui de la maison commune de La Réole, ce doyen des hôtels de ville de France.

Les façades latérales du monument sont percées assez irrégulièrement de quelques petites fenêtres au rez-de-chaussée et à l'étage de deux belles fenêtres en tiers point de chaque côté; une porte de même tracé à double voussure existe à l'angle sud-ouest, c'est là que devait se trouver le courtil du Grand Hôtel; du côté de la rue du Puits-d'Amour, c'est au premier étage qu'existe une porte qui devait communiquer avec un immeuble donnant sur cette rue. L'une des fenêtres latérales du côté opposé, voisine de la porte, conserve à ses impostes les restes d'un linteau semblable à ceux des fenêtres de la grande salle du château. Mais la particularité la plus curieuse des façades latérales consiste dans la rangée de corbeaux en quart de rond qui font saillie au dessus et au dessous des fenêtres hautes. Ceux du rang inférieur portent encore sur une assez grande longueur un chéneau ou caniveau en pierre de taille, soit pour l'écoulement des eaux des toitures de quelque bâtiment voisin et plus bas,

situé autrefois vers l'ouest du grand Hôtel ; soit pour recevoir par l'intermédiaire de tuyaux de plomb les eaux du chéneau supérieur⁽¹⁾ ; quoi qu'il en soit, cette disposition curieuse avait pour but de protéger les courtils et courcelles des maisons de la rue du Puits-d'Amour et les fondations du grand Hôtel lui-même contre l'écoulement des eaux recueillies sur l'immense toiture de celui-ci ; ces chéneaux devaient aboutir à des gargouilles se déversant dans la rue des Lormiers.

Le sous-sol du grand Hôtel se compose de deux caves parallèles voûtées en berceau. Entre elles est une porte de communication dont le linteau, très large puisqu'il correspond aux premières assises des berceaux, est porté de part et d'autre sur quelques assises en encorbellement. Pareil procédé de construction se voit au château. Le mur intermédiaire des caves portait des piliers, très probablement en pierre, et peut-être des arcades soutenant le plancher entre le rez-de-chaussée et l'étage supérieur qui avait aussi une ligne intermédiaire de piliers peut-être en pierre, plus probablement en bois, mais il ne reste presque rien aujourd'hui des dispositions anciennes à l'intérieur : les piliers et arcades actuels, lourds et grossiers, sont l'œuvre des ingénieurs militaires du roi et datent du XVIII^e siècle ; la charpenterie a été complètement refaite à la même époque et c'est alors aussi qu'on a dénaturé la façade.

Une peinture fleurdelysée que M. V.-J. Vaillant a retrouvée et dessinée date de l'époque gothique et vraisemblablement du XV^e ou XVI^e siècle.

III. — LA SÉNÉCHAUSSÉE. — La Sénéchaussée de Boulogne passe pour avoir été reconstruite par Louis XI en 1478. Quoiqu'il en soit, elle dût être reconstruite au moins en partie après 1550, lorsqu'Henri II eût repris la ville. Cette reconstruction n'eût lieu peut-être même que sous Henri IV, à la suite des dégâts occasionnés par le siège de 1588 : il est certain, en tous cas, que ce bâtiment, détruit en 1851 pour faire place au palais de justice actuel, datait en partie de la seconde moitié du XVI^e siècle ; le style d'une de ses ailes ne laisse pas de doute à cet égard. Son aspect nous est connu par un tableau du siècle dernier conservé

(1) Il serait assez conforme à l'esprit pratique du Moyen-Age d'avoir évité d'allonger démesurément des tuyaux de descente qui s'engorgent plus facilement qu'ils ne se nettoient.

chez les dames Annonciades, par une aquarelle de Dutercq, exécutée en 1834⁽¹⁾ et conservée au Musée de Boulogne, par le dessin de Joachim Duviert, qui montre en 1611 la partie postérieure du bâtiment, du côté du rempart; enfin et surtout nous possédons une excellente vue de la façade dans une eau forte de M. V.-J. Vaillant, qui joint à son érudition d'historien archéologue un talent de dessinateur justement apprécié.

La Sénéchaussée comprenait un bâtiment en rectangle allongé occupant l'emplacement de la façade actuelle du palais de justice mais devant la façade duquel étaient adossées quatre maisons; l'entrée seule, formée par un pavillon carré à l'angle de la place et de la porte des Dunes se trouvait à l'alignement de la place.

De l'autre côté, vers le rempart, ce bâtiment avait deux autres ailes carrées; il existait deux étages et les combles étaient élevés selon l'usage du XVI^e siècle. Les toits des deux pavillons de derrière étaient de mêmes proportions mais plus bas, pénétrant dans la grande toiture.

La façade avait à l'étage supérieur six petites fenêtres sans ornements; au premier quatre grandes fenêtres surmontées d'une moulure horizontale soutenue sur des consoles, reliées à un chambranle saillant. Des pilastres et des entablements encadraient les deux fenêtres percées à chaque étage du pavillon d'entrée qui avait au rez-de-chaussée deux portes en plein-cintre encadrées de même. Cette ordonnance rappelait l'hôtel de ville de Péronne. De belles boiseries datant de Louis XIV ou de Louis XV lambrissaient l'intérieur des pièces. Elles sont aujourd'hui la propriété de M. Farjon qui possède aussi de belles cheminées de marbre de même provenance et de même date.

IV. — LES PLACES DE LA HAUTE-VILLE. — *La Croix, le Puits-d'Amour, les Fontaines.* — Une halle à piliers de bois s'étendait en regard de l'hôtel de ville et s'appuyait au mur de la nef de Saint-Wimer. Elle fut démolie en 1737.⁽²⁾ Les boucheries, comprenant douze étaux entouraient la cour dite des petites boucheries, au pied et au nord du beffroi. D'autres boucheries furent établies à la fin du XVI^e siècle sur la place de Saint-Nicolas et démolies en 1771.⁽³⁾

(1) Publiée dans l'*Album Historique* de M. A. de Rosny, Pl. L.

(2) E. Deseille *Année Boulonnaise* p. 194.

(3) *Ibid.*, p. 470.

Le marché de la Haute-Ville paraît s'être tenu à la fois sous la halle en bois, sur les deux places, à l'entrée de la rue des Lormiers et dans la rue du Compenage (de l'Oratoire). La croix de pierre du marché était un lourd monument exécuté en 1602 (1); elle s'élevait à l'angle de la place et de la rue d'Aumont, à l'une des extrémités de la halle.

En 1718, elle fut transportée sur la route de Calais et on en retira le plomb qui la scellait. (2) C'est vers la même époque que l'on détruisit les deux intéressantes fontaines des places. C'est dans la partie de place comprise entre la naissance des rues Guyale et du Puits-d'Amour, non loin de ce puits banal, qu'on avait transporté également en 1718 la fontaine qui s'élevait primitivement devant le grand portail de St-Wlmer; on en a retrouvé des restes sous le sol en 1895; on a mis alors à découvert puis renfoui un socle de maçonnerie portant un grand disque de pierre sur lequel avait reposé probablement la vasque de la fontaine..

Une autre fontaine existait au centre de la place au blé. A la fin du XVIII^e siècle, elles furent toutes deux supprimées et l'on éleva celles qui existent encore contre la cathédrale et la porte Gayole et à la porte des Degrès. Luto et Scotté nous ont conservé quelques renseignements sur les anciennes fontaines des places de la Haute-Ville, exécutées en 1550 par Jacques Hermel (3). L'eau de la fontaine du milieu de la place au blé s'écoulait par trois tuyaux dans un bassin de *stinkal*, c'est-à-dire de marbre de Marquise non poli. Cette fontaine était ornée de trois figurines ou *mandequins* posés sur trois piliers, œuvre du tailleur de pierre Charles de Tumbes. En 1566, le peintre Jean Carpentier les avait rehaussés de couleur à l'huile. La seconde fontaine construite en 1552, puis refaite sous Henri IV, était toute de *stinkal* et s'élevait sur trois larges degrès; au socle central surmonté de la statue d'un héros ou personnage à l'antique, s'appuyaient quatre bassins dans lesquels se déversaient autant de

(1) *Ibid.*, p. 162.

(2) A. de Rosny. *Docum. inéd. sur le beffroi*, p. 20. « une grosse croix qui a été transplantée de la place hors la ville sur le chemin de Calais ». mémoire de l'entrepreneur du Plouy 1729..

(3) Cet artiste serait-il de la même famille que l'architecte boulonnais Jean Amel (*Amelius*) qui travailla de 1435 à 1442 à la cathédrale d'Anvers?

Une telle déformation de nom serait loin d'être sans exemple.

gargouilles émergeant du socle, et sur les quatre faces de celui-ci on lisait : *un Dieu, un roy, une foy, une loy*.

Elle était « très magnifique » au dire de Luto à qui nous devons ces détails. A la suite de sa restauration, sous Henri IV, elle avait été ornée des blasons du roi, du duc d'Épernon et des Patras de Campaigno. Lorsque cette fontaine fut déplacée en 1718, elle n'avait, au dire de Scotté, que trois gargouilles ; on lui en donna quatre plus petites et à son motif terminal fut substitué une croix de fer pour remplacer l'ancienne croix du marché.⁽¹⁾

V. — MAISONS ANCIENNES. — La ville de Boulogne possède extrêmement peu de débris d'anciennes maisons. Ceux qui sont encore reconnaissables datent généralement du XVI^e siècle.

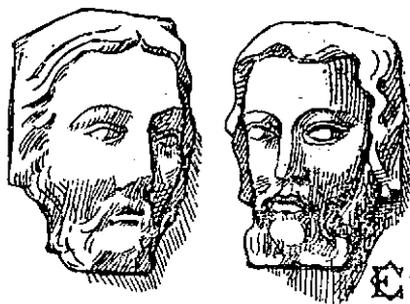


Fig. 36. — Têtes encastrées dans une maison rue des Carreaux.

Des époques antérieures il subsiste deux belles têtes barbues du XIII^e siècle encastrées dans une maison neuve de la rue des Carreaux et un assez grand nombre de portions de caves dans la Haute-Ville. La plus remarquable paraît être celle de la maison d'angle des rues Saint-Martin et d'Aumont, contiguë à la Porte Gayolle : sa

voûte d'arête a été autrefois renforcée d'ogives, aujourd'hui disparues, mais il subsiste aux retombées quelques culots semblables à ceux de la petite salle du trésor attenant à l'ancienne chapelle du château. C'est donc probablement une cave du XIII^e siècle. Quelques caves de la rue du Château et de la rue de Lille près la porte Neuve ont des arcades en tiers-point. Rue Saint-Jean au n^o 17, la cave contient les montants d'une ancienne cheminée de pierre du XV^e siècle, ornés chacun d'une grêle colonnette avec base de style flamboyant. M. Maurice Lonquety, propriétaire et architecte de cette maison a descendu ces montants du rez-de-chaussée où ils occupaient la même place contre la façade sur rue, noyés dans la maçonnerie d'une cheminée moderne.

(1) Archives communales. Comptes de la ville pour 1566-67.

Quelques maisons plus loin dans la même rue, une gargouille mutilée (fig. 37) en forme de dragon ailé a été maçonnée au bas d'un pignon du XVIII^e siècle. C'est peut-être un débris du Beffroi.

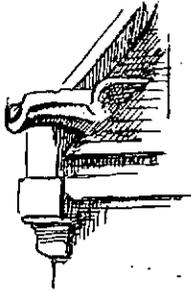


Fig. 37.
Gargouille rue S. Jean.

Rue Guyale n^o 1, une maison entièrement remaniée au XVII^e et XVIII^e siècles possède encore un pignon ayant appartenu à une maison en pans de bois : ce pignon présente un étage supérieur en encorbellement avec trois assises de consoles en quart de rond dont la dernière porte un écu effacé. Une petite fenêtre en mitre était percée dans cette partie supérieure et témoignait que lors de la construction la maison voisine n'avait pas d'étage en surplomb, à moins qu'il fût plus élevé ; cette baie a été aujourd'hui aveuglée et transformée en mont-joie ce qui en a détruit le vrai caractère et l'effet pittoresque.

Dans la rue du Puits d'Amour, au fond d'un jardin, se voit encore une petite maison à pignon formant façade qui peut remonter à la fin du XVI^e siècle : elle a une fenêtre de comble en plein cintre et au-dessus une jolie ancre en fer en forme d'épée à quillons. Cette maisonnette possède encore une fenêtre en arc subaissé à vitrail plombé.

La maison qui y fait suite a sur le rempart quelques débris d'architecture flamboyante incrustés dans son mur : ce sont de petites bases et des tronçons de moulures trouvées dans ses fondations. Un fragment de belle frise à bouquets de feuilles de chêne du XIV^e ou XV^e siècle trouvé non loin de là sous le sol de la rue est entré au Musée.

Dans le pâté de maisons qui sépare la rue Guyale de la place Godefroy de Bouillon, un corps de cheminée compliqué et très fruste peut remonter au XVI^e siècle.

La maison voisine de la porte des Dunes, en regard du Palais de Justice possède un escalier de bois en vis logé dans une tourelle octogone en brique de la fin du XVI^e siècle.

Rue du Cloître, à l'angle du parvis Notre-Dame, subsiste l'archivolte en larmier et à accolade d'une grande porte en plein cintre, aujourd'hui rétrécie. En entrant par cette porte, on trouve à main droite un reste d'ancien bâtiment contenant des ouver-

tures en anse de panier, qui, comme la grande porte, datent du XVI^e siècle.

Une maison complète du XVI^e siècle existait il y a peu d'années à l'extrémité sud du parvis Notre-Dame, à l'hôtel du *Croissant*. Malheureusement la prospérité de cette hôtellerie d'une part et de l'autre les exigences du reculement ont fait dénaturer et mutiler cette construction: la partie en façade sur la rue de la Balance et qui a pignon sur la rue de Lille a perdu ce pignon qui avait quelque caractère; dans le fond de la cour, cette aile de bâtiment avait une porte en plein cintre couronnée d'un larmier, une porte de cave cintrée et quatre fenêtres à croisée de pierre; tout cela est aujourd'hui aveuglé ou dénaturé. En face, et à l'autre bout de la cour, près de l'entrée, la porte de la cuisine de l'hôtel appartient au style du XVI^e siècle, avec la tablette qui forme saillie au-dessus de son linteau et les congés en forme de petites bases flamboyantes qui pénètrent au bas des chanfreins de son chambranle; elle a été quelque peu malmenée en ces dernières années.

La porte d'entrée de l'hôtel traverse un bâtiment du XVI^e siècle. Elle a une arcade en tiers-point sur la cour et sur la place un plein cintre; un guichet de même tracé s'ouvre à côté et dessert un escalier droit qui mène à la chambre qui s'élève sur l'entrée et qui s'éclairait sur le parvis par deux grandes croisées de pierre encore reconnaissables; la cheminée de ce logis a une mitre cylindrique en brique.

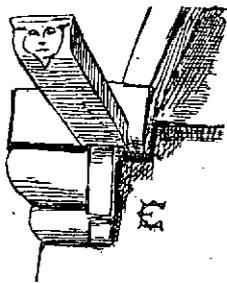


Fig. 38.
Gargouille rue Thiérs.

La maison de l'autre côté de la rue de la Balance conserve une porte dont le chambranle à angle abattu décrit une courbe cintrée aux angles des montants et du linteau: elle peut remonter au XVI^e siècle. Dans la rue de Lille, près de la place, une grande maison à pignon sur rue, contigüe à l'abbaye de St-Wlmer, date certainement du Moyen-Age ou de la Renaissance, mais elle a été si radicalement remaniée qu'elle a perdu tout intérêt.

Dans la basse-ville, on voit une gargouille du XVI^e siècle dans la cour du n^o 35 rue Thiérs (fig. 38); l'hôtel de la Banque de France a remplacé une maison dans le mur de laquelle

était encadrée une cariatide datant de Henri II à Henri IV : elle figurait un torse d'homme nu sans bras, les jambes engagées dans une petite gaine ; les cheveux formant une sorte de toupet et la barbe en pointe indiquent bien la fin du XVI^e siècle (fig. 39).



Fig. 39.
Caricature
rue
Victor Hugo.

Les deux maisons les plus remarquables de Boulogne étaient des grandes maisons en pans de bois, l'une à la haute, l'autre à la basse-ville : elles ont été successivement démolies vers 1830 et 1840.

La plus anciennement rebâtie fut l'*hôtel de Bourgogne*, qui porte encore ce nom et que l'historien Bertrand signale comme un édifice vaste et curieusement orné. La seconde formait l'angle de la Grande-Rue et de la rue Neuve-Chaussée (Thiers). On en a sauvé un seul morceau, le plus intéressant heureusement car il donne la date de 1494 et les portraits de tous les habitants : c'est une grosse sablière de chêne (fig. 40), dont la partie inférieure moulurée simule un arc très surbaissé et la partie supérieure un tympan bas et long de même tracé. Au centre de ce tympan est figurée l'Annonciation ; à droite et à gauche un bourgeois et sa femme sont représentés à genoux ; derrière eux leurs enfants par rang d'âge : six filles sont agenouillées derrière la mère ; six fils derrière le père ; au-dessous on lit cette inscription en minuscule gothique : Robert Bouchel fist faire ceste hostel lan m. cccc · iii^{xx} et xiiii.

Ce morceau est aujourd'hui au musée, il est fort empâté de peinture et la date y a été retracée sans exactitude. Ce chiffre XX de quatre-vingts ayant été omis, elle est devenue inintelligible.

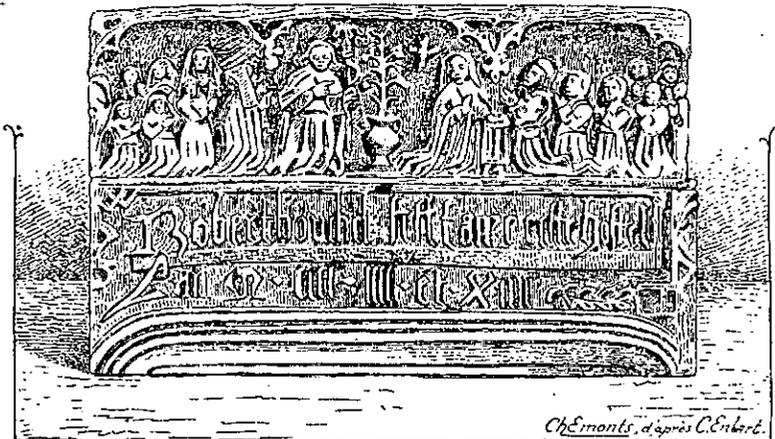


Fig. 40. — Robert Bouchel et sa famille.

CHAPITRE VI.

PRINCIPAUX MONUMENTS DU BOULONNAIS

I. — ÉPOQUE ROMANE. — Le plus bel édifice roman du Boulonnais est le portail du Wast, (fig. 41) débris presque unique d'une grande église appartenant aux moines de Cluny. Sainte Ide

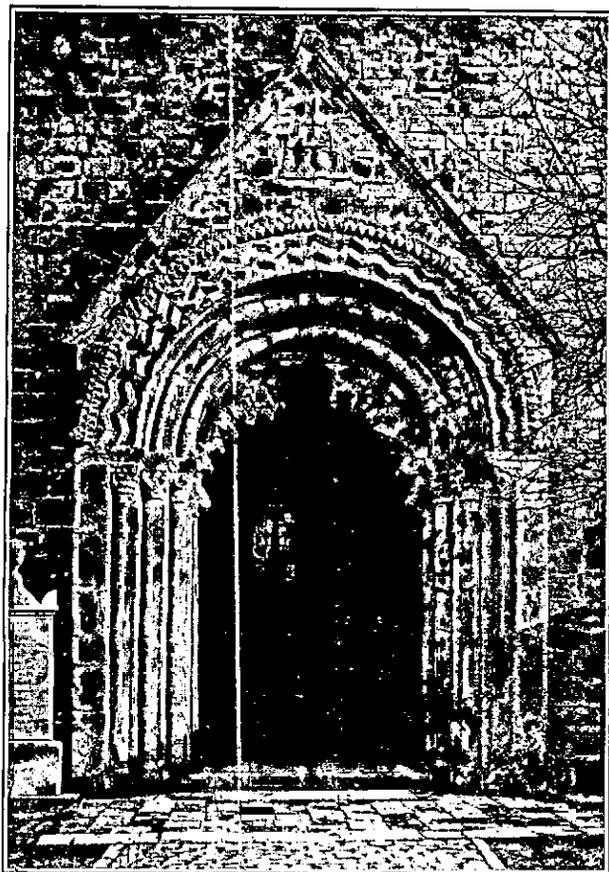


Fig. 41. — Portail du Wast (cliché de M. G. Millon).

l'avait fait bâtir, s'y était retirée et avait son tombeau dans la crypte; les invasions anglaises ruinèrent l'édifice. La nef et la tour centrale ressemblaient à celles de Notre-Dame de Boulogne; il reste de la seconde un grand arc légèrement brisé et deux gros piliers couronnés d'impôstes moulurées; de la première, il subsiste des arcades latérales également brisées et le portail orné d'une riche archivolt

en zigzags et de colonnettes semblables dont les bases et cha-

piteaux rappellent la crypte de Boulogne. C'est une œuvre du premier quart du XII^e siècle.

Il subsiste du pricuré la porte d'entrée murée : elle avait deux grandes arcades comme celle de Cluny et comme les portes romaines d'Autun et de Trèves. L'une des arcades date du milieu du XII^e siècle ; l'autre a été refaite en anse de panier au XVI^e.

L'église voisine de Houlefort a deux lions accroupis et une arcature de corniche qui pourraient provenir du West. Au West même subsiste un curieux bénitier roman en forme de chapiteau.

L'église de Wimille a une tour centrale octogone qui date de la seconde moitié du XII^e siècle. Elle repose sur des arcs en tiers point et ses élégantes fenêtres en plein cintre sont subdivisées en baies géminées avec de fines colonnettes à chapiteaux à crochets. Cette tour appartient à une famille autrefois nombreuse et qui est encore représentée par des types très simples à Leulinghen (XI^e ou début du XII^e siècle). Audembert et Marquise (XII^e siècle), Etaples (XIII^e siècle) et plus élégamment à Alette près Montreuil (fin du XII^e siècle ; œils de bœuf alternant avec les baies) en Flandre, à Sercus (XII^e siècle). Le plus joli spécimen était à Lumbres sur la route de Boulogne à St-Omer ; il a été stupidement détruit depuis peu. Une élégante tour romane carrée en ruines se voit à Coquelles, près Calais.

Les églises de Belle et de Questrecques, les tours de celles de Bazinghen et de St-Léonard ont des vestiges d'architecture romane. La tour centrale de l'église de Bazinghen est romane ; elle présente un curieux appareil en épi. Les curieuses tours romanes de Ferques et Audinghen ont été démolies. L'abbaye de Beaulieu près Marquise offrait des ruines intéressantes d'une église du XII^e siècle ; on les a détruites ; il subsiste actuellement une chapelle ruinée des XII^e et XIII^e siècles contenant un grand pilier rectangulaire à chapiteau sculpté de 1160 environ qui pouvait appartenir à la base d'un clocher.

II. — XIII^e SIÈCLE. — Les débuts de l'époque gothique sont représentés à Bazinghen et à Clerques par des chevets d'églises de plan rectangulaire, dont les voûtes ont disparu mais dont les supports sculptés subsistent. Le chevet carré de l'église de Leu-

linghen avait des chapiteaux à crochets du même style. Le clocher central de Clerques a des baies en plein cintre subdivisées en deux autres; leurs moulures et leurs chapiteaux sont gothiques. La tour de défense côtière d'Ambleteuse est un ancien donjon roman carré à quatre tourelles d'angles. L'église d'Escœilles a un joli sanctuaire du XIII^e siècle avancé.

C'est au XIII^e siècle que l'on peut attribuer le château d'Har-delot dont il subsiste de curieux débris malheureusement dénaturés. Le bas de l'enceinte et une partie des souterrains sont conservés. Le plan est à peu près celui du château de Boulogne.

III. — XIV^e SIÈCLE. — Le XIV^e siècle nous a laissé un curieux manoir des abbés de Notre-Dame, à Moulin-l'abbé (commune de Wimille). On y voit l'emplacement d'un moulin à eau, un grand vivier alimenté par un aqueduc, un moulin à vent rebâti au XVI^e siècle avec deux images de Notre-Dame, et un ensemble de bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole entourant une cour: la petite chapelle est sans caractère; le logis en a peu; il n'en est pas de même de la magnifique salle seigneuriale dont un pignon éclairé d'une grande rose était cantonné de deux tours rondes et dont l'autre pignon avait une grande cheminée. Sur les côtés s'ouvraient de grandes fenêtres suraigües et à une extrémité de la façade sur la cour se voit encore un étrange portail en plein-cintre surmonté d'un tympan, en tiers-point encadré d'un larmier qui repose sur des têtes humaines. Le tympan est orné d'une très barbare figure en haut relief représentant un Dieu de Majesté foulant au pied l'aspic et le basilic dont les queues descendent dans les écoinçons du tympan. Ce personnage que le peuple appelle *le bon Dieu croupi* a eu l'honneur de fournir plusieurs dissertations aux érudits de la vieille école qui ont cru y voir un Dieu gaulois.

Les deux seuls exemples d'architecture religieuse à citer pour le XIV^e siècle sont peut-être la nef de l'église de Calais, sans voûte, avec colonnes à chapiteaux bas ornés de très maigres feuillages, l'église d'Andresselles, malheureusement menacée de démolition. Elle a un chevet carré, un transept, une nef simple, une grosse tour carrée de la lignée de celle de Notre-Dame de Boulogne. Les arcades et les quatre timides fenêtres de cette tour sont en arc suraigu; les chapiteaux des colonnes

de leurs piédroits sont dépourvus de sculpture. Le chœur de l'église de Wierre-au-Bois peut dater de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle.

IV. EPOQUE FLAMBOYANTE ET RENAISSANCE. — La fin de la période gothique est naturellement plus abondamment représentée : pour l'architecture militaire on peut citer le château de Wierre-au-Bois avec son donjon circulaire à machicoulis et ses échauguettes ; les châteaux de Fiennes et de Tingry qui conservent la base de leurs encéintes à grosses tours, les petits châteaux de Honvaut et d'Estréelles qui tous deux ont joué leur rôle dans les guerres de religion : le second, proche de Montreuil, servait de temple aux protestants. Il se compose d'un bâtiment rectangulaire à un étage, avec sur l'un de ses grands côtés une tour à machicoulis dans laquelle est l'entrée de la forteresse. Le château de Honvaut est un autre bâtiment rectangulaire à un étage ; la tourelle unique est à l'un des angles ; le bâtiment entier était couronné de machicoulis ; la salle du rez-de-chaussée est voûtée en berceau plein-cintre.

Beaucoup d'anciennes fermes plus ou moins fortifiées datent du XVI^e siècle, comme la Cense, commune de Wimille. Les plus intéressantes sont des constructions en brique et pierre, à La Haye, près Neufchâtel, bâtiment rectangulaire cantonné de quatre tourelles carrées, à Senlecques, au Val, commune de Wimille.

Parmi les églises on peut citer Dannes, avec son sanctuaire porté sur des arcades au-dessus de la rivière, et ses restes de jubé en bois, le chœur de l'église de Condette, Brunembert, assez jolie église avec un autel où sont encastrés des lions romans et un morceau de tombe du XIII^e siècle ; Samer, belle église à trois nefs, le chœur de l'église de Crémarest d'un style surbaissé curieux, celui de Marquisé, celui de l'église de Longueville, assez élégant et contenant un bel autel en pierre, enfin la très élégante église de Saint-Léonard, avec ses fenêtres à archivolttes feuillues et sa voûte en brique et pierre, malheureusement badigeonnée, où toutes les nervures figurent des cordelières à nœuds.

La ville de Calais présente un exemple bien rare en France de tour centrale et de chevet rectangulaire à déambulatoire appartenant au style perpendiculaire anglais. La même ville conserve un petit hôtel de ville de la Renaissance.

L'église de Réty représente seule l'architecture religieuse de la Renaissance. Sa voûte à multiples nervures décrivant une rosace retombe sur des dais variés, finement ouvrés d'arabesques. Seule dans le Boulonnais elle conserve un vitrail du XVI^e siècle, figurant la crucifixion.

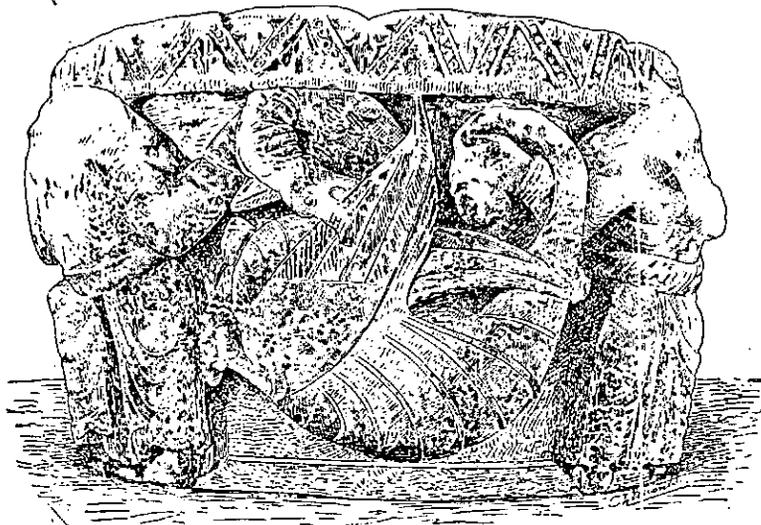


Fig. 42. — Fonts baptismaux au Musée de Boulogne.

L'église de Clenleu, joli monument flamboyant, avait un banc d'œuvre de la Renaissance surmonté d'un dais élégant. Il est entré dans la collection d'Allemagne à Paris.

V. — FONTS BAPTISMAUX ET PIERRES TOMBALES. — Un des produits les plus intéressants de l'art local sont les fonts baptismaux en pierre de Marquise exécutés sur place et envoyés parfois assez loin. La plupart sont romans, mais on en trouve de toutes les époques du Moyen-Age. Il faut citer pour le XI^e siècle ceux de Samer, cuve cylindrique et ceux d'Airaines (Somme), cuve en rectangle allongé décorés pareillement d'un rebord à torsade, de colonnettes et de groupes de trois personnages nus et accroupis; pour le XII^e siècle, la très belle cuve circulaire de Wierre-Effroy (musée de Boulogne; fig. 42), les cuves à cinq supports de Hesdres, Tubersent, Carly, Audrehen, Wierre-au-Bois, Dannes, Condette, Neufchatel, St-Léonard (base) etc.; la cuve à support unique d'Isques.

Le type à cinq supports persiste au XIII^e siècle (Montreuil), au XIV^e siècle (Crémarest, débris), au XV^e siècle (Escœuilles) au XVI^e (Hesdin) contrairement à ce qu'on avait longtemps pensé. Les cuves baptismales ont été beaucoup plus rares à partir du XIII^e siècle, parce que ces objets s'usaient peu et que toutes les paroisses en étaient pourvues.

Marquise, au Moyen-Age, produisit aussi beaucoup de pierres tombales gravées. On peut citer pour le XIII^e siècle une tombe de la crypte de Boulogne et un beau fragment à Brunembert; pour le XIV^e siècle, les belles tombes d'Andres au musée de Boulogne; d'autres dans la crypte; à Marquise, à Leulinghen, etc. Beaucoup de ces tombes sont marquées d'une simple croix fleuronée, mais les tombes à effigiés d'Andres et de Brunembert sont d'un bon dessin et d'un beau style.

Au XIII^e siècles, les ateliers de Marquise ont même exporté toutes sculptées des colonnettes de triforium dont on trouve en Ponthieu, à Saint-Sauve de Montreuil et à l'abbaye de Valloires. (4)

(4) La pierre de Marquise s'est transportée très loin, surtout par mer et par les rivières. En 1511, l'architecte Jean Van der Poele décida de construire en pierre de Marquise certaines parties de Notre-Dame de Saint-Omer (voir L. Deschamps de Pas. *Essai sur l'art des constructions de St-Omer*, St-Omer 1853 in-8° p. 51).

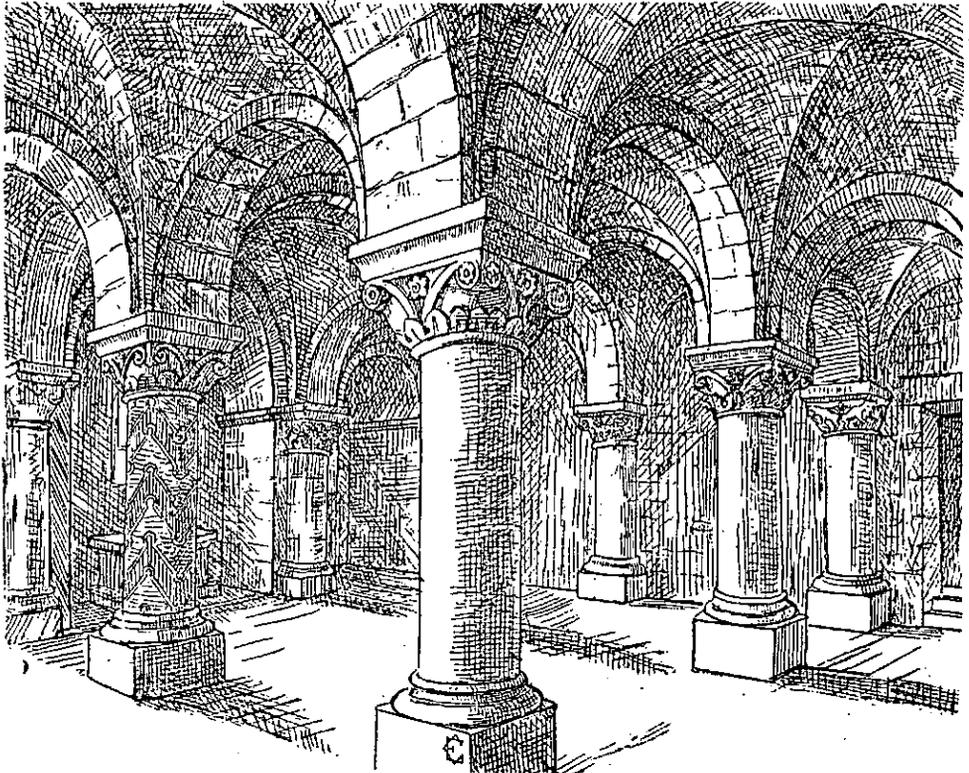


Fig. 43. — Crypte romane de Notre-Dame (restitution des anciennes voûtes.)